

Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal

Rapport de l'étude

Août 2013

Jean-Pierre Corbeil et René Houle



Québec 

Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal

Rapport de l'étude

Août 2013

Jean-Pierre Corbeil et René Houle

Statistique Canada*



* Les opinions émises dans cette étude ainsi que l'interprétation des données sont la responsabilité des auteurs et non celle de Statistique Canada.

Corbeil, Jean-Pierre, 1961-

Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal : rapport de l'étude : août 2013 / Jean-Pierre Corbeil et René Houle.

[Montréal] : Office québécois de la langue française, 2013.

1. Langage et langues – Québec (Province) – Montréal, Agglomération de 2. Immigrants – Intégration – Québec (Province) – Montréal, Agglomération de I. Houle, René II. Office québécois de la langue française

P 40

306.449714

© Office québécois de la langue française, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013.

ISBN version électronique : 978-2-550-68690-3

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Office québécois de la langue française. Les auteurs tiennent à remercier les membres du comité de suivi de l'Office pour leurs suggestions et leurs commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document. Des remerciements tout particuliers sont également adressés à Julie Bertrand de la section de la statistique linguistique de Statistique Canada pour son soutien technique et son professionnalisme lors de la finalisation de ce projet.

Table des matières

Liste des graphiques	4
Liste des tableaux.....	7
Introduction.....	9
Chapitre 1. Cadre conceptuel général	15
1. Trajectoires de vie et trajectoires linguistiques.....	15
2. Langue d'usage public.....	19
Chapitre 2. Cadre méthodologique.....	23
2.1 Source de données et échantillon.....	23
2.2 Items d'utilisation des langues.....	25
2.3 Indicateurs d'utilisation publique du français.....	31
2.4 Variables indépendantes pour l'analyse et géographies	35
Chapitre 3. Transferts linguistiques et trajectoires	38
3.1 Les caractéristiques des transferts linguistiques vers le français et vers l'anglais	40
3.2 La dynamique des transferts linguistiques	45
Vue d'ensemble.....	59
Chapitre 4. Utilisation publique du français chez les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration.....	60
4.1 Utilisation des langues dans l'espace public chez les allophones et les anglophones.....	60
4.2 Caractéristiques sociodémographiques des personnes de langue maternelle tierce qui utilisent le français dans l'espace public.....	65
4.2 a – Exogamie et endogamie	65
4.2 b – Lieu de résidence.....	66
4.2 c – Autres caractéristiques sociodémographiques	67
4.3 Caractéristiques liées à l'immigration.....	69
4.3 a – La langue maternelle	69
4.3 b – La génération d'immigrants.....	70
4.3 c – Période d'établissement au pays	71
4.3 d – Pays de naissance de la mère.....	73
4.3 e – La « génération 101 »	74
4.4 Les variables de trajectoires linguistiques.....	75
4.4 a – Origine géolinguistique	75
4.4 b – Utilisation des langues à la maison et avec les amis durant l'adolescence	76
4.4 c – Les trajectoires linguistiques scolaires.....	81
4.5 D'une approche bivariée vers une approche multivariée.....	83
Vue d'ensemble.....	84
Chapitre 5. Analyse multivariée des choix linguistiques dans l'espace public montréalais	87
5.1 Résultats généraux.....	89
5.2 Résultats portant sur les trajectoires linguistiques complexes.....	95
5.3 Trajectoires linguistiques, appartenance identitaire et langue d'usage public	100
Vue d'ensemble.....	104
Conclusion	106

Références	110
Annexe 1. Information sur l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006	113
Annexe 2. Liste des items	115
Annexe 3. Cas de figure des choix de réponse	119
Annexe 4. Analyse de la distribution des items.....	120
Annexe 5. Stratégie de construction des indicateurs composites d'usage de la langue.....	124
Annexe 6. Arrondissements et municipalités de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal*, avec indication de la Division de recensement auxquels ces entités appartiennent.....	126
Annexe 7. Pays ou entités géographiques listés dans le dictionnaire du recensement de 2006 selon la classification par origine géolinguistique.....	129
Annexe 8. Distribution des répondants selon les catégories de chaque variable, par groupe linguistique, données pondérées, pourcentage	131
Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration.....	135

Liste des graphiques

Graphique 2.1 Distribution des réponses valides, des « non-réponses » et des « sans objet » selon l’item, personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise	28
Graphique 2.2 Distribution de l’utilisation des langues selon l’item chez les personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise.....	30
Graphiques 3.1a et b Distribution des transferts linguistiques par groupe d’âge au moment du transfert, selon la langue du transfert et le statut migratoire	42
Graphiques 3.2a et b Distribution des transferts linguistiques selon la principale raison du transfert, par groupe d’âge au moment du transfert et la langue du transfert. Adultes de langue maternelle tierce de deuxième génération et immigrants allophones ayant effectué un transfert après leur arrivée au Canada	44
Graphiques 3.3a et b Taux de transfert et proportion cumulée des immigrants allophones ayant effectué un transfert avant leur arrivée au Canada, selon l’âge et la langue du transfert	46
Graphiques 3.4a et b Taux de transfert et proportion cumulée des immigrants allophones ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays, selon la durée de résidence au Canada (en années) et le type de transfert	48
Graphiques 3.5a et b Proportion cumulée des immigrants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays, selon la durée de résidence au Canada, l’âge à l’arrivée et le type de transfert.....	50
Graphiques 3.6a et b Taux de transfert et proportion cumulée des adultes de langue maternelle tierce de deuxième génération ayant effectué un transfert selon l’âge et le type de transfert	51
Graphiques 3.7a et b Proportion cumulée des immigrants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays selon la durée de résidence au Canada, la période historique et l’orientation des transferts....	54
Graphiques 3.8a et b Proportion cumulée des allophones de deuxième génération ayant effectué un transfert selon l’âge, la période historique et l’orientation des transferts.....	55
Graphiques 3.9a et b Proportion cumulée des répondants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert selon l’âge, la cohorte de naissance et le type de transfert, allophones de deuxième génération.....	57
Graphiques 3.10a et b Proportion cumulée des répondants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert selon la durée de résidence au Canada, la période d’arrivée au Canada et le type de transfert, immigrants après l’immigration	58

Graphique 4.1	Fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, selon l'indicateur d'utilisation et le groupe linguistique.....	61
Graphique 4.2	Distribution des allophones issus de l'immigration selon le degré d'utilisation publique du français, pour quatre domaines d'utilisation	62
Graphiques 4.3a et b	Distribution des anglophones selon le degré d'utilisation publique du français, pour quatre domaines d'utilisation	64
Graphique 4.4	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la langue maternelle du conjoint.....	66
Graphique 4.5	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la zone de résidence	67
Graphique 4.6	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les allophones issus de l'immigration selon la langue maternelle	69
Graphique 4.7	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la génération.....	71
Graphique 4.8	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la période d'établissement	72
Graphique 4.9	Valeurs associées à l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la période d'établissement, immigrants et allophones de deuxième génération	73
Graphique 4.10	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon le pays de naissance de la mère	74
Graphique 4.11	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'appartenance à la génération 101	75
Graphique 4.12	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'origine géolinguistique (fondée sur le pays de naissance de la mère et du père).....	76
Graphique 4.13	Fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'indicateur ou le domaine d'utilisation et la fréquence d'utilisation du français à la maison « le plus souvent » ou « régulièrement »	79

Graphique 4.14	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce selon le pourcentage des personnes adultes de PLOP français dans les arrondissements ou les municipalités de la RMR de Montréal	81
Graphique 5.1	Identification aux groupes linguistiques par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration résidant dans la région métropolitaine de Montréal selon la trajectoire linguistique scolaire (Langue d'enseignement au : primaire secondaire – postsecondaire).....	101
Graphique 5.2	Identification aux groupes linguistiques par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration résidant dans la région métropolitaine de Montréal selon la trajectoire linguistique de vie (Origine géolinguistique – langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans) ..	102
Graphique 5.3	Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'identification aux groupes linguistiques	103
Graphique A-4.1	Distribution des répondants selon le nombre d'items répondus	121
Graphique A-4.2	Distribution des répondants selon le nombre d'items non reliés au travail répondus.....	122
Graphique A-4.3	Distribution des répondants selon le nombre d'items reliés au travail répondus	122

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Taille et composition de l'échantillon	24
Tableau 2.2 Valeur des coefficients alpha de Cronbach pour les sept indicateurs calculés	34
Tableau 2.3 Nombre et pourcentage de répondants exclus lors du calcul des indicateurs, personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise.....	34
Tableau 3.1 Distribution des transferts chez les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon le statut migratoire, population de 18 ans et plus.....	40
Tableau 4.1 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration dans l'espace public montréalais, et statistiques associées, selon le sexe, le groupe d'âge, la présence et l'âge des enfants et le plus haut niveau de scolarité atteint	68
Tableau 4.2 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration, et statistiques associées, selon la langue parlée à la maison et avec les amis, la langue principale et la première langue officielle parlée	78
Tableau 4.3 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration, et statistiques associées, selon les trajectoires linguistiques scolaires	82
Tableau 5.1 Résultats des modèles de régression logistique ordonnée, calcul des probabilités prédites : pourcentage qui utilisent le français 60 % du temps ou plus et fréquence moyenne d'utilisation du français (en pourcentage), trois domaines d'usage public, allophones issus de l'immigration.....	93
Tableau 5.2 Population et utilisation publique du français (indicateur IG) selon deux types de trajectoires linguistiques complexes.....	97
Tableau 5.3 Résultats de la régression logistique de l'effet des trajectoires linguistiques complexes sur la fréquence d'utilisation du français (indicateur IG)	99
Tableau A-4.1 Nombre moyen d'items répondus selon le groupe linguistique.....	123
Tableau A-5.1 Création des indicateurs composites d'usage de la langue	125

Introduction

La présente étude porte sur les trajectoires linguistiques des adultes allophones (de langue maternelle tierce) de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal issus de l'immigration et leur utilisation des langues dans l'espace public montréalais.

Cette étude doit être située dans le contexte des débats actuels qui entourent l'évolution de la situation linguistique au Québec et, en particulier, dans la grande région de Montréal.

Rappelons que le Québec comptait, en 2006, 194 000 immigrants de plus qu'au moment du recensement de 2001, que près de 75 % d'entre eux n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle et que 85 % de ces nouveaux arrivants résidaient dans la RMR de Montréal, dont près des trois quarts sur le territoire de l'île de Montréal.

Principalement en raison de cette forte croissance de l'immigration internationale au cours du lustre 2001-2006¹, la proportion que représentaient les personnes de langue maternelle française sur le territoire de la RMR de Montréal est passée de 68,3 % à 65,7 %, alors que celle des personnes dont le français est la principale langue d'usage au foyer passait de 70,9 % à 69,1 %. Quant aux personnes de langue maternelle anglaise (12,5 %) et celles dont l'anglais est la principale langue d'usage au foyer (17,4 %), leur part relative en 2006 était demeurée à peu près inchangée depuis 2001. Sur l'île de Montréal, la part relative des personnes de langue maternelle française, qui était de 53,2 % en 2001, se situait légèrement sous la barre des 50 % cinq ans plus tard, alors que celle des personnes dont le français est la principale langue d'usage au foyer passait de 56,4 % à 54,2 %².

Nombreux sont les analystes de la situation linguistique qui, s'appuyant sur ces statistiques, affirment que la situation du français est en déclin. On associe ainsi la diminution notable de la part relative des personnes de langue maternelle française et, notamment entre 2001 et 2006, de celle des personnes dont cette langue est la principale langue d'usage au foyer au déclin de la présence du français au Québec, à Montréal en particulier.

La présente étude vise à montrer qu'une telle interprétation ne représente que l'une des dimensions de la réalité linguistique québécoise et montréalaise et qu'elle requiert la prise en compte d'autres dimensions qui permettent d'enrichir notre compréhension de la dynamique linguistique actuelle, voire de mieux rendre compte de sa complexité.

L'indicateur qu'il faut privilégier pour suivre l'évolution de la situation linguistique québécoise, et du français en particulier, ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les analystes et les chercheurs, tant s'en faut. Bien que l'application de la Charte de la langue française ne porte que sur l'utilisation du français dans l'espace public québécois, d'aucuns se demandent s'il faut privilégier la langue maternelle, la langue d'usage au foyer ou la langue parlée dans le domaine public pour suivre l'évolution du français et pour statuer sur son déclin ou sa progression.

1. À titre de comparaison, mentionnons qu'au moment du recensement de 2001, le Québec comptait près de 132 000 immigrants de plus que lors du recensement de 1996.

2. Outre la croissance de l'immigration internationale, la migration des personnes de langue maternelle française de l'île de Montréal vers les municipalités situées dans le reste de la région métropolitaine de recensement de Montréal ainsi que la diminution importante des pertes nettes subies par le groupe de langue maternelle anglaise suite à la migration interprovinciale (- 8 000 personnes entre 2001 et 2006 comparativement à - 29 000 personnes entre 1996 et 2001) expliquent en bonne partie cette diminution.

Par exemple, au moment du recensement de 2006, les deux tiers de la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal avaient le français comme langue maternelle. En comparaison, 77,6 % de la population a déclaré parler le français à la maison, soit le plus souvent (70,5 %), soit régulièrement³ (7,1 %), alors que 91,2 % des travailleurs résidant dans la RMR ont déclaré l'utiliser au travail, soit le plus souvent (79,3 %), soit régulièrement (11,9 %). Ce taux d'utilisation du français au travail est le même que celui des personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, soit 91 %. De telles statistiques illustrent donc assez clairement l'écart qu'on peut observer entre le niveau d'utilisation dans la sphère privée et l'un des domaines importants de la sphère publique, la présence des langues tierces étant très marginale au sein des milieux de travail.

En ce qui a trait aux travailleurs de langue maternelle tierce qui résidaient dans la RMR de Montréal en 2006, les données du recensement révèlent que tant l'utilisation du français que de l'anglais au travail est répandue. Ainsi, 59,3 % de ces travailleurs ont déclaré y utiliser le français, seul ou avec une autre langue, le plus souvent et 19 % ont déclaré en faire un usage régulier comme langue secondaire en plus de leur principale langue de travail, d'ordinaire l'anglais. En ce qui a trait à l'usage de l'anglais, 49,3 % des travailleurs ont déclaré l'utiliser, seul ou avec une autre langue, le plus souvent au travail et 24,9 % ont déclaré en faire un usage régulier comme langue secondaire en plus de leur langue principale, d'ordinaire le français. Mentionnons finalement que 13 % des travailleurs de langue maternelle tierce ont déclaré utiliser le français et l'anglais à égalité comme principales langues de travail⁴.

Les statistiques sur l'utilisation principale ou « secondaire » du français et de l'anglais au travail parmi les résidents de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal traduisent donc le fait que c'est plus de 78 % de ces travailleurs qui déclarent utiliser le français et 74 % qui déclarent faire usage de l'anglais dans le cadre de leur emploi principal. Un tel constat rend donc compte du fait que, si le français est largement utilisé en milieu de travail à Montréal chez les personnes de langue maternelle tierce, l'anglais y occupe une place et un statut très importants.

En outre, mentionnons que chez les personnes de langue maternelle anglaise qui résident dans la RMR de Montréal, près de 30 % des travailleurs ont déclaré en 2006 utiliser le français le plus souvent dans le cadre de leur emploi et 39 % ont déclaré en faire une utilisation régulière comme langue secondaire. À l'inverse, chez les personnes de langue maternelle française, 10,4 % ont déclaré avoir l'anglais comme principale langue de travail, alors que 33,6 % ont déclaré en faire une utilisation régulière comme langue seconde dans leur emploi.

Outre la grande diversité des informations disponibles selon qu'on adopte l'un ou l'autre des « indicateurs » ou des critères de définition des groupes linguistiques ou que l'on privilégie la langue parlée dans la sphère privée ou celle utilisée dans l'espace public, l'examen de la situation linguistique québécoise nécessite qu'on prenne en compte un certain nombre d'éléments clés.

3. C'est-à-dire moins souvent que la langue principale. Les résultats de tests qualitatifs et ceux de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée en 2006 par Statistique Canada révèlent que le terme *régulièrement* correspond généralement à une utilisation quotidienne de la langue par les répondants.

4. La somme des pourcentages de travailleurs de langue maternelle tierce qui utilisent le français le plus souvent au travail (59,3 %) et de ceux qui utilisent l'anglais le plus souvent au travail (49,3 %) est supérieure à 100 % en raison du fait que 13 % de ces travailleurs ont déclaré y utiliser ces deux langues le plus souvent et à égalité.

Ainsi, l'utilisation des statistiques portant sur les immigrants de langue maternelle tierce nous oblige à distinguer notamment ceux ayant immigré au pays après l'adoption de la Charte de ceux arrivés au pays au cours des périodes précédentes. Tant en matière de fréquentation scolaire que de caractéristiques ou de comportements linguistiques, on observe généralement des écarts importants entre ces deux sous-populations tant et si bien que, en omettant de les distinguer, on tend nécessairement à confondre l'influence des tendances antérieures au début des années 1980 et celle des tendances observées au cours des 30 dernières années.

L'examen de ces comportements linguistiques en fonction de la période d'arrivée au Canada rend clairement compte du fait que tant l'instauration de la Charte que les choix du Québec en matière de sélection des immigrants ont grandement influencé l'utilisation du français sur le territoire québécois. Par exemple, à la suite de l'entrée en vigueur de la Charte en août 1977 et des obligations qui en découlaient, le secteur de l'enseignement primaire et secondaire a connu de profonds changements. En l'espace de quelques années, les enfants issus des familles immigrantes, qui étaient, dans leur grande majorité, intégrés traditionnellement au secteur scolaire anglophone, se sont dès lors vus intégrés au secteur francophone, de telle sorte que, pour l'année scolaire 1996-1997, 80 % des enfants allophones de l'île de Montréal fréquentaient le secteur d'enseignement francophone (Paillé, 2002), un pourcentage qui a cependant plafonné à ce niveau au cours des dernières années, selon les dernières statistiques produites par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS)⁵. De plus, le secteur francophone accueillerait actuellement plus de 95 % des nouveaux arrivants d'âge scolaire (Mc Andrew, 2002). Par ailleurs, les données du recensement sur la langue de travail révèlent que les immigrants allophones arrivés au pays depuis le milieu des années 1970 avant l'âge de 15 ans et qui, pour la plupart, ont été scolarisés en français au Québec, sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser le français au travail que ceux ayant immigré au pays après l'âge de 15 ans.

En matière de langue d'usage au foyer, parmi les quelque 156 000 personnes de langue maternelle tierce recensées en 2006 et ayant immigré au Canada avant 1976, 37 % des 67 000 personnes ayant effectué un transfert linguistique au foyer vers le français ou l'anglais ont déclaré y parler le français le plus souvent. En comparaison, chez les quelque 35 000 personnes de langue maternelle tierce arrivées au pays entre 2001 et 2006 qui avaient déjà effectué un transfert linguistique, 74 % ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage au foyer⁶.

En outre, un examen de la connaissance autodéclarée du français ou de l'anglais chez les immigrants récents de langue maternelle tierce vivant dans la RMR de Montréal révèle que, en 1971, moins de 16 % de ces immigrants déclaraient ne connaître que le français comparativement à 32 % qui déclaraient ne connaître que l'anglais⁷. La connaissance des deux langues se situait alors à 25 %. En 2006, plus de 31 % des immigrants de langue maternelle tierce arrivés au cours des cinq années précédentes ne connaissaient que le français comparativement à 21 % qui ne connaissaient que l'anglais. Quant au bilinguisme français et anglais, il atteignait 40,6 %.

5. *L'effectif scolaire à temps plein et à temps partiel des jeunes* (de 2003-2004 à 2007-2008). MELS, 2009, [www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/]. (Consulté le 4 mai 2011). Voir aussi Girard-Lamoureux (2004).

6. Une proportion importante d'entre elles avaient fort probablement déjà adopté le français comme principale langue d'usage au foyer avant leur arrivée au pays. Soulignons que, en 2006, près de 143 000 personnes de langue maternelle tierce dénombrées au Québec lors du recensement ont déclaré avoir immigré au Canada en 2001 ou après.

7. Par immigrants récents, on entend ceux arrivés au pays au cours des cinq années précédant un recensement donné.

Suite aux différentes ententes en matière de sélection des immigrants intervenues entre Québec et Ottawa depuis 1968, année de la création du ministère de l'Immigration du Québec, la province accueille un nombre grandissant de ressortissants étrangers ayant le français comme langue maternelle ou capables de le parler⁸. Dans la plupart des cas, ces immigrants viennent de pays où le français est soit langue officielle, langue nationale ou langue d'usage courant. On peut estimer le nombre de pays qu'englobe cette définition inclusive des pays de la francophonie ou de tradition francophone à près d'une cinquantaine, la majorité d'entre eux se situant en Afrique. Selon les données de Citoyenneté et Immigration Canada, le pourcentage d'immigrants admis en 1980 dont la province de destination était le Québec et qui déclaraient savoir parler le français se situait à 29 % (Emploi et Immigration Canada, 1982). De ce nombre, 8,2 % déclaraient connaître les deux langues officielles du pays. En 2009, les statistiques produites par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) du Québec révélaient que 64,1 % des nouveaux immigrants venus au Québec pouvaient parler le français, dont 40,6 % les deux langues officielles du Canada (MICC, 2010). Selon la même source, 50 % des immigrants admis en 2009 étaient nés dans l'un ou l'autre des quelque 30 pays de tradition francophone identifiés par le MICC.

En plus de bénéficier de pouvoirs accrus en matière de sélection de ses immigrants, le gouvernement du Québec a élaboré des stratégies visant à franciser les immigrants adultes, entre autres par la mise en place de cours de français destinés aux nouveaux arrivants. En fait, c'est toute une politique qui s'est mise progressivement en place depuis deux décennies afin de faire du français « la langue publique commune » du Québec, sans pour autant l'opposer à l'usage d'autres langues, en particulier l'anglais (Pagé et Lamarre, 2010). Ces deux auteurs précisent :

Il se dégage de l'ensemble des documents gouvernementaux [...] que l'objectif visé par la francisation des immigrants n'est pas que ceux-ci adoptent le français comme seule langue de communication publique, mais plutôt qu'ils développent une relation préférentielle au français, dans un contexte où l'anglais est utilisé fréquemment et où la conservation de la langue d'origine est très courante (p. 9-10).

Toutefois, la francisation des immigrants relève de nombreux facteurs qui ne sont pas tous aux mains de l'État, et il y a encore plusieurs défis à relever en ce domaine (Piché, 2004; Pagé, 2005).

Parallèlement à ces développements de nature à la fois juridique (Charte de la langue française) et sociétale (diversification de l'immigration et efforts de francisation des immigrants), on assiste depuis les années 1970 à Montréal à une augmentation notable de l'usage du français au travail, tant chez les anglophones que chez les allophones (voir notamment Béland, 1995 et Bouchard, 2002). En outre, bien que la présence des anglophones unilingues continue à être importante dans certains secteurs comme les finances, les industries de pointe et les sièges sociaux des grandes entreprises pancanadiennes, les quelques statistiques présentées jusqu'ici sur la langue de travail à partir des données des recensements de 2001 et de 2006 témoignent d'un usage répandu du français, comme langue principale ou seconde, en milieu de travail, tant chez les anglophones que chez les allophones. Rappelons par ailleurs que, selon les données du recensement de 2006, 30,6 % des travailleurs québécois de langue maternelle française ont déclaré utiliser l'anglais comme langue principale (7,0 %) ou seconde (23,6 %) au travail.

8. Rappelons que le 27 novembre 1968, la loi constitutive du ministère de l'Immigration au Québec est sanctionnée et proclamée. Quatre ententes seront signées entre Québec et Ottawa : en 1971 (entente Cloutier-Lang), en 1975 (Bienvenue-Andras), en 1978 (Couture-Cullen) et en 1991 (McDougall-Gagnon-Tremblay). Ce n'est qu'à partir de 1978 que le gouvernement du Québec obtient des pouvoirs lui permettant de sélectionner lui-même les candidats qui désirent émigrer au Québec.

Dans la mesure où l'on reconnaît que l'évolution, au fil des décennies, de la composition et des pratiques linguistiques de la population immigrée doit être prise en compte dans l'analyse de la situation linguistique au Québec, il devrait en être de même de l'évolution, voire des fluctuations, et de la diversité de ces pratiques au sein d'une même génération ou d'une même cohorte d'individus. C'est pourquoi l'objet de la présente étude porte sur la notion de trajectoires de vie des individus et de leurs trajectoires linguistiques de l'enfance à la vie adulte, donc dans une perspective de durée de vie. Une telle approche permet de cerner divers comportements linguistiques dans l'espace public et l'espace privé et de mettre en lumière les phénomènes ou les forces qui agissent sur ces trajectoires linguistiques.

Dans sa présentation de la programmation relative au suivi de la situation linguistique, l'Office québécois de la langue française (OQLF) souligne que l'un des objectifs visés consiste à pouvoir « décrire et [...] comprendre l'environnement linguistique au Québec, ainsi que les choix linguistiques effectués par certains individus dans un contexte de mondialisation [et] de mobilité géographique [...] »⁹. Le document de l'OQLF indique également que l'approche privilégiée pour comprendre l'évolution de la situation linguistique observée est basée sur les trajectoires des individus « où seront pris en compte divers comportements linguistiques dans l'espace public et dans l'espace privé, et ce, tant dans les pratiques quotidiennes que dans une perspective de durée de vie¹⁰ ». Finalement, le document de l'OQLF présente l'utilité de l'approche des trajectoires linguistiques comme pouvant permettre « l'analyse de séquences d'événements dans le parcours de vie des personnes [...] et de leur relation à la langue, [laquelle] permettra de comprendre certains choix et pratiques linguistiques et de mettre en évidence [...] des facteurs explicatifs de la situation observée et de son évolution¹¹ ».

Notre étude vise donc à cerner les facteurs qui influencent (ou sont associés à) l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais en partant du principe selon lequel les pratiques linguistiques qui y ont cours sont généralement le reflet, voire la résultante, de trajectoires de vie variées. À ce titre, il nous semble important de mettre en lumière, à partir des données statistiques disponibles, les éléments des trajectoires individuelles et sociales qui semblent les plus déterminants pour l'orientation des pratiques et des identités linguistiques des personnes de langue maternelle tierce à Montréal.

Une première section présentera le cadre conceptuel général de notre étude, à savoir les présupposés sur lesquels s'appuient les notions de langue d'usage public et de trajectoires de vie et de trajectoires linguistiques dans le contexte québécois actuel. La seconde section de cette étude présentera la source de données utilisée, à savoir l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée en 2006 par Statistique Canada, ainsi que le cadre méthodologique utilisé pour l'examen des pratiques linguistiques dans l'espace public montréalais. La troisième partie porte sur les transferts linguistiques vus comme l'une des étapes des trajectoires linguistiques. On y aborde notamment les caractéristiques propres aux transferts linguistiques vers le français ou l'anglais ainsi que les principales composantes qui permettent d'éclairer la dynamique des transferts linguistiques. La quatrième partie de cette étude portera spécifiquement sur l'utilisation du français par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration. Cette utilisation sera examinée à la lumière de plusieurs dimensions (sociodémographiques, éléments liés à l'immigration, trajectoires linguistiques dites *de vie* et

9. Pour plus d'information, le lecteur est prié de se référer au site Internet de l'Office québécois de la langue française à l'adresse www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/suivi2010/20100218_presentation2.pdf, p. 2.

10. *Ibid.*, p. 3.

11. *Ibid.*, p. 4.

trajectoires linguistiques scolaires). Cette section de l'étude met en lumière le lien entre l'utilisation du français dans l'espace public montréalais et les divers éléments propres aux trajectoires des individus. Finalement, la dernière partie de l'étude examine de façon détaillée le lien entre l'usage du français dans l'espace public en utilisant l'approche de l'analyse multivariée. Cette partie met non seulement l'accent sur les dimensions les plus susceptibles d'influencer l'usage du français par les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration, mais elle présente également des résultats portant sur les trajectoires linguistiques complexes ainsi que sur le lien entre l'appartenance identitaire des individus envers les groupes francophone et anglophone et la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais.

Chapitre 1. Cadre conceptuel général

1. Trajectoires de vie et trajectoires linguistiques

L'étude des « intersections » des trajectoires de vie et des trajectoires linguistiques est utile, tant comme objet de connaissance que comme démarche méthodologique, parce qu'elle prend en compte le fait que chaque individu se déplace dans le temps et l'espace en suivant différentes trajectoires, différents trajets ou itinéraires de vie. Ces trajectoires sont souvent influencées ou déterminées par différents événements ou contextes sur lesquels les individus ont parfois un contrôle, parfois pas. Elles sous-tendent également différents comportements et pratiques linguistiques qui, au fil du temps, structurent l'expérience linguistique des individus. En outre, et comme nous le verrons dans la présente étude, il ne s'agit en fait pas seulement de trajectoires individuelles, mais également de trajectoires « catégorielles » ou sociales. On entend par là le fait que certaines trajectoires linguistiques individuelles sont souvent soumises à un « champ de forces » qui fait en sorte que les individus ayant des caractéristiques communes (origine géographique ou linguistique, expériences migratoires, etc.) ont davantage tendance à adopter tel ou tel comportement ou pratique linguistique comparativement à d'autres qui n'auraient pas ces mêmes caractéristiques en commun.

La notion de trajectoire est polysémique et multidisciplinaire, et son opérationnalisation ou son étude variera selon la discipline des sciences humaines et sociales et selon que l'on privilégiera l'analyse qualitative ou quantitative. L'approche adoptée dans le cadre de notre étude s'inspire notamment, mais pas uniquement, de l'analyse démographique des biographies (Courgeau et Lelièvre, 1989).

Dans l'introduction de leur ouvrage, ces auteurs mettent en lumière le fait que, devant deux problèmes fondamentaux auxquels fait face l'analyse démographique, soit l'analyse des interactions entre les phénomènes démographiques et l'analyse de l'hétérogénéité des groupes humains, il faut utiliser des sources d'information qui « permettent l'observation suivie d'un groupe d'individus tout au long de leur existence, ou au moins d'une partie de celle-ci, et le recueil du plus grand nombre de caractéristiques de chaque enquêté » (p. 2). Dès lors, on remarque :

L'unité d'analyse ne sera plus l'événement (décès, mariage, naissance, migration, etc.), mais la biographie individuelle, considérée comme un processus complexe. Il ne s'agit plus maintenant de chercher à isoler chaque phénomène à l'état pur, mais au contraire, d'essayer de voir comment un événement d'une existence peut influencer sur la suite de la vie de l'individu et comment certaines caractéristiques peuvent pousser un individu à se comporter différemment d'un autre (*Ibid.*).

Vue sous cet angle, cette analyse des biographies permet de situer les changements ou le parcours vécu par un individu au cours de sa vie, dans le temps et l'espace (par exemple son parcours migratoire, scolaire, professionnel, sa trajectoire linguistique, etc.), dans le cadre de la société au sein de laquelle il a évolué.

L'un des enjeux importants qu'il nous faut aborder ici est celui des méthodes de collecte de ces biographies ou parcours de vie. Faute d'avoir accès à une observation exhaustive de chaque membre d'une population donnée, et partant de leur biographie détaillée, notre étude doit se fonder sur des données recueillies lors d'une enquête transversale comportant des questions sur la situation et les pratiques actuelles et des questions de nature rétrospective. Bien entendu, une telle enquête est

imparfaite et comporte certains risques de biais, comme celui des personnes qui auraient émigré de la région à l'étude ou seraient décédées avant l'enquête. Dans la mesure où ces individus auraient des caractéristiques particulières distinctes de celles du reste de la population, l'échantillon à l'étude pourrait ainsi être biaisé. L'approche rétrospective peut également encourir des problèmes de mémoire chez les personnes interrogées.

L'une des principales difficultés qu'implique l'analyse des biographies est ce que Courgeau et Lelièvre nomment le problème des troncatures (1989, p. 21). Ce phénomène désigne l'information manquante dans le récit biographique des individus. Par exemple, bien qu'une enquête comporte de l'information sur le lieu de naissance d'une personne et sur la période au cours de laquelle cette personne a immigré dans le pays d'accueil où a lieu l'enquête, on ne dispose pas nécessairement d'informations sur les pays ou les villes où a pu vivre cette personne avant d'immigrer. On dispose donc d'histoires individuelles qui sont incomplètes. De même, si l'on dispose d'informations sur des événements ou des étapes de la vie des personnes, en revanche on peut ne pas disposer d'informations sur les événements, les rencontres, les activités qui ont pu avoir une influence sur l'évolution de ces histoires individuelles.

En dépit de ces imperfections, les enquêtes rétrospectives sont très utilisées pour l'analyse des biographies et permettent de mettre en lumière l'influence que des événements ou des étapes du parcours de vie des répondants peuvent avoir sur leur situation et leurs pratiques actuelles.

Nous l'avons mentionné, notre étude vise à examiner les phénomènes et les événements qui ont pu influencer ou qui influencent l'utilisation des langues dans l'espace public dans la région métropolitaine de recensement de Montréal chez les adultes de langue maternelle tierce. La figure 1 présente la trame chronologique à partir de laquelle nous fonderons notre analyse statistique des trajectoires linguistiques à partir de certaines des informations recueillies dans l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de 2006¹².

Aux fins de notre analyse, le point d'origine de ces trajectoires linguistiques est celui de la naissance des individus et le point d'arrivée, celui de l'EVMLO de 2006. Entre ces deux pôles, on trouve la période de la petite enfance, de l'enfance, de l'âge du début de la fréquentation scolaire au primaire, au secondaire (15 ans), le début de l'âge adulte, l'entrée en couple et le moment de l'enquête. Comme nous le verrons plus loin, étant donné que les objectifs de l'EVMLO n'étaient pas d'étudier spécifiquement toutes les étapes des trajectoires de l'enfance à la vie adulte, nous devons composer avec l'information manquante dans la biographie des individus. Tout au long de cette étude, il faut donc garder ici à l'esprit que l'« opérationnalisation » de la notion de trajectoires linguistiques est tributaire des données disponibles dans l'EVMLO de 2006. En ce sens, nous ne prétendons nullement être en mesure de couvrir l'éventail des situations qu'implique ou que désigne une telle notion. Notons par ailleurs que l'intérêt des interactions entre trajectoires de vie et trajectoires linguistiques comme objet d'étude est notamment illustré dans plusieurs travaux, notamment en Belgique francophone, qui ont mis en lumière l'influence du parcours scolaire des jeunes sur leurs pratiques linguistiques (Bauvois, 2001; Moreau et Bauvois, 1998).

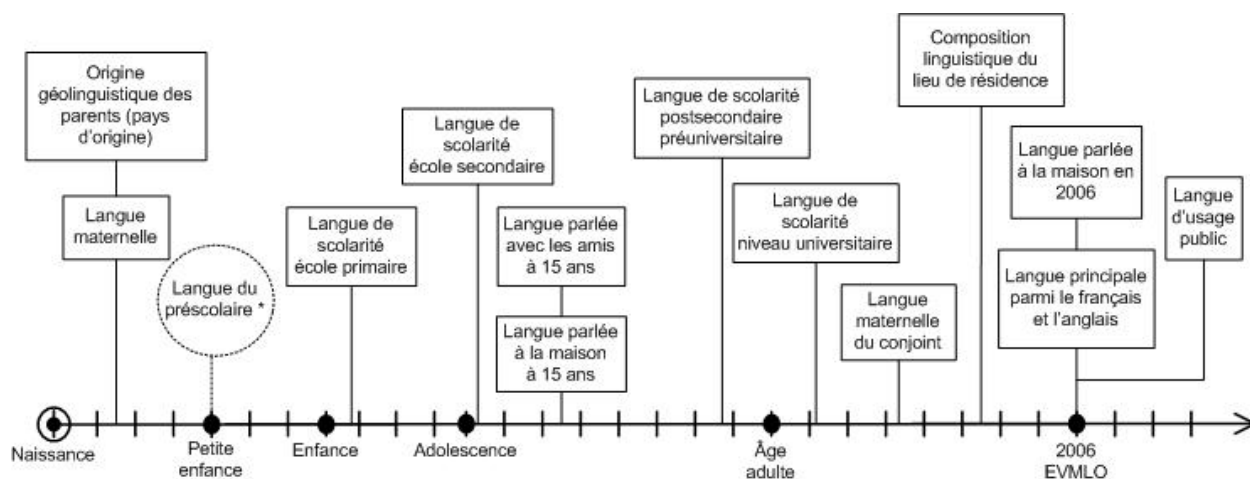
Aux différentes grandes étapes de la vie des répondants correspondent des informations sur leurs caractéristiques et leurs pratiques linguistiques. Ainsi, au point d'origine, nous disposons de l'information sur la langue maternelle des individus et l'origine géolinguistique de leurs parents (fondée

12. Cette enquête sera décrite plus en détail au chapitre suivant.

sur le pays d'origine)¹³, la principale langue des études primaires, celle des études secondaires, les langues parlées à la maison et celles parlées avec les amis à l'âge de 15 ans, la langue principale des études postsecondaires préuniversitaires de même que celle des études universitaires. Finalement, nous disposons de l'information sur la langue maternelle du conjoint des répondants.

Bien qu'elle comprenne de l'information sur les langues utilisées au travail en 2006, l'EVMLO ne comporte pas d'information sur celles utilisées dans les emplois que les individus ont occupés au cours de leur vie adulte. Toutefois, malgré l'absence d'une telle information, nous serons en mesure de montrer que certains événements jouent un rôle fondamental dans l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais.

Figure 1.

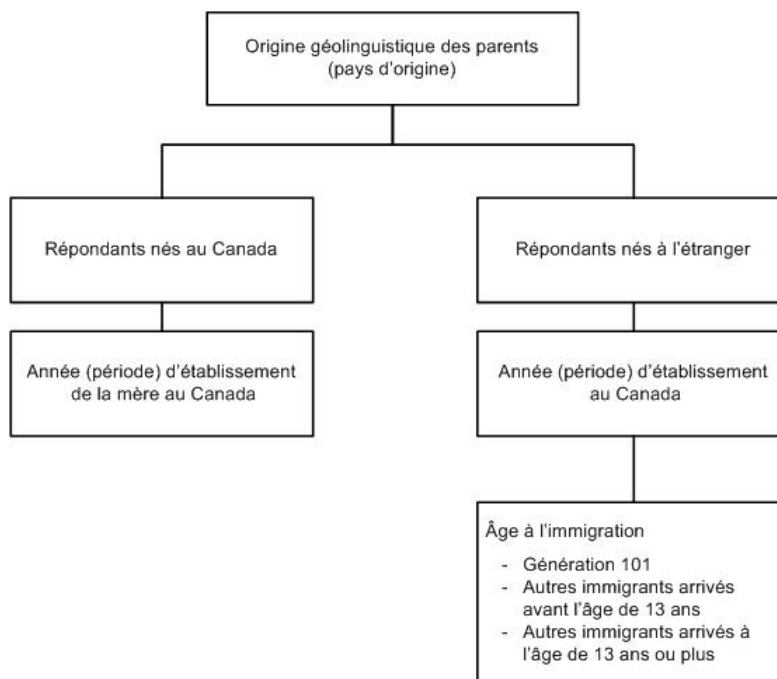


* L'information sur la langue parlée au cours de la période préscolaire n'est cependant pas présentée dans la présente étude.

Au schéma sur les trajectoires linguistiques s'ajoute celui du parcours migratoire des individus (figure 2). La période d'établissement au Canada (celle des parents, dans le cas des natifs), le nombre d'années de résidence au Québec et le lieu de résidence au moment de l'EVMLO viennent s'ajouter à l'origine géolinguistique des parents. Également disponibles, il y a, pour les immigrants, l'information sur l'âge à l'immigration et le fait de faire partie de la génération dite 101. Là encore, plusieurs informations sont manquantes, notamment celles portant sur les divers pays où ont pu séjourner les individus avant leur arrivée au Canada. Il en va de même de la migration à l'intérieur du Canada qui a pu caractériser le parcours de certains répondants. Cependant, en dépit de ces tronçures, nous verrons que les informations disponibles permettent de dresser un portrait assez informatif du lien entre le parcours migratoire et l'utilisation des langues dans l'espace public.

13. Chacune des variables étudiées dans ce rapport sera définie en détail dans les sections suivantes.

Figure 2.



Dans notre étude, l'examen des « intersections » des trajectoires de vie et des trajectoires linguistiques revêt un intérêt également parce qu'il permet de mettre en lumière le fait que, dans la société québécoise actuelle, l'utilisation de la notion de transfert ou de substitution linguistique chez les personnes de langue maternelle tierce focalise essentiellement sur la prédominance du français ou de l'anglais comme langue d'usage au foyer, sans que l'on puisse cerner l'étendue des pratiques linguistiques dans l'espace public ou dans d'autres domaines de la sphère privée. De plus, dans son acception normative, la notion de transfert ou de substitution linguistique sous-entend souvent l'idée selon laquelle ce dernier phénomène constitue la fin d'une trajectoire linguistique individuelle. Une personne de langue maternelle tierce qui utilise le français le plus souvent à la maison a, selon cette acception, adopté le comportement linguistique du groupe majoritaire. Mais qu'en est-il lorsque cette personne utilise principalement l'anglais dans le cadre de son emploi? Qu'en est-il lorsque les personnes de langue maternelle tierce utilisent leur langue maternelle comme principale langue d'usage au foyer, le français et l'anglais au travail ainsi qu'avec leurs amis?

Notre étude présentera de l'information sur les transferts linguistiques des personnes de langue maternelle tierce, mais, plutôt que de les aborder comme « en-soi », elle les situe plutôt dans une perspective de trajectoires linguistiques. D'une part, nous présenterons une approche novatrice qui, à partir des renseignements que comporte l'EVMLO de 2006, nous permet de situer le moment du transfert linguistique vers le français ou l'anglais dans la trajectoire de vie des individus (chez les immigrants, avant ou après l'établissement au pays et, chez tous, l'âge au moment du transfert). D'autre part, nous montrerons que, dans les parcours de vie des individus, la présence du français dans la sphère privée, qu'il y ait eu ou non transfert linguistique, est fortement associée à l'utilisation des langues dans la sphère publique.

Nous examinerons également les facteurs qui influent sur les pratiques linguistiques dans l'espace public montréalais, dont le milieu de travail, mais également l'association entre ces pratiques linguistiques et les trajectoires linguistiques scolaires des individus. Par le fait même, nous mettrons en lumière le lien entre ces trajectoires linguistiques scolaires, la propension à utiliser le français ou l'anglais dans l'espace public montréalais et les facteurs qui modulent cette relation. Une telle démarche nous permettra d'évaluer le « poids » du parcours scolaire sur la configuration du comportement linguistique des individus.

Finalement, malgré la linéarité temporelle présentée à la figure 1, il importe de souligner que l'analyse des biographies ou des trajectoires de vie (linguistiques et migratoires) que nous présentons ici ne présuppose pas nécessairement l'existence de relations causales unidirectionnelles et de correspondances linéaires entre les événements et les pratiques linguistiques. Comme le proposent notamment Béland (2006, 2008) et Pagé (2006), le lien de causalité ou d'influence entre les langues d'usage dans la sphère privée et celles utilisées dans la sphère publique ne peut être seulement unidirectionnel, mais fort probablement dynamique et bidirectionnel. De fait, plusieurs facteurs, dont le statut des langues en présence, exercent une influence sur l'utilisation des langues tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

2. Langue d'usage public

Selon Georgeault (2006, p. 291), l'une des motivations à l'origine de la Commission sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (Commission Larose) était « la prise de conscience que les néo-Québécois constituent un enjeu majeur pour la sauvegarde du français en Amérique du Nord ». Cet enjeu est d'autant plus important et pose plusieurs défis dans la mesure où l'étude de la situation de la langue française au Québec doit prendre en compte le fait suivant que souligne Pagé (2006, p. 28) :

[Les utilisateurs du français] entretiennent une grande diversité de rapports avec elle, de telle sorte qu'il est impossible de tous les regrouper en une catégorie unique dont les membres auraient les mêmes caractéristiques en tant que parlant français. En outre, [...] des utilisateurs peuvent avoir plus d'un rapport au français et [...] ces rapports peuvent se modifier avec le temps. Cela signifie tout d'abord que s'intéresser à la situation du français dans une approche dynamique implique que l'on analyse cette diversité de rapports partout où elle peut être observée.

Le préambule de la Charte de la langue française adoptée en août 1977 stipule que l'Assemblée nationale est résolue « à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». La Charte vise donc le domaine public, non le domaine privé. Ainsi, en 1996, le gouvernement du Québec confirme, dans sa *Proposition de politique linguistique*, que « Dans une démocratie comme la nôtre, l'usage personnel de la langue de son choix est un droit fondamental garanti par la Charte des droits et libertés de la personne. En accord avec ce principe, l'approche législative ne porte que sur les usages publics de la langue ». Ce principe avait d'ailleurs été énoncé à plusieurs reprises par le gouvernement du Québec depuis l'adoption de la Charte de la langue française, notamment dans son *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* en 1990. Qui plus est, ce dernier énoncé précise :

[c'est pourquoi] Aux yeux du Gouvernement comme de ceux de la vaste majorité du peuple québécois, l'apprentissage du français et son adoption comme langue

commune de la vie publique constituent des conditions nécessaires à l'intégration (p. 17).

La notion de langue d'usage public est une notion relativement récente, tant dans le discours politique que comme objet de recherche. Dans son Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française, publié en 1996, le gouvernement du Québec propose le concept de langue d'usage public et demande qu'une étude soit effectuée sur le sujet. Comme le mentionne Béland (1999), outre l'étude effectuée en 1993 par le Conseil de la langue française sur l'usage public des langues auprès d'un échantillon de travailleurs immigrants allophones de l'île de Montréal, ce dernier organisme avait déjà entrepris plusieurs études sur différents aspects ou domaines de l'usage public des langues, en particulier ceux visés par la législation linguistique. Il s'agissait néanmoins d'une approche sectorielle. C'est finalement en 1997 que sera menée l'enquête du Conseil de la langue française sur l'utilisation du français dans l'espace public québécois, dont le rapport intitulé *Le Français, langue d'usage public au Québec en 1997* sera publié en 1999.

Comme le souligne Béland (2006, p. 83), l'usage public des langues prend une place de plus en plus importante dans l'analyse sociolinguistique. Alors que le gouvernement du Québec propose une mesure de l'usage public des langues, le recensement canadien, dont le questionnaire détaillé comportait depuis 1971 une question sur la langue d'usage au foyer, introduit en 2001 une question à deux volets sur l'utilisation des langues en milieu de travail. En outre, mentionnons que, peu avant le recensement de 1991, Statistique Canada (1989), à la demande du Conseil du Trésor du Canada, propose le concept de « première langue officielle parlée » (PLOP) en vue de permettre au gouvernement d'estimer la demande potentielle de services dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays. Cette notion, contrairement à celle de « langue d'usage public », est dérivée de l'information portant sur la connaissance autodéclarée des langues officielles, la langue maternelle et la principale langue d'usage au foyer.

Dans ses « Propositions pour une approche dynamique de la situation du français dans l'espace public québécois », Pagé (2006, p. 57) indique :

[U]ne meilleure connaissance de l'usage public est la donnée qui manque pour permettre d'analyser sous un angle dynamique la place qu'occupe le français au Québec et particulièrement dans les zones de mixité linguistique. C'est un angle d'approche qui permet en particulier de prendre en compte le processus suivant lequel s'effectue la francisation des allophones, qui est un processus s'étendant sur plus d'une génération, et qui accorde une place déterminante à la présence du français dans la communication publique en tant que condition susceptible d'influencer ce processus.

Une telle approche dynamique repose notamment sur le fait que, en particulier chez les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, l'utilisation des langues dans l'espace public ne découle pas nécessairement de son usage au foyer, mais que l'utilisation du français dans l'espace public (au travail, à l'école) est susceptible d'intégrer le foyer familial et, au fil des générations, peut devenir la principale langue d'usage à la maison. C'est là précisément que le concept de trajectoire linguistique prend tout son sens dans la mesure où le processus dynamique qui le sous-tend permet de situer les pratiques linguistiques des individus au cœur même de leurs trajectoires de vie.

Au Québec et à Montréal en particulier, la concurrence qui prévaut entre le statut du français et de l'anglais ainsi que le choix qui s'offre aux locuteurs de ces langues dans l'une ou l'autre des sphères

d'activité quotidienne justifient sans doute pourquoi l'on s'interroge beaucoup sur l'usage public du français. De fait, s'il n'y avait qu'une seule langue « disponible », ce qui est le cas de la quasi-totalité des sociétés d'immigration, cette langue régirait la majorité des contacts dans l'espace public, car les contraintes liées à son utilisation y seraient très grandes.

La définition de ce qu'est l'usage public d'une langue ne fait pas l'unanimité parmi les spécialistes. Pour distinguer l'usage privé de l'usage public d'une langue, Béland (1999) met en relief le caractère de la communication engagée et le type de relation qui s'établit entre les acteurs de cette communication. Dans le premier cas, il situe cet usage le long d'un continuum d'intimité, l'usage public se définissant par l'impersonnalité de la communication par opposition à l'intimité d'un échange privé. Une communication impersonnelle a lieu avec une personne type définie par sa fonction et ne vise pas un individu en particulier. Dans la communication publique, la relation qui s'établit entre les interlocuteurs a pour but d'atteindre un objectif précis : une vente, l'obtention d'un service, etc. Sa raison d'être est utilitaire.

La deuxième caractéristique d'une communication publique est reliée à la nature du rapport entre les interlocuteurs, non au contenu des échanges qui s'effectuent lors de cette communication. Là encore, c'est l'aspect utilitaire de la relation qui prime, c'est-à-dire la capacité qu'a la communication de rendre possible la prestation d'un service, même si les relations professionnelles peuvent impliquer des échanges à caractère personnel. Le médecin qui exprime une certaine compassion à l'égard d'un patient, bien que cet aspect ne constitue pas la raison d'être de la relation, en est un bon exemple.

Pour distinguer l'usage privé de l'usage public de la langue, Pagé et Lamarre (2010) mettent en rapport la nature du choix de la langue avec les contraintes liées à son utilisation, s'inspirant des concepts d'usage privé et d'usage officiel mis de l'avant par Woehrling (2005). L'usage privé d'une langue ne relèverait d'aucune contrainte étatique ou institutionnelle, l'État n'intervenant pas pour baliser les choix linguistiques des individus. L'usage public (officiel), au contraire, serait soumis à certaines contraintes d'ordre législatif, comme c'est le cas avec la langue des services publics au Québec. On peut situer cette dichotomie choix-contrainte sur un continuum allant de la langue parlée au foyer, où le choix de la langue apparaît totalement libre, jusqu'à la langue de l'administration publique, où les contraintes sont les plus fortes. Toutefois, la définition de langue d'usage privé de Woehrling est très large, puisqu'elle « ... regroupe tous les cas où la langue n'est pas employée officiellement » (p. 258). Une telle définition comprend plusieurs usages, dont la langue de travail dans les entreprises privées, dans les commerces, dans le monde associatif et dans les médias. Woehrling distingue cependant l'usage privé interne et l'usage privé externe, ce dernier se référant à « ... la langue que les personnes [...] emploient [à titre privé] quand elles s'expriment en public ou s'adressent au public » (p. 259).

Selon une autre approche, dans un contexte de diglossie caractérisé par la présence de deux langues en contact dont l'une est subordonnée à l'autre dans l'espace public, comme c'est le cas dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick, l'utilisation des langues est représentée sur un continuum de contacts croissants de la langue subordonnée avec la langue et la culture dominante (Landry et Allard, 1994). À une extrémité du continuum, les contacts avec la culture dominante sont moindres et l'intimité des échanges est supérieure, comme au sein de la famille, avec les voisins et les amis. À l'autre extrémité, les contacts avec la langue dominante atteignent leur sommet dans les commerces et les services ainsi que dans les médias (télévision, cinéma, etc.).

La brève présentation de ces trois approches appelle un premier constat : l'utilisation des langues se situe sur un continuum dont les pôles sont l'utilisation privée et l'utilisation publique. Ce qui distingue

l'utilisation privée de l'utilisation publique ne fait toutefois pas consensus. Le meilleur exemple est celui de l'utilisation des médias. D'un côté, Landry et Allard (1994) en font l'un des deux pôles de leur continuum de contacts avec la culture dominante : « Dans ce domaine [celui des médias], la prédominance du groupe majoritaire devient non seulement répandue, mais également très influente puisque les médias pénètrent, dans une large mesure, les autres domaines, en particulier celui de la famille, par l'entremise de médias tels la télévision, la musique populaire, les journaux et les revues¹⁴ » (p. 36). De l'autre côté, pour Pagé et Lamarre (2010), « ... ce domaine [les médias] relève de l'usage privé, étant donné que l'État n'y intervient aucunement, par exemple par des lois qui entraveraient les choix que font les individus » (p. 19). Notons cependant que, au Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), une agence fédérale indépendante, réglemente et supervise la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes, dont la télévision et la radio. Il existe donc un certain contrôle de l'offre dans certains domaines des médias.

Selon Béland (1999), les médias présentent des aspects privés et publics à la fois. Par exemple, un courriel est une communication privée s'il est envoyé à un membre de la famille ou à un ami; par contre, il est de nature publique s'il est destiné à une entreprise ou à une administration. Dans le domaine de la télévision, même si l'écoute se produit la plupart du temps au sein du foyer, le contenu est destiné à un large public et la communication est impersonnelle, donc publique.

La langue utilisée dans le domaine privé n'est cependant pas qu'une question de choix. Au contraire, la langue qu'un individu donné choisit d'utiliser ou utilise au foyer est souvent déterminée par l'héritage culturel et la langue de ses parents (sa langue maternelle), par le fait que le conjoint est ou non de même langue maternelle, par la présence de jeunes enfants ou par d'autres facteurs. Par exemple, dans le cas des immigrants et de leurs descendants, le « choix » de conserver la langue d'origine et celui d'adopter la langue du pays d'accueil s'effectue généralement sur deux ou trois générations (Alba et coll., 2002); il ne s'agit donc pas d'un choix proprement dit, mais plutôt d'un processus d'intégration qui fait intervenir plusieurs facteurs sociaux, économiques et démographiques se déroulant sur une longue période de temps.

L'objectif de notre étude n'est pas de trancher entre différentes définitions de ce qu'est une langue d'usage public ou langue préférentielle de communication sociale. Nous avons ainsi choisi une définition inclusive qui fait intervenir plusieurs domaines, dont les médias, nous rapprochant ainsi, dans une certaine mesure, des concepts de langue d'usage officiel et d'usage privé externe de Woehrling. Nous proposons un indicateur général qui tient compte de chacun des domaines identifiés, mais nous présenterons également des statistiques sur chacun des domaines pris séparément (au moyen d'indicateurs par domaine) dans les analyses de façon à examiner leur spécificité. Certains domaines d'utilisation jugés d'une grande importance pour couvrir l'ensemble des domaines d'usage de la langue (Pagé, 2006), telle la langue des délibérations dans l'arène politique et la langue utilisée avec les administrations municipales, provinciale et fédérale, sont absents ou sous-représentés dans cette étude en raison d'informations insuffisantes à leur sujet.

Finalement, précisons que nous nous intéressons à l'orientation vers le français, par rapport à l'anglais, dans l'usage public de la langue. Pour cette raison, nous n'analysons pas l'usage public des langues tierces. L'une des conséquences de ce choix est que les personnes qui utilisent quasi exclusivement une langue tierce dans leurs relations à l'extérieur du foyer, tels l'espagnol, l'italien, l'arabe ou le chinois, sont exclues des analyses, un phénomène cependant très marginal (Béland, 1999).

14. Notre traduction.

Chapitre 2. Cadre méthodologique

Notre étude, nous l'avons déjà mentionné, porte sur les trajectoires linguistiques des personnes de langue maternelle tierce (appelées ici *allophones*) issues de l'immigration résidant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. À l'occasion, ce groupe linguistique est comparé à celui des personnes de langue maternelle anglaise (appelées ici *anglophones*), tant celles issues de l'immigration que celles issues de parents natifs du Canada.

Ces trois groupes, allophones, anglophones issus de l'immigration et anglophones issus de natifs, ont été définis à partir de deux variables. La première est la langue maternelle. Est ainsi considérée comme allophone toute personne dont la langue maternelle est une langue autre que l'anglais ou le français. Est anglophone tout répondant dont la langue maternelle est l'anglais (seul ou avec une autre langue). La deuxième variable utilisée est celle de la génération. Cette variable est dérivée de l'information sur le pays de naissance de la mère et du père. Nous avons considéré qu'un répondant est issu de l'immigration lorsqu'il est lui-même immigrant ou lorsque ses deux parents sont immigrants. Dans le vocabulaire consacré, on parle de première génération, soit les immigrants eux-mêmes, et de deuxième génération, soit les enfants des immigrants nés dans le pays d'accueil. Dans le cas des anglophones, lorsqu'au moins un des deux parents est né au Canada, on a choisi d'utiliser l'expression *anglophones issus de natifs* pour désigner les personnes de langue maternelle anglaise, quel que soit le lieu de naissance. Ce dernier groupe sera ici désigné par le vocable *troisième génération ou plus*. Il n'existe pas de réel consensus sur la façon de définir exactement qui doit être considéré comme de première, de deuxième ou de troisième génération ou plus. Une version plus détaillée de la variable *génération*, que nous expliquons plus loin, est aussi utilisée en tant que variable explicative.

2.1 Source de données et échantillon

Les résultats présentés dans cette étude sont tirés de l'analyse des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée par Statistique Canada en 2006. L'EVMLO est une enquête transversale par échantillon. Les répondants à cette enquête, dite *postcensitaire*, ont été sélectionnés à partir de la liste des personnes ayant rempli le questionnaire détaillé du recensement de 2006. L'EVMLO porte essentiellement sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Cette enquête a été menée dans les dix provinces et les trois territoires et exclut les personnes vivant dans les logements collectifs, les institutions, dans les réserves indiennes et dans les communautés inuites du nord du Québec. Sont également exclus les résidents non permanents (détenteurs de permis de travail ou d'études et les personnes qui réclament un statut de réfugié). Dans le cas du Québec, l'échantillon est composé des personnes de langue maternelle anglaise et des personnes de langue maternelle tierce dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais ou qui se sont vu assigner à la fois le français et l'anglais comme PLOP¹⁵. De plus, à l'échantillon initial de la région métropolitaine de recensement de Montréal, la base de données de l'EVMLO comprend également un sous-échantillon représentatif des

15. Étant donné que la première langue officielle parlée est une variable dérivée à partir des réponses à trois questions du recensement (successivement, la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison), les personnes qui, par exemple, connaissent le français et l'anglais, ont une langue tierce comme langue maternelle et parlent une langue tierce le plus souvent à la maison, se voient attribuer une double première langue officielle parlée, faute d'information suffisante.

personnes de langue maternelle tierce dont le français est la seule première langue officielle parlée. Finalement, la population visée par notre analyse est celle des adultes âgés de 18 ans ou plus qui résidaient sur le territoire de la RMR de Montréal au moment de l'enquête. Le rapport sur les premiers résultats de l'EVMLO (Corbeil et coll., 2007) fournit de l'information détaillée sur la composition de l'échantillon, sur la définition des groupes linguistiques ainsi que sur les éléments d'ordre historique à l'origine de l'enquête. Des informations additionnelles sur cette enquête sont également présentées à l'annexe 1.

L'échantillon de répondants sur lequel portent les analyses est donc constitué d'anglophones et d'allophones. Les allophones constituent toutefois notre groupe d'intérêt principal. Tels que définis, ceux-ci sont composés de deux sous-groupes : des immigrants, soit des personnes nées à l'étranger, et des enfants d'immigrants, soit des personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés à l'étranger. Il faut noter que notre échantillon ne comprend pas de personnes ne sachant parler ni le français ni l'anglais puisque celles-ci, par définition, ne font pas partie de la population cible. Des 3 434 répondants qui composent notre échantillon, 2 336, soit 68 %, sont des allophones appelés *issus de l'immigration* et 1 002 sont anglophones. Chez ces derniers, 11 % sont dits *issus de l'immigration* et 18 % sont des anglophones *issus de natifs*. Un peu moins de 3 % des répondants n'ont pu être classifiés dans l'un ou l'autre de ces trois groupes linguistiques (tableau 2.1).

Tableau 2.1 Taille et composition de l'échantillon

		Statut d'immigrant		
		Immigrant	Natif	Total
Nombre de répondants				
Groupe linguistique	Allophones issus de l'immigration	1 889	447	2 336
	Anglophones issus de l'immigration	202	182	384
	Anglophones issus de natifs	0	618	618
	Autres (non classifiés)	0	96	96
	Total	2 091	1 343	3 434
Nombres pondérés (en milliers)				
Groupe linguistique	Allophones issus de l'immigration	471,6	101,9	573,5
	Anglophones issus de l'immigration	64,6	49,4	113,9
	Anglophones issus de natifs	0	206,6	206,6
	Autres (non classifiés)	0	17,5	17,5
	Total	536,1	375,4	911,5

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Malgré la taille relativement modeste de l'échantillon d'allophones, toutes les précautions ont été prises afin que les résultats présentés dans notre étude soient conformes aux plus hauts standards de qualité de Statistique Canada en matière de diffusion des données. En premier lieu, tous les résultats ont été pondérés de façon à ce que ceux-ci soient représentatifs de la population visée et tiennent compte, dans la mesure du possible, de la sur- ou de la sous-représentation de certains groupes dans le fichier non pondéré. En deuxième lieu, les proportions et autres indicateurs calculés l'ont été sur la base d'un nombre minimal de dix enregistrements (tant au numérateur qu'au dénominateur). En troisième lieu, pour chaque estimation, les coefficients de variation et les intervalles de confiance ont été calculés pour évaluer la qualité de l'estimation. Selon les lignes directrices de Statistique Canada concernant la variabilité d'échantillonnage, nous n'avons fourni que des estimations ayant un coefficient de variation égal ou inférieur à 16,5 %¹⁶ (Guide de l'utilisateur de l'EVML0). De plus, à plusieurs occasions, les intervalles de confiance sont présentés et permettent de comparer rapidement deux estimations pour savoir si celles-ci sont statistiquement différentes l'une de l'autre.

On utilise souvent la variance d'échantillonnage pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. La variance d'échantillonnage est fondée sur les différences observées dans tous les échantillons possibles tirés de la population cible. En pratique, il est impossible d'établir l'ensemble de tous les échantillons permettant de calculer la variance d'une estimation. Cependant, on peut obtenir une approximation de la variance d'une estimation en fonction d'un seul échantillon. L'utilisation de méthodes de rééchantillonnage ou, plus précisément, de la méthode d'auto-amorçage, dite *bootstrap*, est une façon efficace d'obtenir une telle approximation. Cette méthode consiste à sélectionner un certain nombre de sous-échantillons indépendants de l'échantillon initial, avec remise, et de produire des estimations pour chacun des sous-échantillons. Dans le cas de l'EVML0, on a sélectionné 1000 échantillons pour produire les poids d'auto-amorçage¹⁷.

Nous avons utilisé la méthode d'auto-amorçage pour obtenir une estimation valide de la variance et, par extension, des coefficients de variation (CV) et intervalles de confiance de toutes les estimations, y compris celles découlant des modèles de régression.

2.2 Items d'utilisation des langues

Nous avons retenu six indicateurs d'utilisation du français, langue d'usage public : langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer, langue des réseaux, langue des services et des commerces, langue de consommation des médias, langue d'activité (principalement la langue de travail¹⁸) et un indicateur général d'utilisation du français. Chacun de ces indicateurs est construit à partir des réponses à différentes questions portant sur l'utilisation du français, de l'anglais et d'une langue tierce, que nous appelons *items*. L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVML0) de 2006 comprend plusieurs modules (ou thèmes) constitués de questions sur l'utilisation des langues.

16. On obtient le coefficient de variation d'une estimation en divisant l'erreur type de l'estimation (qui est la racine carrée de la variance) par l'estimation proprement dite et en exprimant la fraction résultante en pourcentage. Pour de plus amples renseignements, se référer à la publication intitulée *Statistique Canada : lignes directrices concernant la qualité*. [www.statcan.gc.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=12-539-X].

17. Le lecteur est prié de se référer au Guide de l'utilisateur de l'EVML0, pages 20 et 21.

18. Pour quelques répondants n'étant pas occupés sur le marché du travail, mais qui sont aux études (soit 120 adultes de langue maternelle tierce), l'indicateur d'activité a été complété par l'information sur l'utilisation des langues de la fréquentation scolaire au moment de l'enquête.

Ces modules sont les suivants :

- Identification du répondant
- Trajectoire linguistique de l'enfance à la vie adulte
- Scolarisation
- Accès aux soins de santé
- Participation communautaire
- Bénévolat
- Soutien social
- Langue d'usage dans la sphère publique
- Pratiques linguistiques dans les temps libres
- Pratiques linguistiques au travail

Nous avons identifié 30 situations d'utilisation des langues (ou *items*¹⁹), incluant la ou les langues parlées au foyer. Les répondants n'ont pas nécessairement tous fourni une réponse pour chacun de ces items. Dans la plupart des cas, pour qu'une question sur l'utilisation des langues soit posée à un répondant, il fallait que celui-ci ait vécu une situation en lien avec cette situation au cours d'un passé récent. Par exemple, seuls les adultes ayant utilisé les services de leur médecin de famille au cours des 12 mois précédant l'EVMLO se voyaient poser la question sur la langue dans laquelle ils avaient reçu des services à cette occasion.

L'annexe 2 présente, pour chaque item, l'énoncé indicatif de la ou des questions d'où provient et item, l'univers auquel la question s'applique, le module de l'enquête dans lequel elle s'insère et le cas de figure du choix de réponses. L'annexe 3 présente de façon détaillée les choix de réponse et le score attribué à chacune des options pour chacun des trois cas de figure que nous avons identifiés à partir des questions de l'enquête. Nous reviendrons plus loin sur les scores et la construction des indicateurs qui sont utilisés dans les analyses.

Le graphique 2.1 présente la distribution des réponses valides, des « non-réponses²⁰ » et des « sans objet » selon l'item, pour l'ensemble des répondants. Les variations dans la proportion de répondants ayant fourni des réponses valides aux questions sur l'utilisation des langues sont importantes. Par exemple, 100 % des répondants ont fourni une réponse valide à la question sur la langue parlée au foyer et à celle utilisée avec les amis en dehors de la maison. À l'inverse, moins de 1 % des répondants ont fourni une réponse valide à la question portant sur la langue utilisée avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Pour la majorité des items (18 sur 30), le pourcentage de réponses valides se situe en deçà de 50 %. Dans le domaine de la santé, par exemple, seul l'item se référant au médecin de famille affiche un pourcentage de réponses valides supérieur à 50 %, soit 52,4 %²¹. Pour ce qui est des domaines ou items sur les interactions avec la police et sur la participation à des associations, la proportion des réponses valides est plus faible, se situant sous la barre des 30 %. Elle est par contre élevée dans le cas des questions relatives à l'utilisation des médias (entre 68 % pour l'Internet et 93 % pour la télévision) ainsi que pour les questions sur la principale langue parlée avec les voisins, dans les commerces et pour

19. Les termes *items* et *situations d'utilisation des langues* sont utilisés ici sans distinction bien que, d'un point de vue strictement théorique, la notion d'« items » se réfère essentiellement aux variables qui composent les divers indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public.

20. Le pourcentage de « non-réponses » comprend les exclusions (catégorie *non demandé*) et les vraies non-réponses, soit les options de réponse *ne sait pas*, *inconnu* et *refus*.

21. Une situation qui peut s'expliquer par le fait que tous les répondants qui ont eu un contact avec le système de santé ne l'ont pas nécessairement fait par un médecin de famille.

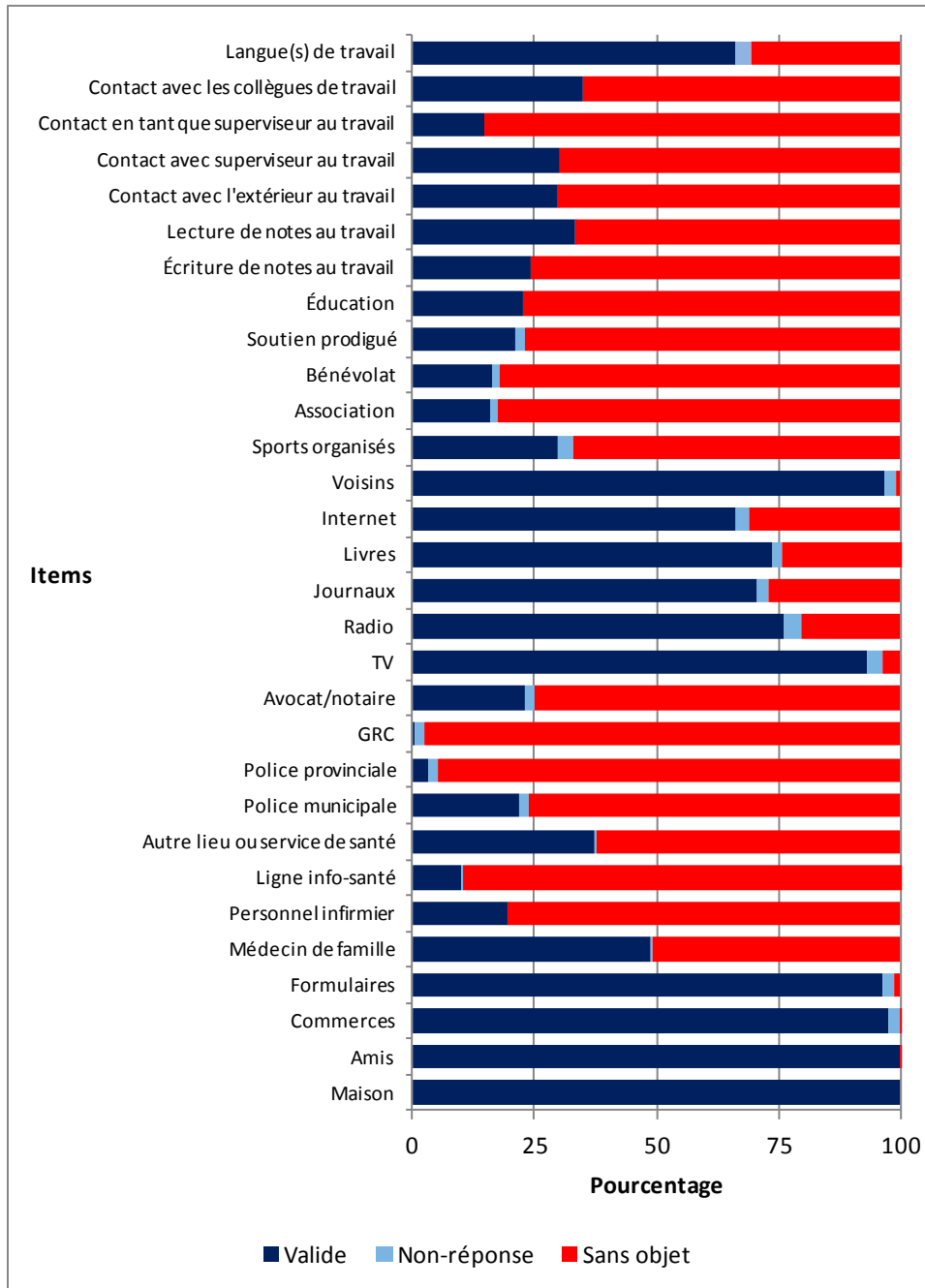
l'utilisation des formulaires (plus de 95 %). Le pourcentage de réponses valides atteint 70 % dans le cas de la langue de travail²².

Étant donné que le libellé des choix de réponse pouvait différer d'une question à l'autre dans l'EVMLO (de quatre à huit catégories de réponses possibles, selon la question), nous avons, à partir des choix de réponse disponibles, dressé un portrait de l'utilisation des langues qui repose sur la comparabilité de chacun des items entre eux²³. Quatre catégories ont ainsi été créées en regroupant les choix de réponse originaux, soit *anglais*, *français*, *anglais et français* et *autre langue seulement*.

22. Comme on peut le constater au graphique 2.1, les pourcentages de réponses valides pour les autres items liés à la langue de travail sont beaucoup plus faibles en raison de l'univers des répondants visés par ces questions. Le lecteur est prié de se référer à l'annexe 2 pour la description de ces univers.

23. Voir l'annexe 3 pour la description des trois cas de figure, ou types de choix de réponse, associés aux items composant les indicateurs de la langue d'usage public.

Graphique 2.1 Distribution des réponses valides, des « non-réponses » et des « sans objet » selon l’item, personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise

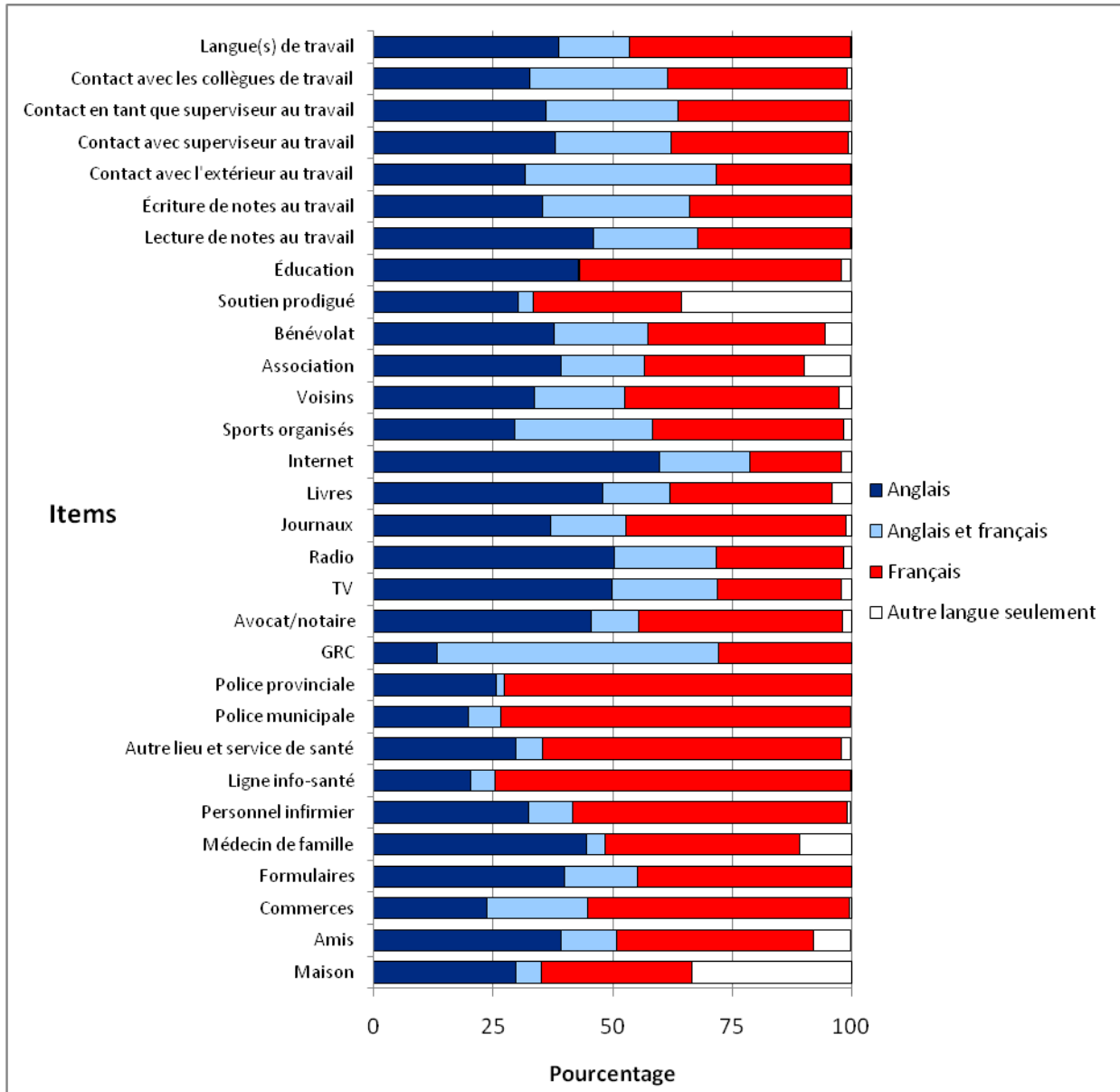


Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Le graphique 2.2 rend compte de la distribution de l'utilisation des langues pour chaque item parmi la population de langue maternelle tierce de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Si l'utilisation du français prédomine dans certains domaines ou secteurs, par exemple lors des contacts avec les corps policiers municipaux et provincial, dans les commerces et lors de la prestation de services de santé à l'exception des interactions avec le médecin de famille, l'utilisation de l'anglais est cependant répandue lors de la consommation des différents médias, en particulier Internet, la radio et la télé (niveau d'utilisation se situant entre 50 % et 60 %). Au travail, le français est généralement plus utilisé que l'anglais (46 % contre 39 %), mais dans les situations d'emploi où ces deux langues sont toutes deux utilisées à des degrés divers — ce qui est le cas de 48 % des personnes sur le marché du travail —, le niveau d'utilisation est assez similaire dans cinq des six situations à l'étude (entre 30 % et 45 % chacune). Dans les six situations concrètes au travail, le bilinguisme (utilisation conjointe de l'anglais et du français) est assez répandu, se situant entre 22 % et 40 %.

Tel qu'il a déjà été mentionné, l'utilisation exclusive des autres langues demeure une pratique linguistique marginale, sauf comme langue parlée à la maison et comme langue utilisée pour fournir un soutien à d'autres personnes, une situation vécue par 22,5 % des répondants. La similitude de la distribution des pourcentages dans ces deux contextes, en particulier en ce qui a trait à la part relative de l'utilisation d'une langue tierce seulement, soit 33 % à la maison et 36 % pour prodiguer des soins, témoigne du fait que la majeure partie du soutien prodigué par ceux qui ont déclaré se livrer à cette activité vise les parents ou les amis. On peut en déduire que la relation entre ceux qui reçoivent et ceux qui fournissent un tel soutien est très proche et s'apparente à des relations intimes caractéristiques des relations qui existent entre les membres d'un même ménage. L'utilisation exclusive des langues tierces s'observe dans une moindre mesure avec les amis, le médecin de famille et dans le milieu associatif (association et bénévolat). Dans ces dernières situations, les pourcentages ne dépassent pas 10 %.

Graphique 2.2 Distribution de l'utilisation des langues selon l'item chez les personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Aux fins des analyses, 27 des 30 items répertoriés ont été retenus. Ainsi, la langue parlée à la maison n'entre pas dans la définition de la langue d'usage public²⁴. Il en va de même de la langue utilisée pour prodiguer des soins ou fournir du soutien, celle-ci apparaissant très corrélée avec la langue parlée à la maison. Dans ce dernier cas, principalement en raison du degré de connaissance entre les personnes impliquées dans de tels échanges (parents ou amis), il est fort probable qu'il s'agisse de relations qui tendent vers l'intimité, allant au-delà d'un pur service désintéressé ou principalement utilitaire. Finalement, le troisième item exclu est celui des contacts avec la GRC en raison du très petit nombre de personnes ayant répondu à la question qui y est consacrée. Les 27 items pris en considération ont été regroupés pour former cinq indicateurs de « domaine » qui, à leur tour, ont contribué à parts égales au calcul de l'indicateur général. L'annexe 4 propose une analyse de la distribution des réponses aux items chez l'ensemble des répondants.

2.3 Indicateurs d'utilisation publique du français

Un indicateur composite (ou une échelle) « est constitué simplement d'un groupe de questions dont les réponses mises ensemble permettent de mesurer certains concepts » (Statistique Canada, n. d., p. 67). Une définition alternative se présente comme suit :

De façon générale, un indicateur est une mesure quantitative ou qualitative dérivée d'une série de faits observés qui peuvent révéler une position relative (c.-à-d. d'un pays) dans un domaine donné [...]. Un indicateur composite est le résultat de la compilation d'indicateurs individuels en un indice unique fondé sur un modèle sous-jacent. Un indicateur composite devrait idéalement pouvoir mesurer des concepts multidimensionnels dont ne pourrait rendre compte par lui-même un seul indicateur [...] ²⁵ (Nardo et autres, 2005, p. 8).

L'élaboration d'indicateurs composites repose sur une méthodologie faisant intervenir des considérations à la fois théoriques, pratiques et statistiques. Nous avons abordé dans les pages précédentes les aspects théoriques (définition de la langue d'usage public et de ses composantes) et pratiques (source de données, description et sélection des items). Les 27 items retenus l'ont été pour leur capacité à rendre compte tant de la diversité des domaines d'usage public de la langue que de la diversité d'usage propre à chaque domaine qui repose principalement, dans ce dernier cas, sur les pratiques individuelles. Pour illustrer ce dernier point, on a défini un usage public de la langue dans le domaine de la santé, mais qui peut s'exprimer individuellement de plusieurs manières, par exemple en visitant son médecin de famille ou en se rendant à une clinique médicale. Si l'on ne s'en tenait qu'aux personnes ayant visité leur médecin de famille, on exclurait du même coup un nombre important de répondants qui ont choisi ou qui ont dû consulter une infirmière d'un CLSC ou se rendre à une clinique médicale sans rendez-vous.

24. Le lecteur averti pourrait s'étonner du fait que le graphique 2.2 présente un taux d'utilisation du français et de l'anglais chez les allophones, qui semble différer de ce à quoi nous ont habitués les statistiques du recensement sur les transferts linguistiques. Or, il faut savoir que les résultats qui y sont présentés portent sur les adultes de langue maternelle tierce, immigrants ou non, et que les catégories *français*, *anglais* et *anglais et français* incluent les situations où ces langues sont présentes de façon prédominante ou secondaire. En ce sens, la proportion correspondant à la catégorie *autre langue seulement* ne doit pas être interprétée comme étant la proportion d'allophones n'ayant pas abandonné l'usage de leur langue maternelle à la maison.

25. Notre traduction.

Parmi les méthodes statistiques utilisées pour l'élaboration des indicateurs composites, celles qui sont le plus solidement établies sont l'analyse des composantes multiples, l'analyse factorielle et l'analyse de fiabilité alpha de Cronbach. Outre ces méthodes, l'approche adoptée pour l'élaboration de ces indicateurs requiert également que l'on prenne en compte la façon dont les items seront pondérés et agrégés aux fins d'analyses.

Avant de procéder à l'analyse statistique proprement dite, il nous a fallu rééchelonner la valeur des variables afin que les techniques statistiques puissent être utilisées. Nous avons ainsi créé une échelle variant de 0 à 1 pour chaque item. Cette façon de faire est équivalente à la solution proposée par Corbeil et coll. (2007) dans la confection de leur échelle, sauf que l'interprétation de l'indicateur est plus intuitive puisque celui-ci se présente comme un pourcentage (plutôt que sur une échelle variant de 1 à 5). On trouve à l'annexe 3 le score attribué à chaque catégorie de réponse, dans les trois cas de figure, à la suite du rééchelonnement. Étant donné que l'on s'intéresse à l'utilisation du français ou de l'anglais dans l'espace public et que la présence des langues tierces y est marginale, on notera que les personnes qui ont déclaré n'utiliser que des langues tierces ne se sont pas vu attribuer de score, celui-ci ayant été codé comme valeur manquante. En ce sens, sur une échelle allant de 0 à 1, 0 correspond à une utilisation quasi unique de l'anglais et 1 correspond à une utilisation quasi unique du français.

L'agencement et la combinaison des items en vue de former des indicateurs impliquent une pondération de ces mêmes items. Les items sont regroupés naturellement ou logiquement pour rendre compte d'un usage de la langue appartenant à un même domaine public. On procède également de la sorte afin de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs items au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre d'items (Corbeil et coll., 2007). Le but visé par cette stratégie est d'obtenir des indicateurs qui reflètent, dans la mesure du possible, un large éventail de situations d'interactions entre individus dans la sphère publique.

L'élaboration des indicateurs a été effectuée en trois étapes. Dans un premier temps, deux indicateurs, l'un pour le domaine de la santé et l'autre pour celui des interactions avec les policiers, ont été créés pour servir d'entrant à un indicateur de domaine, celui des services et des commerces (Services). La deuxième étape a consisté à créer les cinq indicateurs de domaine : en plus de l'indicateur des services, quatre autres indicateurs ont ainsi été calculés, soit ceux des langues utilisées avec les amis à l'extérieur du foyer (Amis), au sein des réseaux (Réseaux), pour la consommation des médias (Médias) et celles de l'activité (Activité²⁶). Dans un troisième temps, ces cinq indicateurs de domaine ont constitué les entrants pour calculer l'indicateur final, lequel rend compte de l'usage public général des langues. Cette stratégie est présentée à l'annexe 5.

La contribution de chaque item aux différents indicateurs de domaine est très variable. Cette variabilité dépend en premier lieu de l'ordre d'entrée de l'item dans la construction des indicateurs. Ainsi, les items entrés en début de processus (comme les quatre items relatifs au domaine de la santé) ont un poids final moindre sur les indicateurs que les items entrés à l'étape suivante²⁷. Par ailleurs, plus le nombre d'items représentant un domaine est élevé, plus le poids relatif de chacun de ces items est

26. Le domaine *activité* comprend l'activité sur le marché du travail et, pour les adultes ne faisant pas partie de la population dite *active*, la fréquentation d'une institution d'enseignement.

27. Par exemple, les items A, B, C et D (voir annexe 5) sont des entrants pour l'indicateur *santé* qui, lui, sert d'entrant pour l'indicateur *services*; la contribution de ces quatre items A, B, C et D est donc moindre que celle d'un item comme l'item K (langue utilisée dans les commerces) qui entre directement dans la création de l'indicateur *services*. Ainsi, le poids de chacun des items A, B, C et D dans la construction de l'indicateur *services* est donc de 0,05, tandis que le poids de l'item K est de 0,20.

faible. Un autre facteur à prendre en considération est la proportion des répondants ayant fourni une réponse valide à l'item : plus cette proportion est élevée, plus l'item aura un poids important sur la valeur de l'indicateur.

Afin de valider cette stratégie, nous l'avons confrontée à une façon beaucoup plus simple de calculer les indicateurs. Ainsi, pour ce faire, nous n'avons retenu que six items dont le taux de réponse est élevé, ce qui signifie que ces situations d'utilisation des langues sont très répandues dans la population. Il s'agit des items : amis, voisins, commerces, formulaires, télé et langue(s) de travail. Par la suite, nous avons fait en sorte que chacun de ces items contribue de façon égale au calcul de l'indicateur général. Le résultat montre que cette façon de procéder change peu les résultats : l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public montréalais parmi les allophones se situe à 53 % selon les deux approches.

À chacune des étapes de construction des indicateurs, nous avons procédé à une analyse statistique de la structure sous-jacente des items de façon à déterminer la cohérence des indicateurs créés à partir de ces items. Pour ce faire, nous avons choisi l'analyse de fiabilité alpha de Cronbach qui repose essentiellement sur le coefficient du même nom. Ce coefficient « ... mesure la cohérence interne des items compris dans un facteur [indicateur] [...]. On part du principe selon lequel les items compris dans un facteur comportent une corrélation positive les uns avec les autres, étant donné qu'ils visent à mesurer, jusqu'à un certain point, une entité ou un concept commun » (Statistique Canada, n. d., p. 71). On peut ainsi interpréter le coefficient alpha de Cronbach « ... comme la corrélation entre une échelle ou un facteur et toutes les autres échelles possibles comprenant le même nombre de questions, lesquelles pourraient être tirées d'un univers hypothétique de questions mesurant la caractéristique visée » (Statistique Canada, n. d., p. 71). Étant donné que le coefficient de Cronbach peut être interprété comme un coefficient de corrélation, sa valeur se situe entre 0 et 1.

On considère qu'un niveau de fiabilité ne devrait pas être inférieur à 0,80, bien que certains acceptent un niveau plus faible (0,70 ou même 0,60) (Nardo et autres, 2005), alors que d'autres suggèrent plutôt, lorsque les mesures concernent des individus, un niveau de 0,90 ou même de 0,95 (Stata Corporation, 2003, p. 26).

Le tableau 2.2 présente la valeur des coefficients alpha obtenus pour chaque indicateur calculé. Seul l'indicateur *réseaux* se situe sous la barre de 0,80 et il n'y a que l'indicateur général qui franchit le niveau de 0,90. Dans l'ensemble, le niveau de fiabilité des sept indicateurs créés semble donc acceptable. Notons que la valeur du coefficient alpha de Cronbach calculé pour l'indicateur général alternatif présenté ci-dessus se situe à 0,898.

Tableau 2.2 Valeur des coefficients alpha de Cronbach pour les sept indicateurs calculés

Indicateur	Valeur du coefficient alpha de Cronbach
Santé	0,865
Police	0,818
Réseaux	0,779
Services	0,878
Médias	0,893
Activité (première partie)	0,891
Indicateur général (IG)	0,914

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Au total, les six indicateurs calculés sont fondés sur les réponses d'une grande majorité de répondants. Sur un total de 2 336 répondants de langue maternelle tierce, le nombre et le pourcentage de ceux exclus en raison du fait qu'ils n'ont pas répondu aux items ou à un nombre suffisant de ceux-ci, ou encore parce qu'ils ont répondu qu'ils utilisaient seulement une langue tierce, se présentent comme suit (tableau 2.3) :

Tableau 2.3 Nombre et pourcentage de répondants exclus lors du calcul des indicateurs, personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise

Indicateur	Nombre de répondants exclus	Pourcentage de répondants exclus (%)
Amis	190	8,1
Réseaux	110	4,7
Services	20	0,8
Médias	75	3,3
Activité	675	28,9
Indicateur général	65	2,7

Note : Les nombres sont arrondis à 0 ou 5.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Notons que le nombre élevé d'exclusions pour l'indicateur d'activité par rapport aux autres indicateurs est dû au fait que les personnes qui ne sont pas sur le marché du travail ou dans le système d'éducation sont exclues, tout comme les personnes âgées ou celles demeurant au foyer afin de s'occuper de jeunes enfants.

2.4 Variables indépendantes pour l'analyse et géographies

Les variables indépendantes ou « explicatives » utilisées dans le cadre de nos analyses sont nombreuses. À cet égard, nous pouvons distinguer celles qui peuvent être désignées comme des caractéristiques fixes (invariables dans le temps, tels le sexe, la langue maternelle²⁸ ou le lieu de naissance) de celles qui changent ou peuvent varier avec le temps, comme l'âge, le niveau d'éducation ou le revenu. Bien entendu, ces dernières variables sont toutefois fixes au moment de l'enquête, bien qu'elles soient le résultat d'une évolution passée que l'enquête ne permet pas nécessairement de connaître. Certaines variables ont cependant un contenu rétrospectif, c'est-à-dire qu'elles se rapportent à des informations ou à des événements situés dans le passé du répondant. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit des variables relatives aux trajectoires scolaires et de la langue parlée (à la maison et avec les amis) à l'âge de 15 ans.

En ce qui a trait à la géographie de base utilisée dans la présente étude, elle est constituée des arrondissements (19) de la ville de Montréal et des municipalités du reste de la RMR de Montréal (91). Dans l'EVMLO, les répondants ont été répertoriés dans 88 de ces entités, soit dans 69 municipalités et dans les 19 quartiers de la ville de Montréal. Pour certains besoins de l'analyse, ces municipalités et arrondissements ont été regroupés en six grandes zones géographiques plus larges : trois pour l'île de Montréal, une pour Laval et deux pour les couronnes. La liste des entités qui forment la géographie reliée à nos analyses est présentée à l'annexe 6.

Plusieurs variables individuelles utilisées permettent de caractériser les individus selon leurs attributs personnels, tels l'âge, le sexe ou le niveau d'éducation. Ces variables ont été construites à partir de l'information contenue dans l'EVMLO, sauf celle concernant la proportion de la population dont le français est la première langue officielle parlée (PLOP)²⁹ au sein du milieu de résidence, laquelle a été calculée à partir de la base de données du recensement de 2006. Ces dernières données ont été agrégées sous la forme d'entités géographiques d'intérêt (arrondissements de Montréal et municipalités du reste de la région métropolitaine de recensement) et ensuite couplées à la base de données de l'EVMLO.

L'élaboration de certaines variables individuelles appelle des explications plus détaillées. Par exemple, les variables portant sur l'immigration sont fondées sur l'information fournie par les répondants, incluant ceux nés au Canada, sur eux-mêmes et sur leurs parents. Plutôt que de distinguer les immigrants des non-immigrants, nous avons classifié les répondants en fonction de leur génération. Dans le cas des immigrants, cette dernière est définie selon l'âge au moment de la migration, alors que, pour les non-immigrants, elle l'est selon le lieu de naissance des parents (Rumbault, 2004; Boyd, 2002). Ainsi, nous avons d'abord classifié la population immigrée selon l'âge à l'arrivée au Canada, soit ceux qui sont arrivés à l'âge de 13 ans ou plus et ceux qui sont arrivés à l'âge de 12 ans ou moins. Cet âge pivot correspond généralement au début de l'adolescence et du cycle des études secondaires. Les enfants qui ont immigré avant ou à l'âge de 5 ans ont peu ou pas de souvenirs de leur pays d'origine et ceux qui ont immigré entre l'âge de 6 et 12 ans complètent généralement leurs études primaires et secondaires et socialisent avec leurs pairs dans le pays d'accueil. Le cas des immigrants arrivés à l'adolescence est différent en ce sens que leur processus d'adaptation à la société d'accueil s'apparente à celui des

28. Si tant est que la première langue apprise à la maison dans l'enfance demeure toujours comprise par le répondant.

29. La variable *première langue officielle parlée* est une variable dérivée à partir, successivement, des réponses aux questions sur la connaissance du français et de l'anglais, la langue maternelle et la principale langue d'usage à la maison.

immigrants arrivés à l'âge adulte : ils ont notamment tendance à joindre rapidement le marché du travail dès la fin de l'instruction obligatoire (Rumbault 2004, p. 1167)³⁰.

Parmi les natifs, la typologie normalement adoptée consiste à distinguer les personnes dont au moins l'un des deux parents est un immigrant (dites *de deuxième génération*) de celles dont les deux parents sont nés dans le pays d'accueil (dites *de troisième génération ou plus*). Toutefois, certains travaux montrent que les personnes dont l'un des parents est un immigrant et l'autre un natif se rapprochent davantage, notamment en matière d'intégration économique, des personnes de troisième génération ou plus (Palameta, 2007). Aux fins de la présente étude, nous définissons la deuxième génération comme l'ensemble des natifs dont les deux parents sont des immigrants et la troisième génération ou plus comme l'ensemble des natifs dont au moins l'un des deux parents est lui-même natif.

L'EVMLO permet de connaître l'année d'arrivée au Canada des répondants ainsi que de leurs parents. En combinant ces informations, nous avons créé une variable d'année d'établissement qui consiste en l'année d'arrivée au Canada du répondant immigrant et de l'année d'arrivée de la mère pour les répondants appartenant à la deuxième génération. En outre, l'information sur les parents permet d'identifier le pays de naissance de la mère et du père et de dériver, à partir de ces informations, une variable d'origine géolinguistique des répondants — c'est-à-dire l'orientation vers l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada —, que d'autres nomment aussi *affinités linguistiques* (Carpentier, 2004) ou encore *origines linguistiques* (Girard-Lamoureux, 2004), bien que ces deux derniers construits tiennent compte à la fois du pays de naissance et de la langue maternelle du répondant.

Pour des raisons de nature historique ou pratique, de nombreux pays dans le monde ont soit le français soit l'anglais (voire les deux) comme langue officielle, langue nationale ou langue historique, le plus souvent en parallèle avec d'autres langues. Aux fins de la présente étude, nous avons largement utilisé le guide *Ethnologue. Languages of the World* (Gordon, 2005) pour établir la liste des pays de tradition linguistique française ou anglaise. Nous avons ainsi identifié 75 pays ou entités géographiques de tradition linguistique anglaise, 41 de tradition linguistique française et six de tradition linguistique bilingue anglaise et française (incluant le Canada). À partir de cette liste, nous avons attribué à chaque répondant une « origine » géolinguistique fondée sur le pays de naissance de la mère et du père (présentés à l'annexe 7). De plus, nous avons identifié les personnes de langue maternelle latine (autre que le français), soit principalement l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain, qui forment le groupe des personnes d'origine géolinguistique latine.

Une variable additionnelle a également été prise en compte en matière d'immigration. Cette variable identifie la génération dite *enfants de la loi 101*. Le terme *génération* a ici un sens différent de celui qu'on lui a prêté plus haut. La génération 101 est constituée des personnes arrivées au pays en 1977 ou après, avant l'âge de 17 ans. On a aussi inclus les personnes arrivées au pays entre 1971 et 1976 avant l'âge de six ans pour tenir compte du fait que certains individus sont arrivés avant l'adoption de la Charte de la langue française, mais ont commencé à fréquenter l'école primaire à partir de 1977.

30. C'est du reste la même approche qu'adopte Béland (2004, p. 20). Ce dernier affirme en effet que le choix de la catégorie *arrivées à 12 ans ou moins* s'explique par le fait « qu'il correspond au début de la fréquentation d'une école secondaire et qu'il est raisonnable de croire que la fréquentation des écoles québécoises doit être d'une certaine durée pour affecter l'orientation linguistique des immigrants ».

Tel que nous l'avons présenté au chapitre 1, l'information que procurent les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) sur les trajectoires linguistiques des individus est essentiellement tirée des variables sur la langue maternelle et le statut du français et de l'anglais dans le pays d'origine (origine géolinguistique), la langue qu'ils parlaient à la maison et avec les amis à l'âge de 15 ans, la langue principale de leurs études (primaires, secondaires et postsecondaires) et la ou les langues qu'ils parlaient à la maison au moment de l'enquête.

L'EVMLO de 2006 comprend plusieurs questions sur les trajectoires scolaires des répondants, dont la langue d'enseignement. Nous avons donc dérivé quatre variables relatives aux trajectoires linguistiques scolaires à partir de l'information sur la ou les principales langues des études primaires, secondaires, postsecondaires et universitaires. La première de celles-ci combine les deux premiers niveaux d'éducation de façon à obtenir une trajectoire linguistique unique couvrant ces niveaux (primaire et secondaire).

Conscients du fait que les trajectoires scolaires des individus sont en réalité souvent complexes et diversifiées, les valeurs attribuées à cette variable visent néanmoins à identifier la caractéristique linguistique principale de ces trajectoires en mettant l'accent sur l'utilisation du français ou de l'anglais. C'est ainsi qu'un répondant ayant étudié dans une langue tierce et ensuite en français sera classifié dans la trajectoire *français*. La trajectoire *autre langue* ne concerne donc que les personnes ayant étudié uniquement dans une langue tierce au primaire et au secondaire (ou seulement au primaire pour celles n'ayant pas poursuivi d'études secondaires). Les trajectoires linguistiques au niveau postsecondaire (collégial et universitaire) ont été construites de façon analogue.

Chapitre 3. Transferts linguistiques et trajectoires³¹

Avant de traiter directement de l'utilisation des langues dans la sphère publique, nous avons choisi d'aborder ici le phénomène des transferts linguistiques, parfois aussi appelés *substitutions linguistiques*. Trois raisons ont motivé ce choix. Dans un premier temps, le transfert linguistique, lequel désigne le fait de parler une autre langue que sa langue maternelle le plus souvent au foyer, mérite qu'on le considère en soi comme constituant une étape dans les trajectoires linguistiques individuelles. Deuxièmement, la présente étude permet également d'établir le lien étroit qui existe souvent entre l'utilisation privée du français ou de l'anglais au foyer et l'utilisation de ces langues dans l'espace public. Comme nous le verrons dans les chapitres subséquents, le fait pour les allophones d'avoir effectué un transfert linguistique vers le français ou l'anglais a une influence sur (ou est associé à) l'utilisation prédominante de l'une ou l'autre de ces deux langues dans l'espace public.

Troisièmement, l'EVMLO permet d'adopter une approche temporelle du phénomène des transferts linguistiques plutôt que statique, donnant par le fait même une valeur ajoutée à nos analyses. Comme nous l'avons déjà présenté au chapitre 1, l'âge au moment du transfert linguistique vers le français ou l'anglais et le moment où il se produit dans la trajectoire de vie des individus (par exemple, dans le cas des immigrants, avant ou après la migration) est susceptible d'avoir une influence ou d'être associé à l'utilisation de l'une ou l'autre des langues d'usage public au Québec. Comme le mentionnent Courgeau et Lelièvre (1989, p. 3), l'analyse démographique des biographies individuelles cherche « à situer [les changements] dans le vécu du temps et de l'espace des individus ». La seconde section de ce chapitre vise donc essentiellement à situer le phénomène des transferts linguistiques (leur incidence) dans ce vécu et cet espace temporel et migratoire des individus.

L'EVMLO de 2006 comprend quatre questions sur les transferts linguistiques : deux au sujet des transferts vers le français et deux autres sur les transferts vers l'anglais. Deux questions posées se rapportent à l'âge auquel le répondant a effectué le transfert vers l'une ou l'autre de ces deux langues, et il n'est d'ailleurs pas exclu qu'un même individu ait fait l'expérience de chacun des deux transferts. Deux autres questions ont comme objectif de saisir la principale raison du transfert. L'analyse que nous présentons dans ce chapitre permettra de savoir dans quelle mesure ces transferts s'effectuent, dans le cas des immigrants, avant ou après l'immigration au Canada (puisque l'on connaît l'âge à l'immigration et l'âge au moment du transfert linguistique). Cette distinction est cruciale puisque l'on peut présumer que les transferts linguistiques résultent de contextes forts différents selon qu'ils se produisent à l'extérieur du Canada plutôt qu'au pays.

Par ailleurs, nous examinerons également l'ampleur et certaines caractéristiques clés des transferts vers l'anglais et vers le français. Nous aborderons la question des transferts linguistiques sous deux angles. La première partie de ce chapitre présente une description des transferts linguistiques, tant ceux vers l'anglais que ceux vers le français, en tant qu'événements qui sont fonction de trois caractéristiques individuelles. Nous considérons d'abord le statut d'immigrant au moment du transfert. Les différences de comportement linguistique sont importantes selon que l'on est un allophone né à l'étranger ou un allophone né au Canada. Parmi les immigrants, nous distinguons également les transferts qui ont eu lieu

31. Sauf indication contraire, le présent chapitre ainsi que les chapitres subséquents ne portent que sur l'échantillon des personnes adultes de langue maternelle tierce, lequel compte 2 336 répondants. Tous les résultats sont, bien entendu, pondérés de sorte à représenter l'ensemble de la population adulte de langue maternelle tierce résidant dans la RMR de Montréal.

avant l'arrivée au Canada de ceux s'étant produits après l'arrivée au Canada³². Encore une fois, il s'agit d'une distinction importante qui renvoie en partie à la question même de la sélection des immigrants au Canada et, en particulier, au Québec. L'examen de l'âge au moment du transfert permet de constater que l'âge est tout aussi crucial que le statut d'immigrant pour la compréhension des transferts linguistiques. Enfin, nous présentons quelques informations sur les raisons du transfert.

La méthode utilisée dans la deuxième partie de ce chapitre est celle de l'analyse dite *de survie*. Nous analysons les transferts en tant que probabilité (ou *risque*) d'occurrence de l'événement à partir d'un moment initial. L'événement étudié est le même que dans la première partie, sauf que l'analyse tient compte de l'effet du temps écoulé sur la propension que l'événement se réalise (le temps analytique). Ce temps analytique est celui de l'âge, tant pour ce qui est des immigrants entre le moment de leur naissance et de leur arrivée au Canada que pour les natifs de deuxième génération. Pour les premiers, il est ainsi possible de suivre le processus chez les immigrants qui ont déjà fait un transfert linguistique au moment de leur arrivée au pays. Pour ce qui est de suivre le processus chez les immigrants qui n'ont pas fait de transfert vers le français ou vers l'anglais avant leur arrivée au pays, le temps analytique correspond à la durée écoulée depuis l'arrivée au Canada et le moment du transfert. Les individus ne peuvent faire l'expérience du phénomène qu'une seule fois au cours de la période d'observation. Autrement dit, pour être « à risque » ou susceptible de connaître l'événement, l'individu ne doit pas en avoir fait l'expérience antérieurement. Par ailleurs, les transferts vers l'anglais et les transferts vers le français ont été traités comme des phénomènes concurrents, c'est-à-dire qu'on a cessé d'« observer » l'individu à partir du moment où celui-ci a effectué un transfert, que ce soit vers l'anglais ou vers le français (ou, plus exceptionnellement, vers les deux langues en même temps, c'est-à-dire la même année). Cela dit, un certain nombre d'individus ont effectué un transfert vers l'anglais après en avoir effectué un vers le français, et vice versa. Ces situations sont très rares et, aux fins de simplification, nous avons choisi de ne pas en tenir compte dans la présente étude³³. Nous avons effectué des tests pour mesurer l'effet de ce choix méthodologique sur les résultats et nous avons pu constater que le fait de traiter les deux événements comme étant non concurrents change peu les résultats. La principale conséquence est d'accroître la durée de la période au cours de laquelle les individus sont susceptibles de faire l'expérience d'un transfert linguistique.

Les tables de survie et les indicateurs dérivés ont été produits au moyen de la méthode actuarielle généralement utilisée dans la construction des tables de mortalité. Nous présentons ici plusieurs séries de graphiques. Une première série décrit le processus de transfert linguistique en fonction du temps analytique — soit l'âge des individus et la durée depuis l'arrivée au Canada — pour trois sous-populations : les immigrants avant leur arrivée au Canada, les immigrants après leur arrivée au Canada et les allophones de deuxième génération (allophones issus de l'immigration nés au Canada). Dans le cas des immigrants après l'arrivée au Canada, nous proposons un graphique décrivant l'effet de l'âge à l'arrivée au pays sur l'ampleur des transferts linguistiques. Une seconde série de graphiques examine l'effet de la période historique sur l'ampleur des transferts linguistiques vers l'anglais et vers le français et se limite aux immigrants après leur arrivée au Canada ainsi qu'aux allophones de deuxième génération. Une troisième et dernière série, qui se limite également aux mêmes deux sous-populations, présente l'effet de la cohorte de naissances (deuxième génération) et de la période d'arrivée au Canada (immigrants après leur arrivée au pays) sur l'ampleur des transferts linguistiques vers l'anglais et vers le français.

32. Précisons ici que l'EVMLLO ne permet pas de savoir si le transfert linguistique qui s'est produit après l'arrivée au pays a eu lieu dans l'une ou l'autre des provinces canadiennes.

33. Ces situations représentent moins de 5 % des cas de transfert linguistique.

3.1 Les caractéristiques des transferts linguistiques vers le français et vers l'anglais

Le statut d'immigration est la première caractéristique que nous avons examinée. À cet effet, nous avons distingué trois groupes : les immigrants de langue maternelle tierce (allophones) suivis avant leur arrivée au Canada (dénommés *immigrants avant l'arrivée au Canada*), ceux suivis à partir du moment de leur arrivée au Canada (les immigrants après l'arrivée) et les natifs, soit les allophones de deuxième génération. La catégorie *immigrants après l'arrivée au Canada* est constituée des immigrants présents au Canada qui n'avaient pas effectué un transfert linguistique vers le français ou vers l'anglais avant leur arrivée au pays.

Le tableau 3.1 présente la distribution des transferts vers le français et vers l'anglais selon le statut migratoire³⁴. Pour la population allophone adulte dans son ensemble, les données de l'EVMLO révèlent une différence minime entre le « taux » global de transfert vers le français et celui vers l'anglais, soit 24 % et 22 % respectivement (non présentés dans ce tableau), un résultat qui traduit l'écart relativement faible entre le nombre de transferts vers le français (129 000) et celui vers l'anglais (139 000). Toutefois, les deux distributions selon le statut migratoire se distinguent nettement l'une de l'autre. Pour ce qui est des transferts vers l'anglais, près des trois quarts d'entre eux ont eu lieu au Canada, soit par des immigrants après leur arrivée au Canada, soit par des allophones de deuxième génération. En fait, 44 % de ces transferts vers l'anglais sont attribuables à ce dernier groupe, soit les allophones natifs. Quant aux transferts vers le français, la majorité d'entre eux ont lieu avant l'arrivée des immigrants au pays, soit 53 %, ce qui pourrait bien traduire l'incidence d'un double effet de sélection. D'une part, les immigrants dont le français est la principale langue d'usage à la maison sont informés des possibilités d'immigrer au Québec là où la langue officielle est le français, ce qui exerce un effet d'attraction sur eux. D'autre part, l'Administration québécoise sélectionne les immigrants à partir d'une autodéclaration sur la connaissance du français et de l'anglais, ce qui peut avoir pour effet de favoriser les immigrants francophones.

Tableau 3.1 Distribution des transferts chez les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon le statut migratoire, population de 18 ans et plus

Statut d'immigrant	Direction du transfert			
	Nombre (en milliers)		Distribution (en pourcentage)	
	Français	Anglais	Français	Anglais
Immigrants avant l'arrivée au Canada	68	37	53	27
Immigrants après l'arrivée au Canada	42	41	32	29
Natifs	19	61	15	44
Total	129	139	100	100

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

34. L'EVMLO ne pose pas directement de question sur la province d'établissement à l'arrivée au Canada. Des estimations approximatives donnent à penser qu'environ 10 % des personnes de langue maternelle tierce se seraient établies ailleurs au Canada avant d'arriver au Québec. Une telle situation peut avoir fait en sorte qu'un individu ait effectué un transfert vers l'anglais au Canada avant d'arriver au Québec.

La deuxième partie de ce chapitre abordera plus en détail les taux de transfert linguistique selon l'âge auquel a eu lieu le transfert, en utilisant pour ce faire une méthode qui nous semble plus appropriée, soit l'analyse de survie qui tient compte de l'exposition au risque à chaque unité de temps. Avant d'examiner cette dimension de la dynamique des transferts linguistiques, nous présenterons de l'information sur l'ampleur des transferts réalisés au Canada en fonction de l'âge auquel s'est effectué ledit transfert chez les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration.

Mentionnons à cet égard que le type d'information présenté ici est unique dans la mesure où la quasi-totalité des enquêtes et des recensements qui permettent de mesurer l'incidence des transferts linguistiques ne peut fournir de l'information sur l'âge auquel se produit le transfert. Comme l'indique Termote (2008, 2011), l'information dont nous disposons généralement porte sur les transferts dits *de durée de vie*. En ce sens, bien que nous puissions estimer le taux d'incidence des transferts linguistiques au cours d'un lustre donné à partir des données du recensement canadien, en suivant, par exemple, une cohorte d'individus d'un recensement à l'autre, l'information obtenue n'en demeure pas moins approximative. Bien que, contrairement au recensement, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006 permette d'obtenir cette information de façon rétrospective, elle n'échappe toutefois pas à un biais qui touche ces deux sources de données, soit celui introduit par l'émigration des immigrants de langue maternelle tierce qui ont adopté l'anglais comme principale langue d'usage. Puisque ceux ayant adopté l'anglais sont généralement plus susceptibles de quitter le Québec que ceux ayant adopté le français, il s'ensuit que l'information recueillie de façon rétrospective auprès des répondants qui résidaient dans la RMR de Montréal au moment de l'EVMLO de 2006 sous-estime fort probablement le pourcentage des transferts vers l'anglais.

La distribution des transferts par groupe d'âge est présentée aux graphiques 3.1a et 3.1b. En raison du grand intérêt que comporte cette information, nous avons choisi de mettre d'abord l'accent sur les transferts réalisés au Canada, soit par les immigrants après leur arrivée au pays, soit par les allophones natifs de deuxième génération. Chez les natifs de deuxième génération (graphique 3.1a), une très forte majorité des transferts linguistiques vers le français ou l'anglais ont eu lieu avant l'âge de 10 ans; c'est le cas de 82 % des transferts vers l'anglais et de 73 % de ceux vers le français.

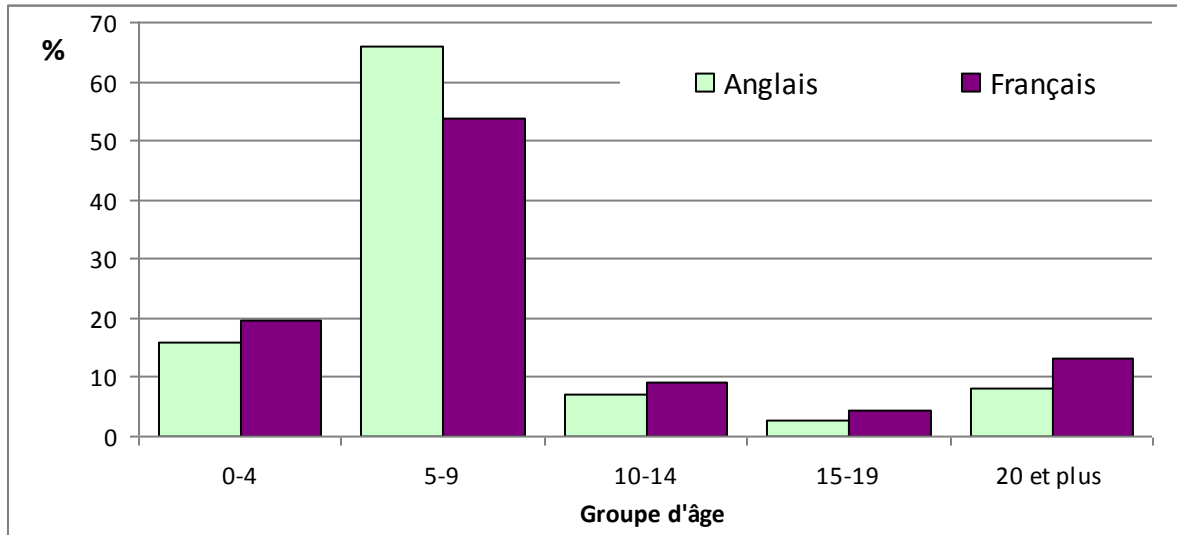
La distribution des transferts linguistiques selon le groupe d'âge chez les immigrants ayant effectué un tel transfert après leur arrivée au pays (graphique 3.1b) se présente tout à fait différemment puisque 60 % des transferts vers le français et 40 % de ceux vers l'anglais ont eu lieu aux âges adultes, soit à l'âge de 20 ans ou plus. Plus précisément, on y constate que 50 % des transferts vers le français ont lieu entre l'âge de 20 ans et 35 ans, comparativement à près de 33 % dans le cas des transferts vers l'anglais. Seulement environ 7 % des transferts vers le français ou vers l'anglais ont lieu après l'âge de 40 ans, un résultat qui fait l'unanimité parmi les chercheurs qui s'intéressent au sujet (Termote, 2008, 2011). Notons finalement que, chez ce groupe d'immigrants, les données de l'EVMLO révèlent que les transferts vers l'anglais ont eu lieu à un âge plus précoce que dans le cas des transferts vers le français. Ainsi, alors que 26 % des transferts vers l'anglais ont eu lieu avant l'âge de 10 ans, c'est le cas de 13 % de ceux vers le français.

Bien que l'explication de ce dernier phénomène dépasse largement la portée du présent rapport, soulignons que la distribution des transferts selon l'âge est toutefois difficilement comparable entre les deux groupes (graphiques 3.1a et 3.1b) en raison de la structure par âge très différente de leur population. Entre autres, notons que la proportion d'enfants au sein de la population immigrée est relativement faible, de telle sorte que, lorsqu'on vise à établir une comparaison entre ces deux groupes, l'estimation du nombre de transferts pouvant se produire durant l'enfance des immigrants une fois au

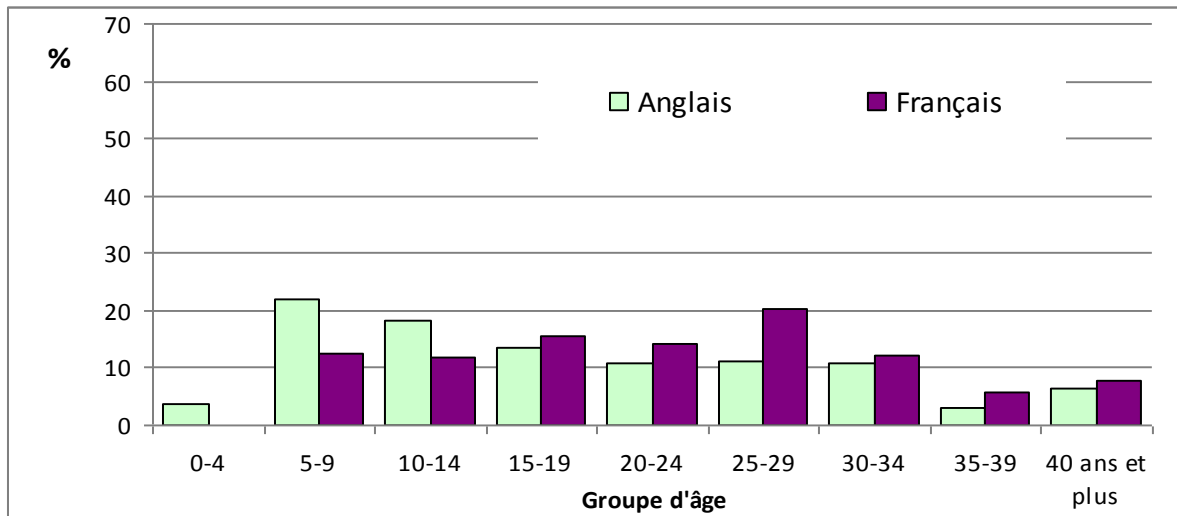
pays se voit limitée par les effectifs de population de ce groupe. L'analyse du risque permet de procéder à une meilleure comparaison des deux groupes, puisque ce type d'analyse tient compte du facteur d'« exposition initiale » au risque de faire l'expérience d'un transfert linguistique, ce que nous examinerons à la section 3.2.

Graphiques 3.1a et b Distribution des transferts linguistiques par groupe d'âge au moment du transfert, selon la langue du transfert et le statut migratoire

Graphique 3.1a – Allophones de deuxième génération



Graphique 3.1b – Immigrants allophones après l'arrivée au pays



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'une des caractéristiques de l'EVMLO de 2006 est qu'elle rend possible l'examen des raisons pour lesquelles les adultes de langue maternelle tierce ont commencé à adopter principalement le français ou l'anglais à la maison en remplacement de leur langue maternelle. Les raisons invoquées par les répondants à l'EVMLO sont constituées de 11 catégories distinctes. Aux fins de simplification, nous avons regroupé ces dernières en cinq groupes : conjoint, famille, école, milieu et autres raisons³⁵. La catégorie *famille* inclut les raisons liées aux parents, aux enfants et aux autres membres de la famille, tandis que la catégorie *milieu* en regroupe quatre, soit celles reliées aux amis, au travail, à la communauté (environnement anglophone ou francophone) et au déménagement ou à l'immigration.

L'analyse que nous proposons se limite ici aux allophones de deuxième génération et aux immigrants qui n'avaient pas déjà fait de transfert linguistique au moment de leur arrivée au Canada³⁶. Pour présenter les raisons invoquées par les répondants, nous avons choisi de procéder au regroupement des données de ces deux groupes en raison de la structure par âge très différente d'un groupe à l'autre des personnes ayant effectué un transfert. De plus, il a été nécessaire de procéder de la sorte afin d'obtenir une taille d'échantillon appropriée pour les analyses. Notons cependant que, parmi le groupe des 0-9 ans au moment du transfert, les résultats reflètent principalement la situation des allophones natifs de deuxième génération, tandis que le groupe d'âge de 20 ans ou plus au moment du transfert reflète essentiellement celle des immigrants qui n'avaient pas déjà effectué un tel transfert à leur arrivée au pays. Par ailleurs, un examen détaillé des données (non présentées) révèle que les raisons invoquées, pour un groupe d'âge donné, ne diffèrent pas de façon marquée entre ces deux groupes de population (natifs et immigrants).

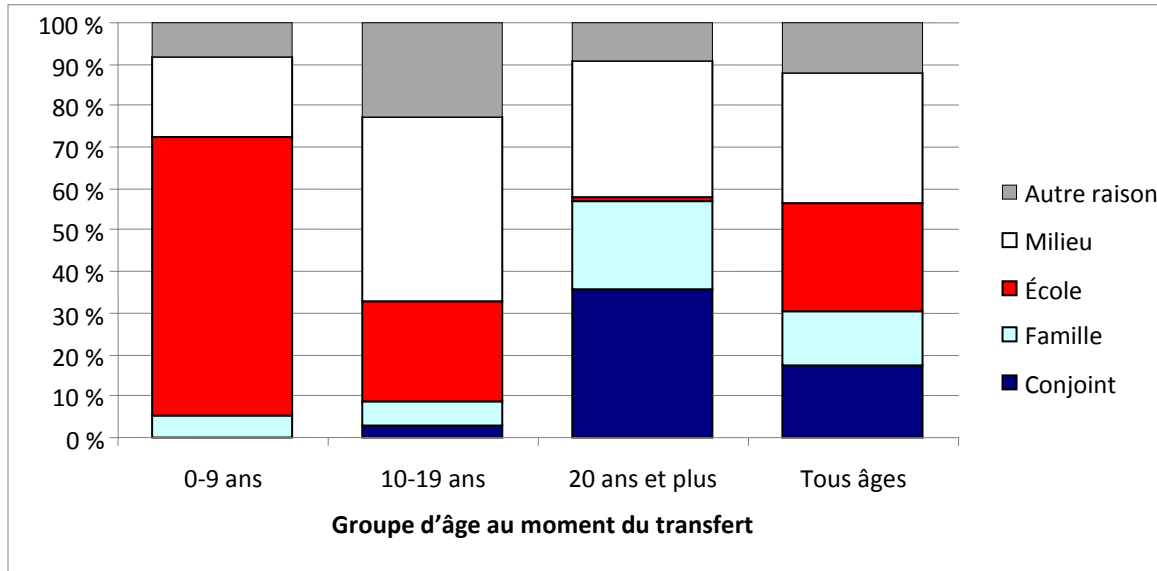
Sans surprise, les graphiques 3.2a et 3.2b rendent compte du fait que, avant l'âge de 10 ans, les raisons invoquées pour expliquer les transferts linguistiques, tant ceux vers l'anglais que ceux vers le français, sont principalement associées à la fréquentation scolaire, soit 56 % des cas de transfert vers l'anglais et 67 % des cas de transfert vers le français. Pour ce qui est des transferts survenus aux âges adultes (20 ans ou plus), le conjoint est la principale raison invoquée pour expliquer le transfert (44 % et 36 % pour les transferts vers l'anglais et ceux vers le français, respectivement), bien que d'autres raisons soient également significatives comme le milieu, principalement l'environnement linguistique de la communauté de résidence, et la famille.

35. La base de données de l'EVMLO ne permet pas, en raison du petit nombre de cas, de distinguer les éléments qui composent cette catégorie résiduelle, exception faite de la catégorie *pour apprendre la langue ou pour connaître les deux langues officielles du Canada*.

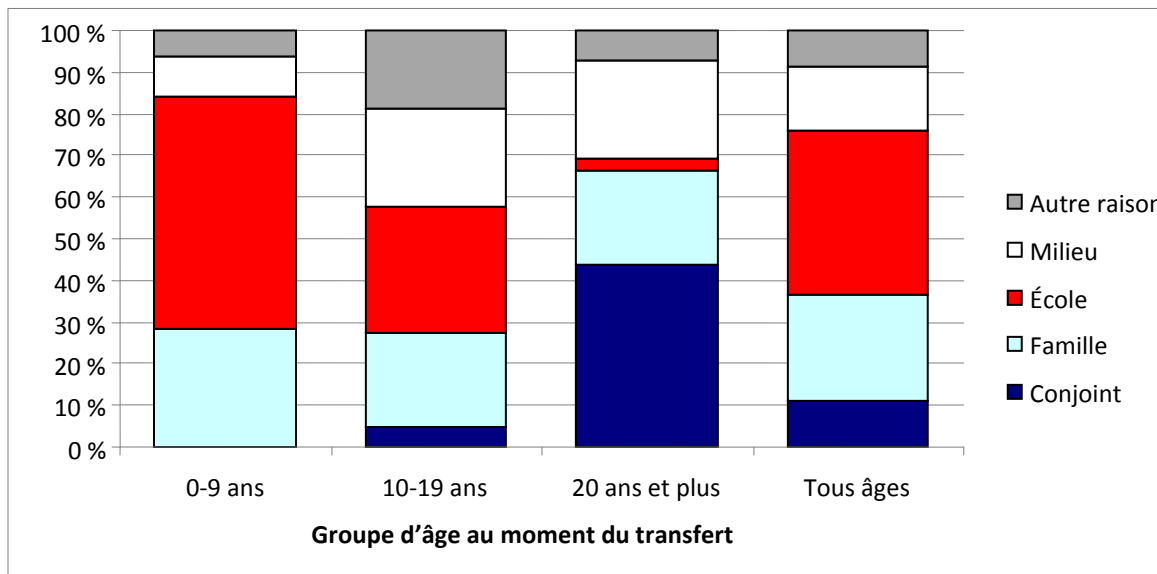
36. Le choix de ces deux groupes tient au fait qu'on s'intéresse ici aux raisons pour lesquelles les personnes ont effectué un transfert linguistique une fois arrivées au Canada; il s'agit en quelque sorte d'une façon de maintenir une certaine homogénéité de la population analysée.

Graphiques 3.2a et b Distribution des transferts linguistiques selon la principale raison du transfert, par groupe d'âge au moment du transfert et la langue du transfert. Adultes de langue maternelle tierce de deuxième génération et immigrants allophones ayant effectué un transfert après leur arrivée au Canada

Graphique 3.2a – Transferts vers le français



Graphique 3.2b – Transferts vers l'anglais



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

3.2 La dynamique des transferts linguistiques

Les trois premiers groupes de graphiques présentés dans cette section portent sur les taux de transfert et la proportion cumulée (inverse de la fonction de survie) des répondants ayant effectué un transfert selon le temps écoulé, par type de transfert (vers l'anglais ou vers le français). Les résultats présentés dans cette section sont tous issus de la méthode d'analyse de survie et doivent donc être interprétés comme des propensions à effectuer un transfert linguistique sur la base des taux de transfert calculés en fonction du temps, soit l'âge dans le cas des natifs et des immigrants avant leur arrivée au Canada et la durée de résidence au Canada dans le cas des immigrants n'ayant pas effectué de transfert avant leur arrivée au Canada.

Le premier groupe de graphiques porte sur les immigrants avant leur arrivée au Canada (graphiques 3.3a et 3.3b). On peut d'abord y observer que, dans l'ensemble, la proportion des immigrants ayant effectué un transfert linguistique vers le français avant leur arrivée au Canada est plus élevée que celle des immigrants ayant effectué un transfert vers l'anglais. Ainsi, le graphique 3.3b révèle que, pour une cohorte d'immigrants qu'on aurait suivie entre le moment de leur naissance et l'âge de 35 ans, 21 % auraient effectué un transfert vers le français et 12 % vers l'anglais avant d'arriver au Canada³⁷. Les taux présentés au graphique 3.3a, à partir desquels le graphique 3.3b a été produit, doivent être interprétés de la façon suivante : sur 1 000 immigrants de langue maternelle tierce, la propension annuelle (dite aussi *risque théorique*) de faire un transfert linguistique vers le français entre l'âge de 5 et 9 ans, par exemple, est de 1 % ou 10 pour 1 000, alors qu'elle est d'environ 4 pour 1 000 en ce qui a trait à la propension de faire un transfert vers l'anglais chez les enfants durant ce même intervalle d'âge. Dit autrement, sur 1 000 immigrants de langue maternelle tierce qui résidaient au Québec au moment de l'EVMLO, la propension de faire un transfert vers le français avant d'arriver au Canada et entre l'âge de 5 et 9 ans est de 1 % comparativement à 0,4 % pour ce qui est d'un transfert vers l'anglais. Le graphique 3.3b présente ainsi le cumul des taux (risque théorique) correspondant à chaque âge.

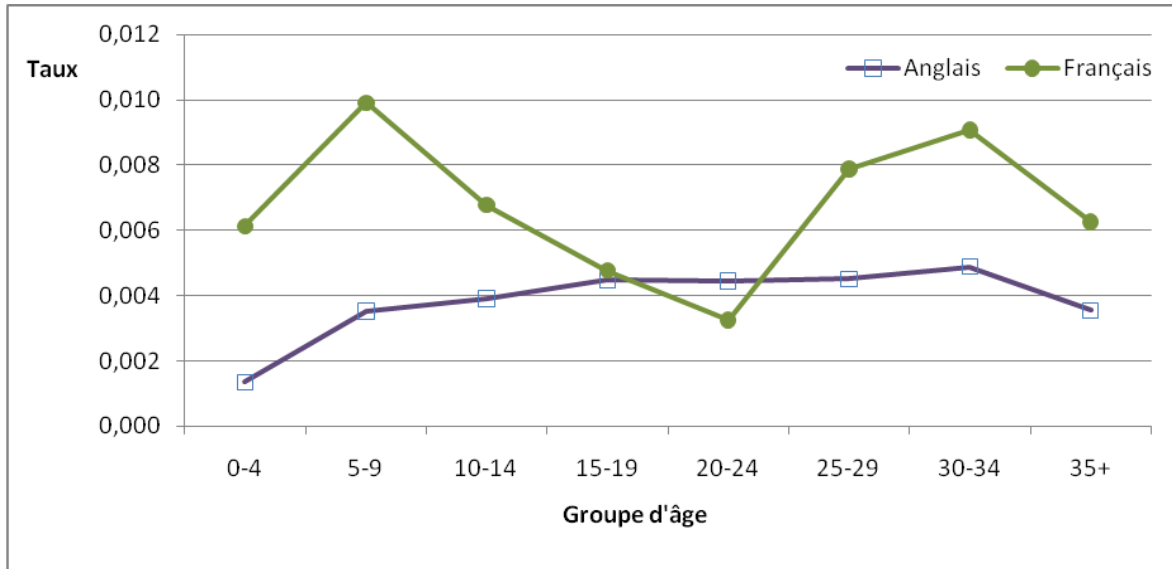
En outre, le graphique 3.3a révèle que, si les taux de transfert vers l'anglais oscillent autour de 4 individus pour 1 000 tout le long de l'axe des âges, ceux correspondant aux transferts vers le français sont beaucoup plus importants au groupe d'âge 5-9 ans et chez les personnes âgées de 25 ans ou plus, atteignant du reste près du double de ceux vers l'anglais aux plus jeunes âges. Ces derniers correspondent au début de la scolarité, ce qui, dans le cas des transferts vers le français, donne à penser que l'entrée dans le système d'éducation joue un rôle important dans les trajectoires linguistiques individuelles et familiales³⁸.

37. L'âge de 35 ans a été choisi ici essentiellement en raison du nombre négligeable de transferts linguistiques se produisant après cet âge.

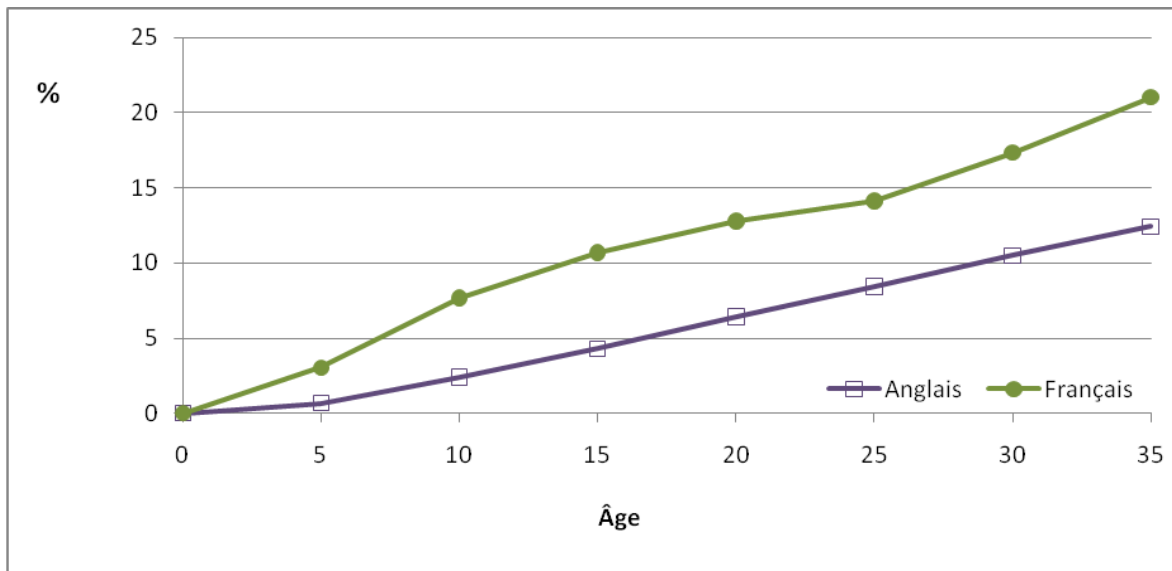
38. Bien que la vérification de cette hypothèse dépasse la portée du présent rapport et mériterait un examen plus approfondi, il est probable que ce résultat soit lié à la provenance géographique de nombreux immigrants dits *francotropes* (par exemple, arabophones ou d'Afrique francophone) et à l'importance d'institutions d'enseignement de langue française dans ces pays.

Graphiques 3.3a et b Taux de transfert et proportion cumulée des immigrants allophones ayant effectué un transfert avant leur arrivée au Canada, selon l'âge et la langue du transfert

Graphique 3.3a – Taux annuels



Graphique 3.3b – Proportion cumulée (%)



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

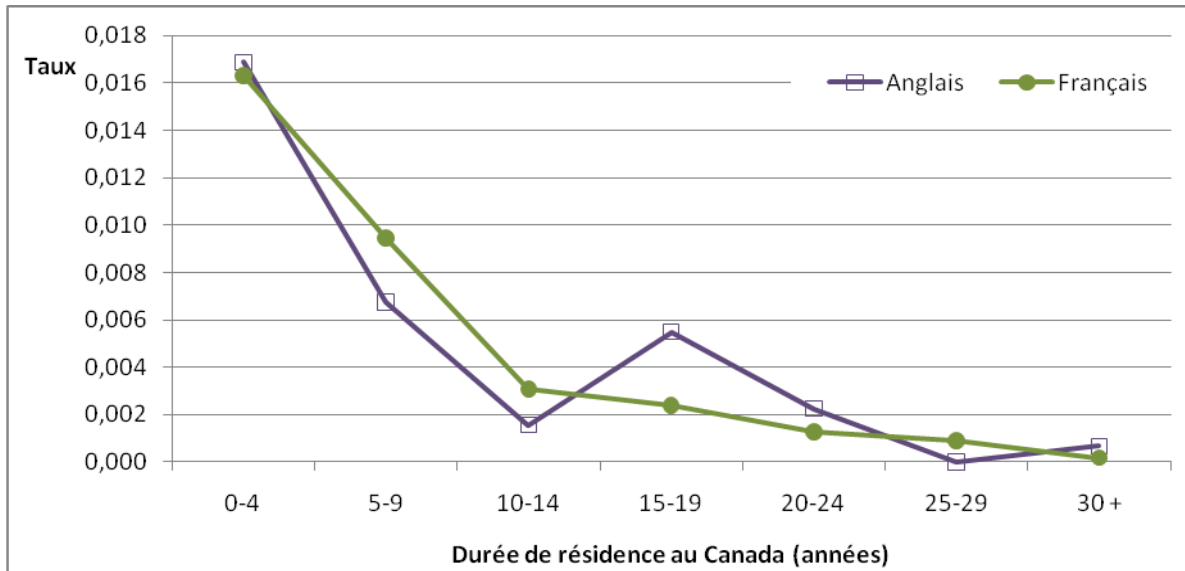
À la lumière des résultats présentés au graphique 3.3b, les graphiques 3.4a et 3.4b rendent compte du fait que les transferts sont à peu près aussi fréquents après qu'avant l'immigration au pays³⁹. Ainsi, une fois la cohorte d'immigrants arrivés au pays, la proportion de transferts vers le français chez cette cohorte d'immigrants ayant séjourné 30 années au pays et qui n'avaient pas déjà effectué de transfert avant l'arrivée au Canada est similaire à celle des transferts vers l'anglais, soit environ 14 %⁴⁰. Les courbes de taux indiquent que les transferts surviennent rapidement après l'arrivée au pays : après cinq ans de résidence au Canada, la proportion cumulée de répondants ayant effectué un transfert vers le français ou l'anglais se situe à 8 %, ce qui représente un peu plus de la moitié de l'ensemble des transferts effectués vers le français ou l'anglais (soit 15 %) après l'arrivée au pays.

39. Mentionnons ici que les graphiques 3.4a et 3.4b portent sur les immigrants de langue maternelle tierce qui n'avaient pas déjà fait de transfert linguistique vers le français ou vers l'anglais avant d'arriver au pays.

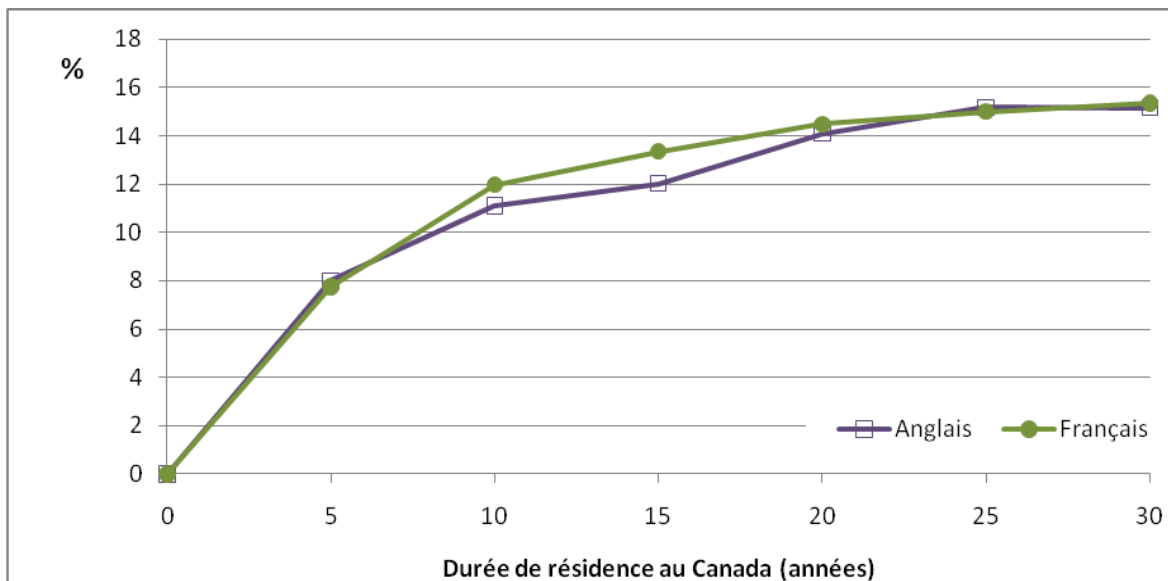
40. Rappelons qu'il s'agit ici de ceux résidant dans la RMR de Montréal au moment de l'EVMLO.

Graphiques 3.4a et b Taux de transfert et proportion cumulée des immigrants allophones ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays, selon la durée de résidence au Canada (en années) et le type de transfert

Graphique 3.4a – Taux annuels



Graphique 3.4b – Proportion cumulée (%)



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Bien qu'il y ait moins de jeunes que d'adultes parmi les immigrants, la propension des plus jeunes à effectuer un transfert linguistique reste plus élevée que celle des adultes, ce dont rendent compte les proportions cumulées de personnes ayant fait un transfert selon le groupe d'âge à l'arrivée au Canada (graphiques 3.5a et 3.5b). La différence entre les personnes arrivées avant l'âge de 13 ans et les deux autres groupes d'âge est particulièrement importante dans le cas des transferts vers l'anglais. En outre, plus l'âge à l'arrivée est élevé, moins on observe de transferts linguistiques, tant vers l'anglais que vers le français. Ces deux graphiques révèlent, entre autres choses, que chez les personnes arrivées au Canada avant l'âge de 13 ans, près de 30 % ont effectué un transfert vers l'anglais au cours des dix années suivant leur arrivée au pays comparativement à environ 5 % chez celles arrivées à l'âge adulte (20 ans ou plus). En ce qui a trait aux transferts vers le français, ces proportions sont de 20 % et 10 % respectivement. On notera également que, dans le cas des taux de transfert vers le français, les personnes arrivées au pays entre l'âge de 13 et 19 ans affichent des taux très proches de ceux de leurs cadets, les deux courbes du graphique 3.5a étant presque parfaitement parallèles au fil des années de résidence.

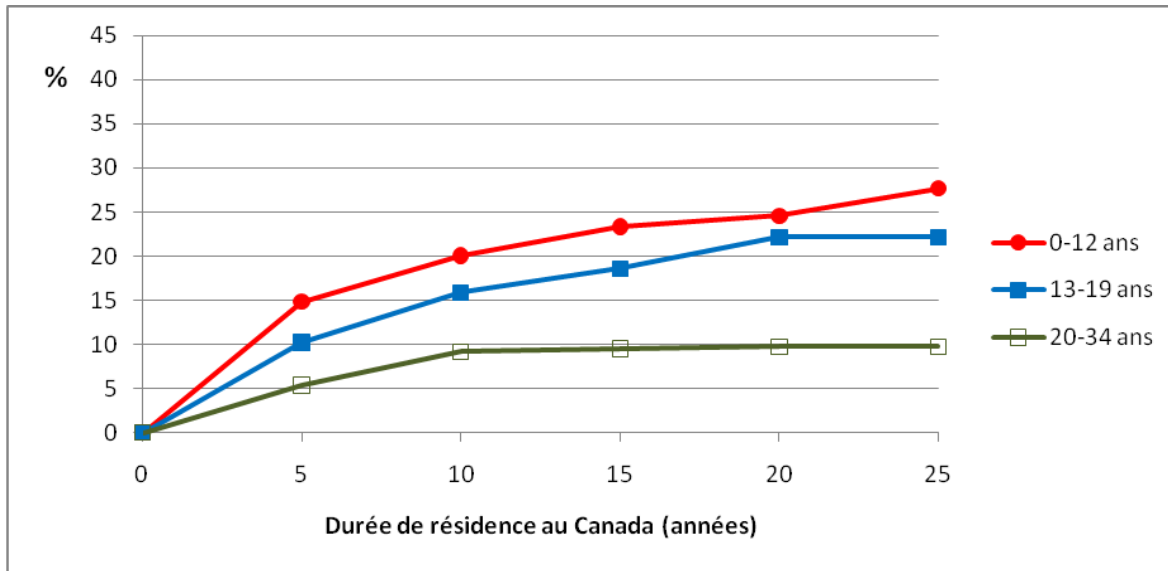
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permet de suivre les allophones dits *de deuxième génération*, soit ceux nés au Canada de deux parents immigrants, depuis leur naissance jusqu'au moment de l'enquête. L'utilité d'un tel suivi tient au fait qu'il permet de dresser un tableau plus complet du phénomène des transferts linguistiques, sans qu'interfère l'influence de la migration internationale. C'est ce que présentent les graphiques 3.6a et 3.6b.

La première constatation que permettent ces deux graphiques est que, contrairement à ce qu'on a pu observer en ce qui a trait aux transferts linguistiques des immigrants, avant ou après la migration, l'ampleur du phénomène des transferts linguistiques vers l'anglais parmi les allophones de deuxième génération est beaucoup plus importante que celle des transferts vers le français. Ainsi, pour une cohorte d'individus de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert linguistique, suivie entre la naissance et l'âge de 35 ans, 73 % ont effectué un transfert vers l'anglais, comparativement à 27 % vers le français⁴¹. Alors que l'ampleur des transferts linguistiques observés chez les immigrants peut s'expliquer en partie par le double processus d'autosélection et de sélection auquel sont soumis ces immigrants, dont le facteur linguistique est un critère important chez les allophones de deuxième génération, s'y ajoutent également des éléments propres au contexte historique. Il faut en effet tenir compte du fait que les parents de ces allophones sont généralement issus de vagues migratoires antérieures à celles des immigrants actuels; par conséquent, et en raison des dynamiques linguistiques qui prévalaient au Québec avant l'avènement de la loi 101, ces parents sont plus susceptibles d'avoir intégré le secteur institutionnel anglophone que francophone au moment de leur établissement au pays. L'effet de sélection devrait éventuellement se faire sentir chez ce groupe, mais plus tard que chez les immigrants, en raison du décalage générationnel.

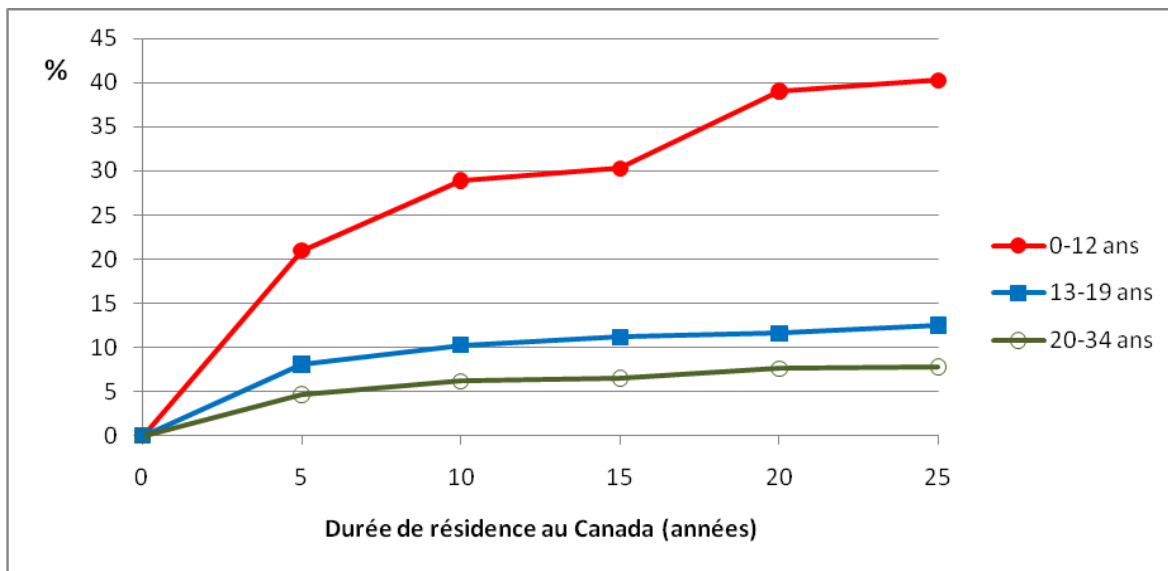
41. Mentionnons que près de 44 % des adultes de langue maternelle anglaise ont effectué un transfert vers le français ou l'anglais entre le moment de leur naissance et l'âge de 35 ans.

Graphiques 3.5a et b Proportion cumulée des immigrants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays, selon la durée de résidence au Canada, l'âge à l'arrivée et le type de transfert

Graphique 3.5a – Transferts vers le français



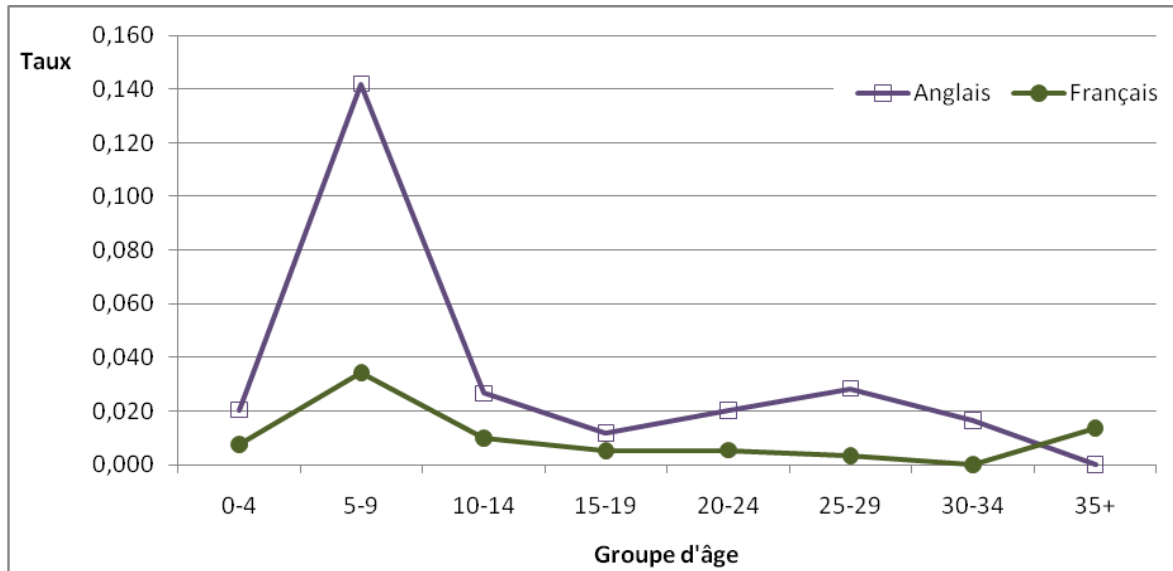
Graphique 3.5b – Transferts vers l'anglais



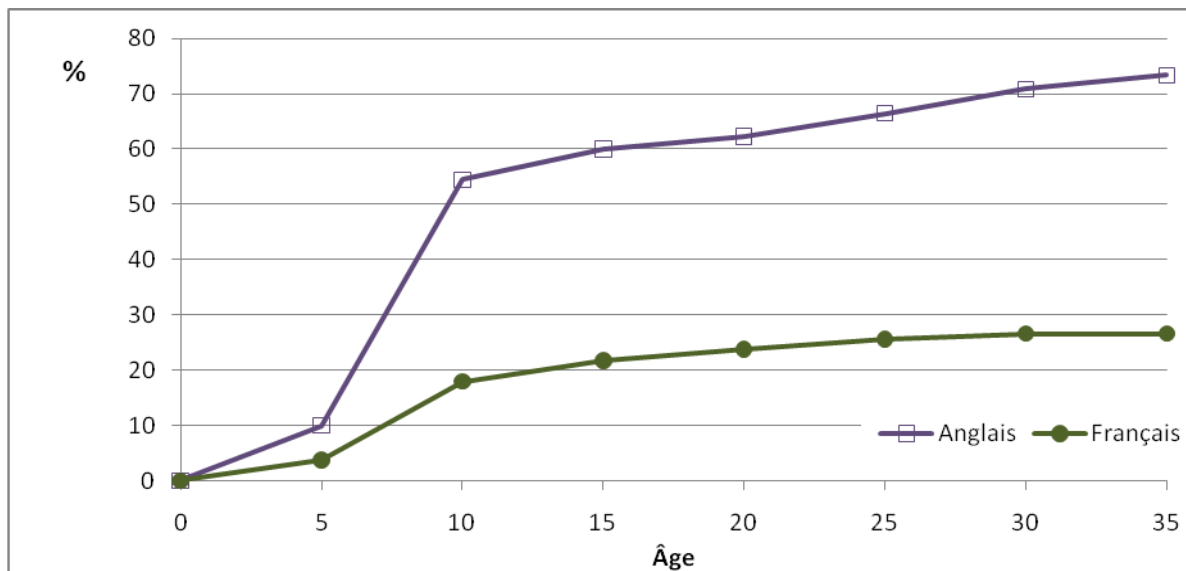
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphiques 3.6a et b Taux de transfert et proportion cumulée des adultes de langue maternelle tierce de deuxième génération ayant effectué un transfert selon l'âge et le type de transfert

Graphique 3.6a – Taux annuels



Graphique 3.6b – Proportion cumulée



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'effet de l'âge sur les transferts linguistiques est important, tout semblant se jouer durant l'enfance. Les statistiques de l'EVMLO portant sur les transferts linguistiques des allophones de deuxième génération révèlent que la part des transferts ayant lieu entre l'âge de 0 et 9 ans représente 82 % de l'ensemble des transferts vers l'anglais et 73 % des transferts vers le français. Des statistiques non présentées ici indiquent que le taux de transfert linguistique atteint un sommet à l'âge de 6 ans, tant du côté anglais que du côté français, ce qui illustre encore l'effet probable du début de la scolarisation sur les transferts linguistiques. En comparant ces pourcentages avec ceux correspondant aux immigrants après leur migration au Canada (graphique 3.1b), on constate que, dans le cas des transferts vers l'anglais, 26 % surviennent entre l'âge de 0 et 9 ans, 32 % entre l'âge de 10 et 19 ans et finalement 42 % à l'âge de 20 ans ou plus. En ce qui a trait aux transferts vers le français, la distribution des transferts est plus « âgée », soit 13 % entre l'âge de 0 et 9 ans, 27 % entre l'âge de 10 et 19 ans et 60 % à 20 ans ou plus. Il se pourrait qu'une partie non négligeable des transferts vers le français chez les immigrants après l'arrivée au pays soit reliée au mariage ou au fait de vivre en union exogame, une hypothèse qui reste à vérifier, mais qui semble être conséquente avec les résultats présentés au graphique 3.5b : en effet, le fait que les taux de transferts linguistiques demeurent élevés chez les personnes arrivées entre l'âge de 13 et 19 ans (lorsque comparés aux 0-12 ans) pendant plusieurs années suivant l'arrivée, peut difficilement n'être attribuable qu'à la fréquentation scolaire. En outre, il se pourrait également que le milieu de travail puisse avoir une influence sur les pratiques linguistiques au foyer.

Les statistiques présentées jusqu'à maintenant tenaient compte de l'âge et de la durée de résidence depuis l'arrivée au Canada. Nous avons pu constater que les transferts se produisent tôt, tant en ce qui a trait à l'âge qu'à la durée de résidence. Un autre facteur temporel entre cependant en jeu : le « temps historique ». Le Québec a en effet été le théâtre d'une transformation rapide sur le plan linguistique depuis les années 1970, et ce, dans plusieurs domaines, dont ceux de l'éducation et de l'immigration. Les effets de ces transformations sur les transferts linguistiques peuvent être examinés grâce aux données de l'EVMLO. Il existe deux approches possibles pour ce faire. La première est l'approche transversale : on examine l'ampleur du phénomène des transferts linguistiques d'une période historique à l'autre. Une deuxième approche est longitudinale : on observe l'évolution en fonction de cohortes, c'est-à-dire d'un regroupement d'individus qui partagent un même événement initial. C'est le cas des personnes nées au cours d'une même période, que l'on suit au fur et à mesure qu'elles avancent en âge, ou des immigrants arrivés au Canada au cours d'une même période, que l'on suit au fur et à mesure que s'accroît la durée de résidence au pays. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats obtenus à partir de ces deux approches mènent à des conclusions similaires.

Mentionnons d'entrée de jeu que, selon les données de l'EVMLO, sur l'ensemble des transferts ayant été effectués au Canada, 21 % ont eu lieu entre 1990 et 2006, soit une moyenne de près de 2 000 transferts par année. Le nombre de transferts s'étant produits entre 1990 et 1995 étant un peu plus élevé, l'examen du nombre de transferts ayant eu lieu entre 1995 et 2006 révèle que le nombre annuel moyen de transferts s'étant produits au cours de cette dernière période se situe à 1 650 (résultats non présentés).

Les graphiques 3.7a, 3.7b, 3.8 et 3.8b présentent l'effet du « temps historique » sur les taux de transfert linguistique. Ce temps historique a été divisé en trois périodes : avant 1975, 1975-1989 et 1990-2006⁴².

42. Ce découpage, bien qu'un peu arbitraire, correspond approximativement à trois périodes distinctes de la problématique et de la dynamique linguistiques au Québec. Ainsi, la première (avant 1975) correspond à une période où les allophones avaient généralement tendance à s'orienter davantage vers l'anglais que vers le français dans leurs pratiques linguistiques; la seconde (1975-1989) correspond à une période de changements importants de la législation linguistique québécoise et de la migration de nombreux anglophones vers les autres provinces canadiennes; la troisième période (1990-2006)

Cette notion de « temps historique » ne doit pas être confondue avec celle de « période d’immigration ». Elle couvre en effet toutes les personnes de langue maternelle tierce ayant répondu à l’EVMLO en 2006 et qui, selon les informations recueillies, étaient présentes au Canada au cours de chacune de ces trois périodes. Par exemple, la période 1975-1989 comprend toutes les personnes qui, avant ou au cours de cette période, sont nées au Canada ou ont immigré au pays et qui habitaient la RMR de Montréal au moment de l’enquête. Les résultats sont présentés pour les immigrants après l’arrivée au pays qui n’avaient pas déjà effectué de transfert avant leur arrivée (graphiques 3.7a et 3.7b) ainsi que pour les allophones de deuxième génération seulement (graphiques 3.8a et 3.8b).

Une fois les immigrants arrivés au pays, l’effet de période sur les transferts vers l’anglais est sans équivoque : alors que, pour la période d’avant 1975, la proportion cumulée de personnes ayant effectué un transfert vers l’anglais se situait à 30 % après 20 ans de vie au Canada, cette proportion diminuait à 13 % pour la période 1975-1989 et à 5 % à la dernière période, soit 1990-2006. En d’autres termes, parmi tous les immigrants présents au pays en 1975 et arrivés au cours des 20 années précédentes, 30 % avaient effectué un transfert vers l’anglais, alors que cette proportion était de 5 % chez tous les immigrants présents au pays au cours de la période 1990-2006, qui n’avaient pas déjà fait de transfert auparavant et qui résidaient au Canada depuis 20 ans ou moins.

Cette diminution ne s’est pas nécessairement traduite par une augmentation proportionnelle des transferts vers le français. On semble en effet assister à la conjonction de deux dynamiques distinctes. D’une part, pour les périodes d’avant 1975 et de 1975 à 1989, la diminution des transferts vers l’anglais s’est produite parallèlement à une hausse des transferts vers le français. Pour la période 1975-1989, la proportion cumulée de transferts vers le français chez les immigrants s’étant établis au pays au cours des 20 années précédentes se situe à 21 % comparativement à 13 % pour les transferts vers l’anglais. Pour la troisième période, de 1990 à 2006, la proportion cumulée d’immigrants ayant effectué un transfert vers le français atteint 12 %, comparativement à 5 % dans le cas des transferts vers l’anglais.

D’autre part, cette évolution particulière pourrait avoir été induite par un changement survenu dans la composition de la population immigrante qui s’établit à Montréal. Les nouveaux immigrants viennent en effet de régions où les langues nationales sont beaucoup plus différentes du français et de l’anglais que par le passé, une proportion importante des nouveaux immigrants étant alors originaires de l’Europe.

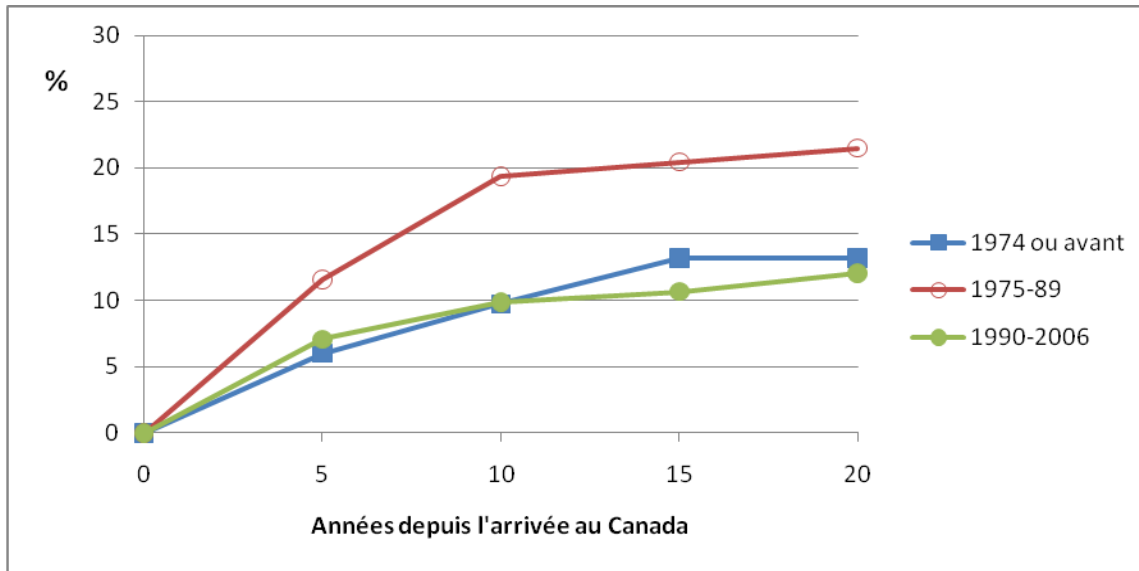
L’évolution des transferts linguistiques en fonction de l’âge chez les allophones de deuxième génération affiche une tendance plus nette (graphiques 3.8a et 3.8b) : on observe une baisse dans la proportion d’allophones de deuxième génération ayant effectué un transfert vers l’anglais d’une période à l’autre et une hausse constante dans la proportion des personnes ayant effectué un transfert vers le français. Dans le cas particulier des transferts vers l’anglais, on constate un écart important entre les périodes antérieures à 1990 et celle de 1990 à 2006. Ainsi, de 80 % avant 1990, la proportion cumulée de personnes de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert vers l’anglais se situait à environ 30 % pour la période 1990-2006⁴³.

correspond à une diversification et un accroissement importants de l’immigration internationale au Québec, tant d’origine géolinguistique francophone qu’anglophone.

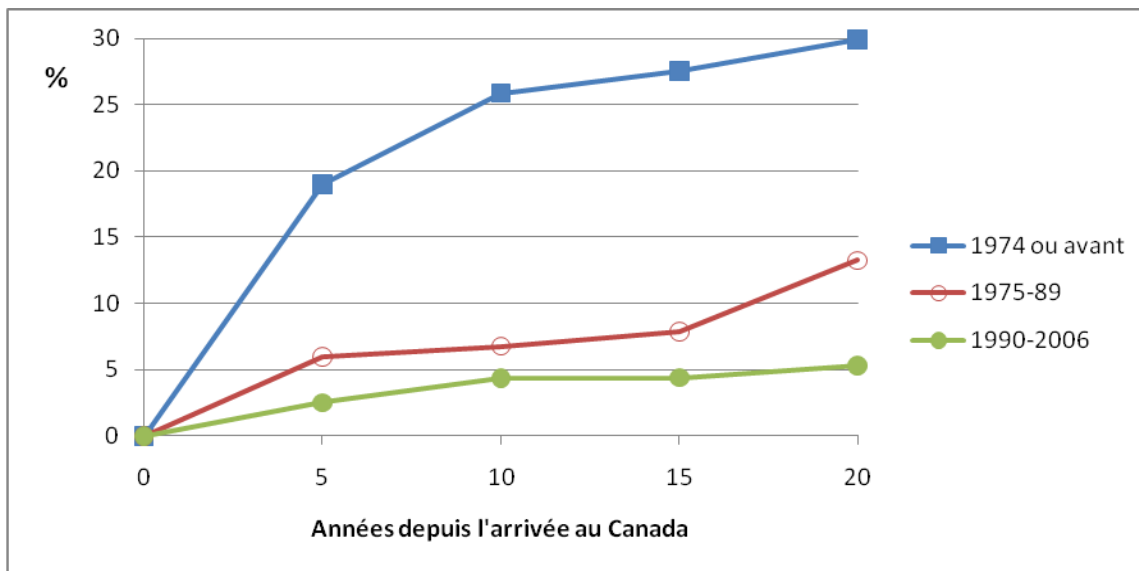
43. Rappelons que la période 1990-2006 se réfère à toutes les personnes vivantes durant cette période qui n’avaient pas déjà auparavant effectué de transfert vers le français ou l’anglais.

Graphiques 3.7a et b Proportion cumulée des immigrants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert après leur arrivée au pays selon la durée de résidence au Canada, la période historique et l'orientation des transferts

Graphique 3.7a – Transferts vers le français



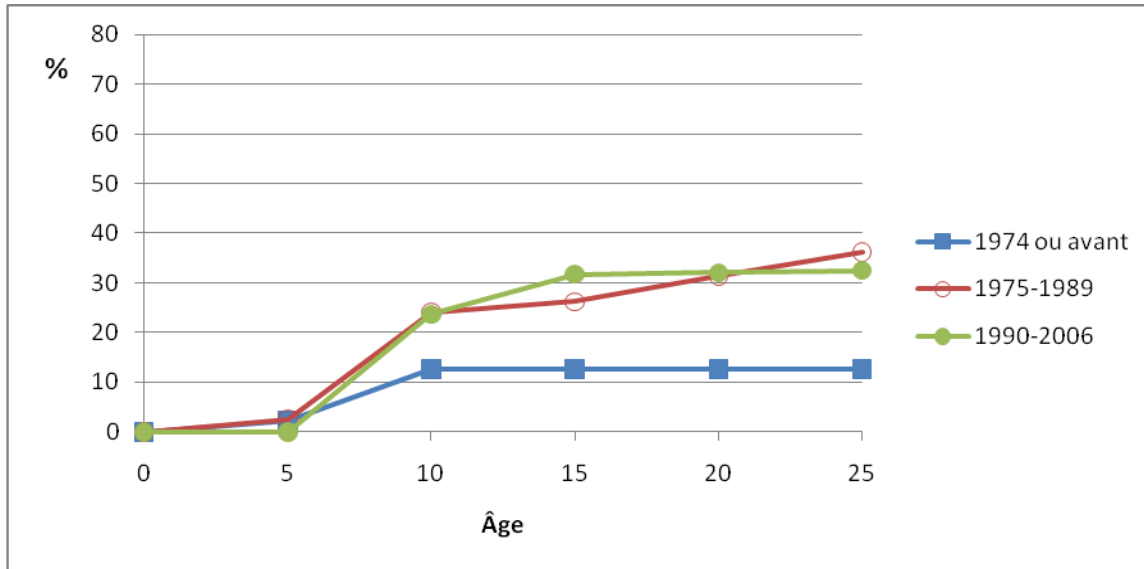
Graphique 3.7b – Transferts vers l'anglais



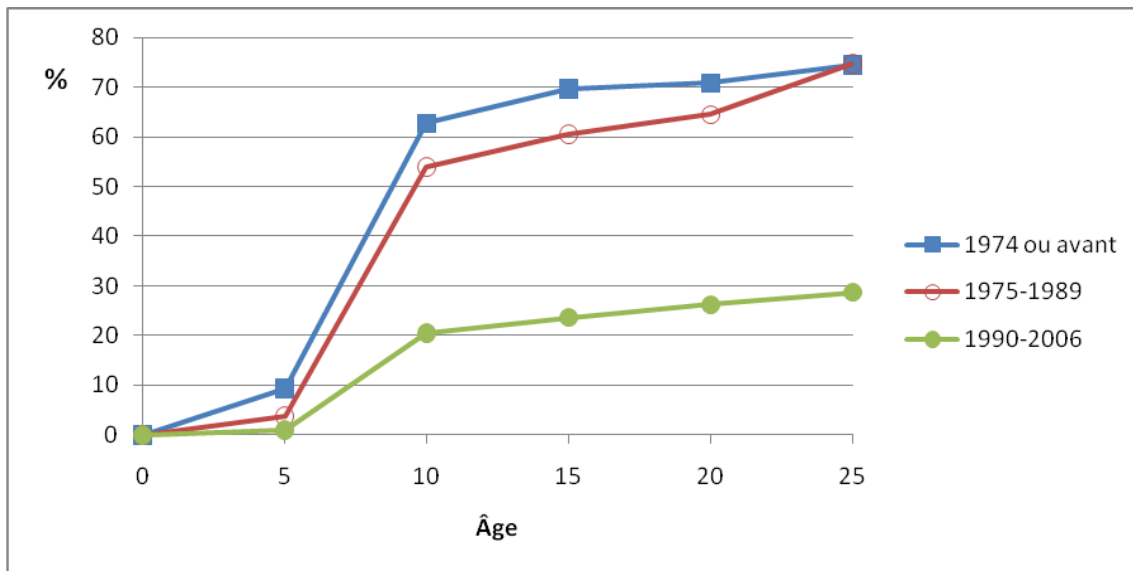
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphiques 3.8a et b Proportion cumulée des allophones de deuxième génération ayant effectué un transfert selon l'âge, la période historique et l'orientation des transferts

Graphique 3.8a – Transferts vers le français



Graphique 3.8b – Transferts vers l'anglais



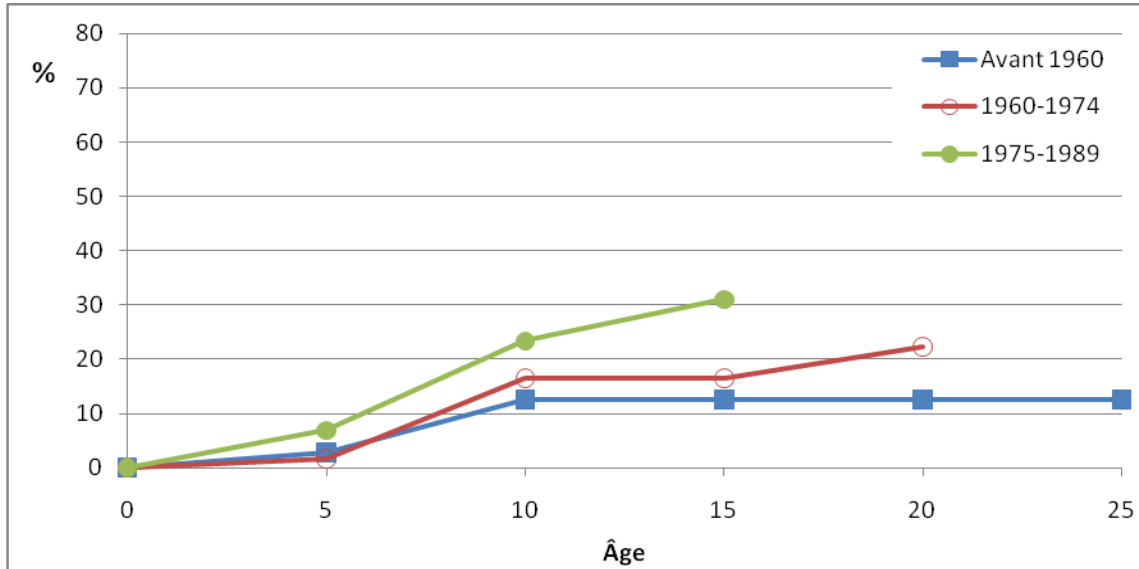
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Malgré une hausse des taux de transfert vers le français au cours de chacune des trois périodes, ceux-ci dépassent à peine les taux de transfert vers l'anglais observés pour la période 1990-2006, la proportion cumulée se situant autour de 35 % (comparativement à 31 % dans le cas des transferts vers l'anglais). Cette estimation est d'ailleurs optimiste. Si l'on examine la situation d'un point de vue longitudinal (graphiques 3.9a et b), en comparant les cohortes (les individus sont regroupés selon la période au cours de laquelle ils sont nés) plutôt que les périodes historiques, on constate que, pour la cohorte plus récente (personnes nées entre 1975 et 1989), les taux de transfert vers l'anglais demeurent plus importants que ceux vers le français. Ainsi, à l'âge de 15 ans, 37 % des allophones de deuxième génération avaient effectué un transfert vers l'anglais, comparativement à 31 % qui avaient effectué un transfert vers le français.

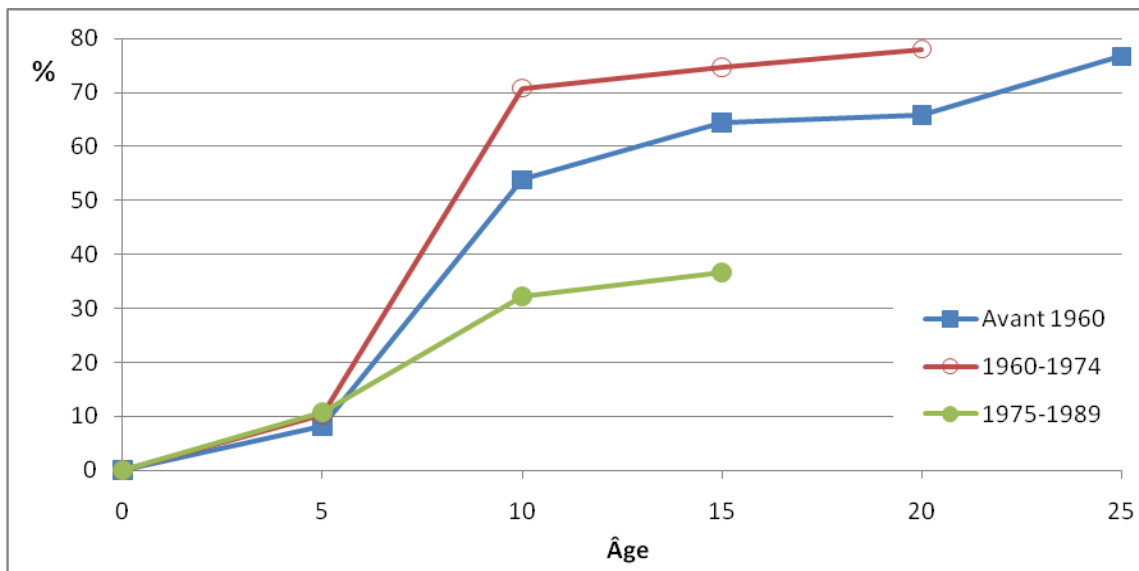
Chez les immigrants, l'effet de la période d'arrivée au pays sur le taux de transfert joue de façon très différente selon qu'il s'agit de transferts vers l'anglais ou de transferts vers le français (graphiques 3.10a et 3.10b). Dans le premier cas, la tendance est nettement à la baisse. Parmi les immigrants arrivés avant 1965, plus de 30 % avaient effectué un transfert vers l'anglais au bout de 25 années de vie au Canada. Pour les immigrants arrivés depuis 1980, moins de 5 % avaient fait un transfert vers l'anglais après 15 ans de vie au Canada. Quant aux transferts vers le français, le taux est demeuré stable au fil des cohortes. Ainsi, après 15 ans de vie au Canada, entre 12 % et 15 % des immigrants allophones ont effectué un transfert linguistique vers le français, quelle que soit la période d'arrivée au Canada. On notera par ailleurs que les taux de transfert vers le français sont supérieurs à ceux vers l'anglais parmi les immigrants les plus récents.

Graphiques 3.9a et b Proportion cumulée des répondants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert selon l'âge, la cohorte de naissances et le type de transfert, allophones de deuxième génération

Graphique 3.9a – Transferts vers le français



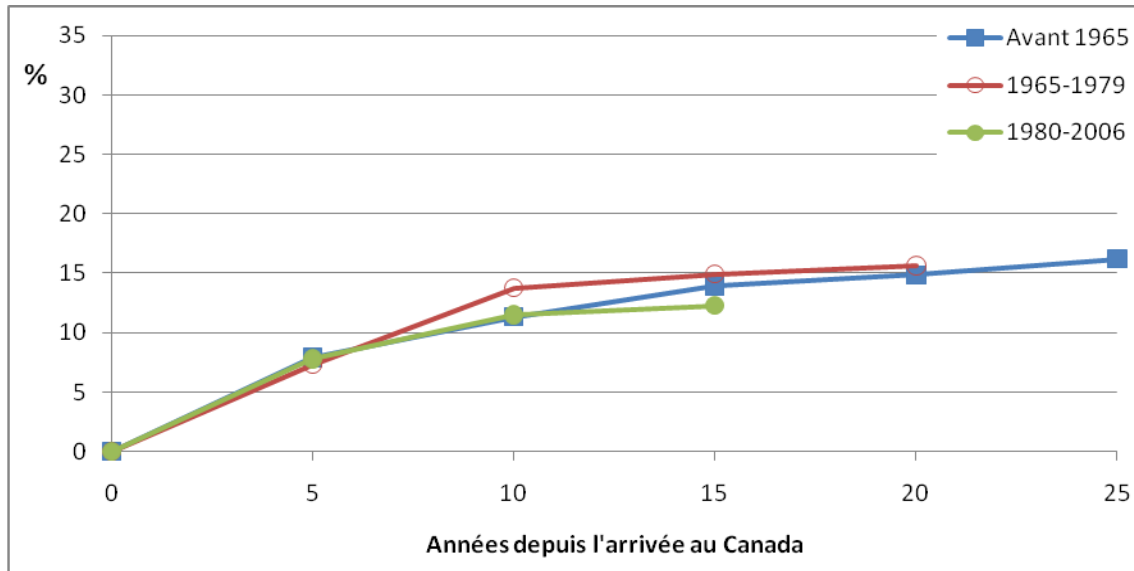
Graphique 3.9b – Transferts vers l'anglais



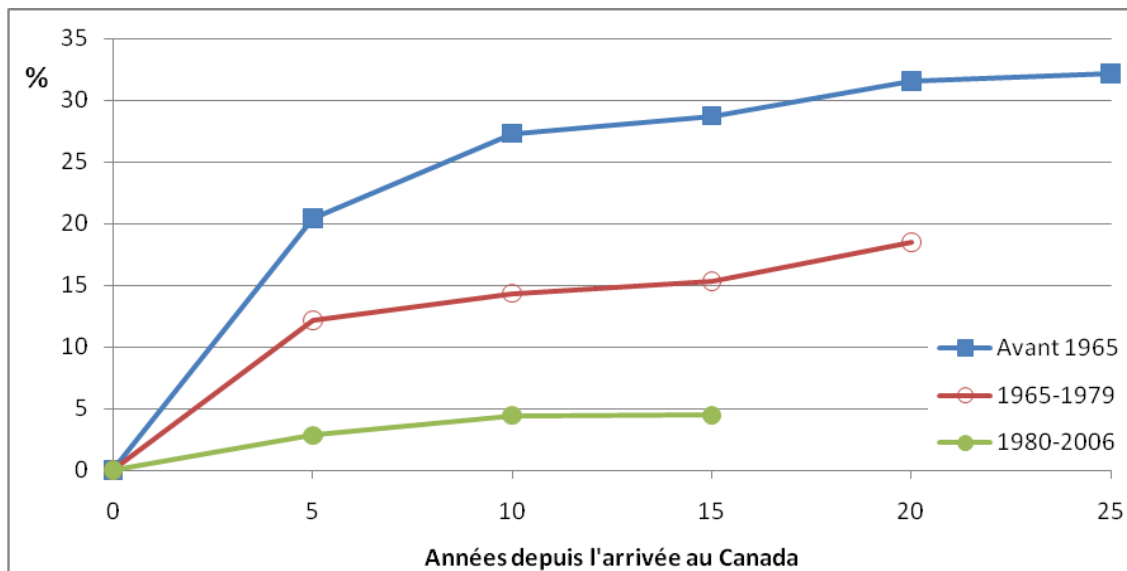
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphiques 3.10a et b Proportion cumulée des répondants de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert selon la durée de résidence au Canada, la période d'arrivée au Canada et le type de transfert, immigrants après l'immigration

Graphique 3.10a – Transferts vers le français



Graphique 3.10b – Transferts vers l'anglais



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Vue d'ensemble

Le présent chapitre nous a permis de présenter les transferts linguistiques non pas comme un phénomène statique ou comme « en-soi », mais plutôt en tant que processus dynamique qui s'inscrit dans les trajectoires de vie des individus, tant dans le temps que l'espace. Dans le cas qui nous occupe ici, situer les transferts linguistiques dans les trajectoires de vie des individus signifie notamment que l'on est en mesure de spécifier le moment à partir duquel les personnes de langue maternelle tierce ont commencé à parler une autre langue que leur langue maternelle le plus souvent au foyer. Par exemple, chez les immigrants, cette pratique linguistique a-t-elle eu lieu avant ou après l'arrivée au Canada et, chez ces derniers, après combien d'années? En outre, tant chez les immigrants que chez les natifs, l'EVMLO permet de connaître l'âge et la raison de ce transfert.

Nous venons de montrer que la propension à effectuer un transfert linguistique avant l'arrivée au pays est plus importante pour ce qui est des transferts vers le français que ceux vers l'anglais. Ainsi, entre la naissance et l'âge de 35 ans, 21 % des allophones de langue maternelle avaient effectué un transfert linguistique vers le français avant leur arrivée au pays comparativement à 12 % qui avaient effectué un transfert vers l'anglais. De plus, parmi les immigrants allophones qui ont fait un transfert linguistique, environ 62 % de ceux ayant adopté le français l'ont fait avant leur arrivée au pays comparativement à 47 % de ceux ayant adopté l'anglais. Chez les immigrants ayant effectué un transfert après l'arrivée au Canada, nous avons constaté que ces transferts surviennent rapidement après l'arrivée au pays, la moitié ayant lieu au cours des cinq premières années. Nous avons également pu observer que plus l'âge à l'arrivée est élevé, moins on observe de cas de transfert linguistique.

Les adultes de langue maternelle tierce de deuxième génération, c'est-à-dire nés au pays de parents immigrants, qui ont effectué un transfert linguistique sont beaucoup plus susceptibles de l'avoir fait vers l'anglais (73 %) que vers le français (27 %), une situation qui découle notamment du fait que ceux-ci ainsi que leurs parents ont été davantage scolarisés en anglais, notamment au cours de la période précédant l'adoption de la Charte de la langue française. De plus, chez ces natifs, la majorité des transferts linguistiques ont lieu avant l'âge de 10 ans.

L'évolution historique récente des transferts linguistiques indique que les transferts vers l'anglais sont en baisse, alors que ceux vers le français sont stables ou légèrement en hausse. La baisse des transferts vers l'anglais est cependant très marquée : elle a d'abord affecté la population allophone immigrante n'ayant pas déjà fait de transfert avant d'arriver au pays, cette baisse s'étant déjà manifestée entre la période d'avant 1975 et celle de 1975 à 1989, puis a touché la population allophone de deuxième génération dont la baisse des transferts vers l'anglais a été observée entre la période de 1975 à 1989 et celle de 1990 à 2006. Cette évolution est confirmée par l'évolution selon la cohorte de naissances (deuxième génération) ou la cohorte d'arrivée au pays (immigrants). Les effets de période et de cohorte ont été testés par l'entremise d'analyses statistiques multivariées (régression sur les risques en temps discret) et ont permis de vérifier que la tendance d'une réduction des transferts vers l'anglais dans le temps est statistiquement valide. Quant aux transferts vers le français, les résultats montrent que l'évolution dans le temps a été stable, les taux de transfert vers le français ne s'étant pas accrus parallèlement à la diminution des taux de transfert vers l'anglais. Au total, nos résultats donnent donc à penser que l'évolution récente de la situation tend à favoriser un accroissement de la rétention des langues maternelles tierces. Du reste, Houle (2011) montre que le taux de transmission intergénérationnelle s'est accru au fil des dernières décennies, et ce phénomène ne serait pas particulier au Québec, mais toucherait l'ensemble du Canada.

Chapitre 4. Utilisation publique du français chez les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration

La présente section est essentiellement descriptive et vise à brosser un portrait d'ensemble de l'utilisation du français par les adultes de langue maternelle tierce (allophones) issus de l'immigration dans l'espace public montréalais. Comme plusieurs des variables utilisées sont très corrélées entre elles, nous ne les présentons pas toutes avec le même niveau de détail. Les coefficients de variation ont été calculés afin d'évaluer la fiabilité des estimations et les intervalles de confiance ont été utilisés pour comparer la valeur des indicateurs entre différents sous-groupes de population. Les coefficients de variation et les intervalles de confiance ne sont toutefois pas toujours présentés dans le texte⁴⁴. L'annexe 8 présente la distribution pondérée des répondants selon les principales variables utilisées dans les analyses qui suivent⁴⁵ (chapitres 4 et 5).

Les pourcentages qui forment le corps de cette section descriptive peuvent s'interpréter comme la proportion relative moyenne du temps durant lequel le français est utilisé, par rapport à l'anglais, dans le domaine considéré, alors que son complément à 100 % indique la proportion relative moyenne d'utilisation de l'anglais. Il s'agit d'un indicateur « relatif », car il n'est pas basé sur un compte quantitatif du temps où les langues sont utilisées, mais plutôt sur l'évaluation subjective que se font les répondants de l'utilisation d'une langue par rapport à l'autre⁴⁶. **Notons qu'il faut éviter d'interpréter ces indicateurs comme la proportion d'individus qui utilisent le français ou l'anglais.**

Les variables retenues pour les analyses ont été regroupées en quatre ensembles de facteurs pouvant influencer l'utilisation publique du français et de l'anglais. La présentation des résultats descriptifs sera donc effectuée dans cet ordre :

- Les variables sociodémographiques
- Les variables liées à l'immigration
- Les variables de trajectoires linguistiques (de vie)
- Les variables de trajectoires linguistiques scolaires

4.1 Utilisation des langues dans l'espace public chez les allophones et les anglophones

Bien que notre intérêt soit centré sur les comportements linguistiques des personnes de langue maternelle tierce (allophones) issues de l'immigration, nous présentons d'abord, à titre comparatif, les niveaux d'utilisation publique du français selon le domaine chez trois groupes distincts, à savoir les allophones issus de l'immigration (immigrants et natifs de parents immigrés⁴⁷), les personnes de langue maternelle anglaise (anglophones) issues de l'immigration (immigrants et natifs de parents immigrés) et les anglophones issus de parents nés au pays (graphique 4.1).

44. Les calculs ont été effectués à l'aide de poids dits *bootstrap* pour corriger les estimations de variance découlant du plan d'échantillonnage (méthode de l'estimation de la variance fondée sur le plan d'échantillonnage).

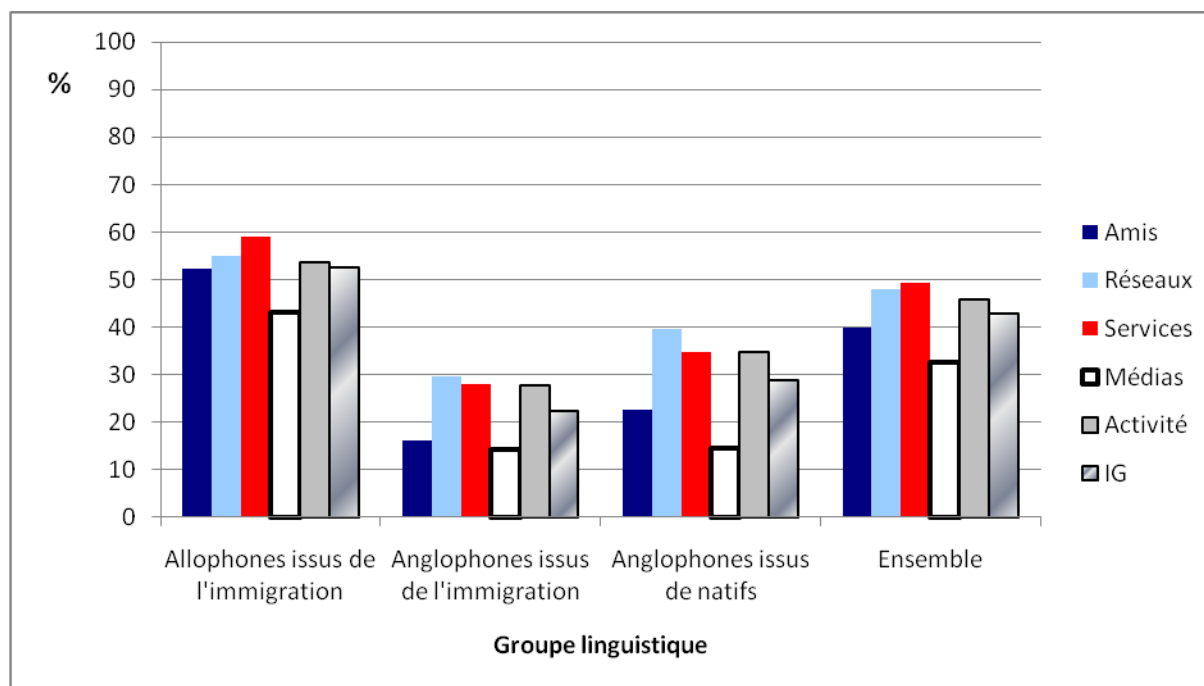
45. À titre comparatif, cette distribution est présentée pour chacun des trois groupes linguistiques abordés au chapitre 2 (tableau 2.1).

46. Ces indicateurs ne tiennent pas compte de l'utilisation des langues autres que l'anglais et le français.

47. Nous utilisons également les termes *première* et *deuxième génération* pour parler des personnes issues de l'immigration.

Pour l'ensemble des adultes de langue maternelle autre que française, la fréquence relative d'utilisation du français se situe en deçà de 50 %, mais on observe une différence notable entre les pratiques linguistiques des personnes de langue maternelle tierce et celles des deux groupes de langue maternelle anglaise. Ainsi, la fréquence d'utilisation du français est légèrement supérieure à 50 % chez les premiers, sauf dans le domaine des médias où l'indicateur atteint 43 %. L'utilisation du français atteint son niveau maximal dans le domaine des services et des commerces (59 %). La valeur de l'indicateur général se situe entre ces deux extrêmes, soit 52,5 %. Chez les adultes de langue maternelle anglaise, l'utilisation du français dans l'espace public est nettement moins répandue, les indicateurs ne dépassant pas 30 % chez les anglophones issus de l'immigration (première et deuxième génération) et 40 % dans le cas des anglophones issus de natifs (troisième génération ou plus). Hormis le domaine des médias, l'utilisation du français est plus fréquente chez les anglophones issus de parents natifs que chez ceux de première ou de deuxième génération. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela, l'une d'elles résidant probablement dans les caractéristiques propres aux personnes issues de l'immigration, alors que d'autres sont liées à la situation linguistique particulière de Montréal (présence d'une importante communauté anglophone d'origine dotée d'un large éventail d'institutions).

Graphique 4.1 Fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, selon l'indicateur d'utilisation et le groupe linguistique

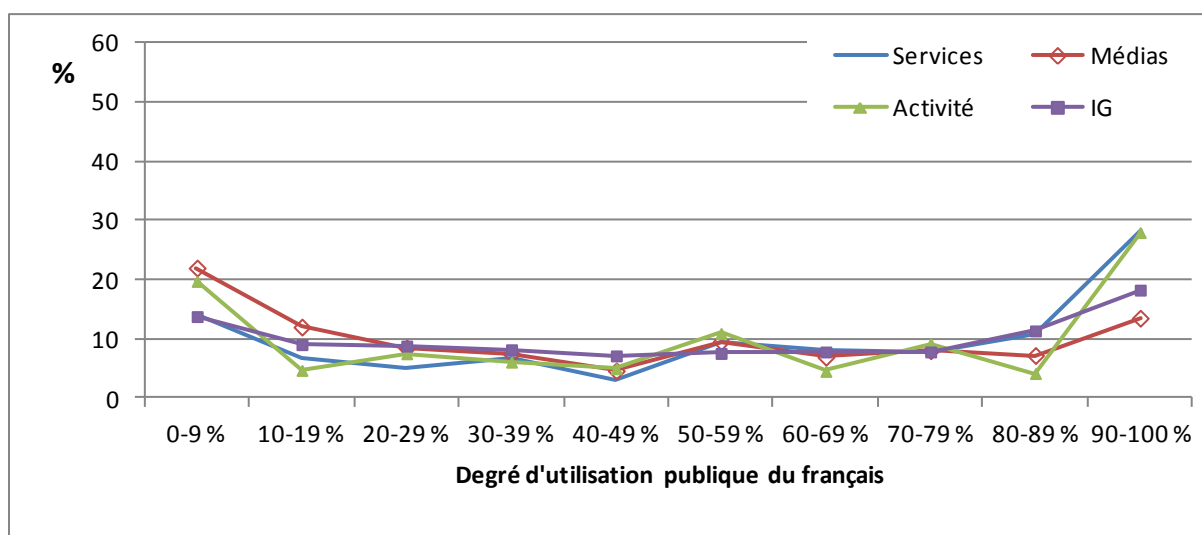


Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Pour jeter un éclairage différent sur la fréquence d'utilisation publique du français par ces trois groupes linguistiques, nous présentons les distributions des allophones issus de l'immigration, des anglophones issus de l'immigration et des anglophones issus de parents natifs selon le degré d'utilisation publique du français. Les graphiques 4.2 et 4.3 présentent ainsi les valeurs des indicateurs d'utilisation du français groupées en intervalles de 10 points de pourcentage (à l'exception de l'intervalle 90-100 % qui compte 11 points de pourcentage) et la répartition des populations d'intérêt suivant cette distribution pour chaque domaine d'utilisation du français⁴⁸. La somme des valeurs ou points de pourcentage pour chaque groupe totalise 100 %.

La distribution des allophones issus de l'immigration selon le degré d'utilisation publique du français (graphique 4.2) présente des courbes plutôt plates, sauf aux extrémités (0-9 % et 90-100 %). Quel que soit le domaine d'utilisation publique du français, les répondants sont répartis à peu près également le long de l'axe du degré d'utilisation du français, les pourcentages oscillant entre 3 % et 11 %. On observe cependant des effectifs plus importants aux intervalles 0-9 % et 90-100 %. Ainsi, environ 20 % des allophones issus de l'immigration ont déclaré ne jamais utiliser ou presque le français dans la consommation de médias ou dans le cadre de leur principale activité à l'extérieur du foyer (travail ou études), tandis que près de 30 % ont déclaré utiliser presque exclusivement le français dans les services et les commerces ou dans leur activité principale à l'extérieur du foyer. En d'autres termes, l'examen d'une telle distribution du degré d'utilisation du français dans l'espace public montréalais donne à penser, du moins au premier regard, qu'il y a une grande diversité dans les degrés d'utilisation du français. Nous verrons toutefois, dans la suite de cette étude, que l'utilisation du français dans l'espace public est fortement tributaire de certaines caractéristiques clés des populations à l'étude, en particulier ses caractéristiques linguistiques (contacts avec l'anglais ou le français durant l'enfance et l'adolescence, trajectoires scolaires, etc.).

Graphique 4.2 Distribution des allophones issus de l'immigration selon le degré d'utilisation publique du français, pour quatre domaines d'utilisation



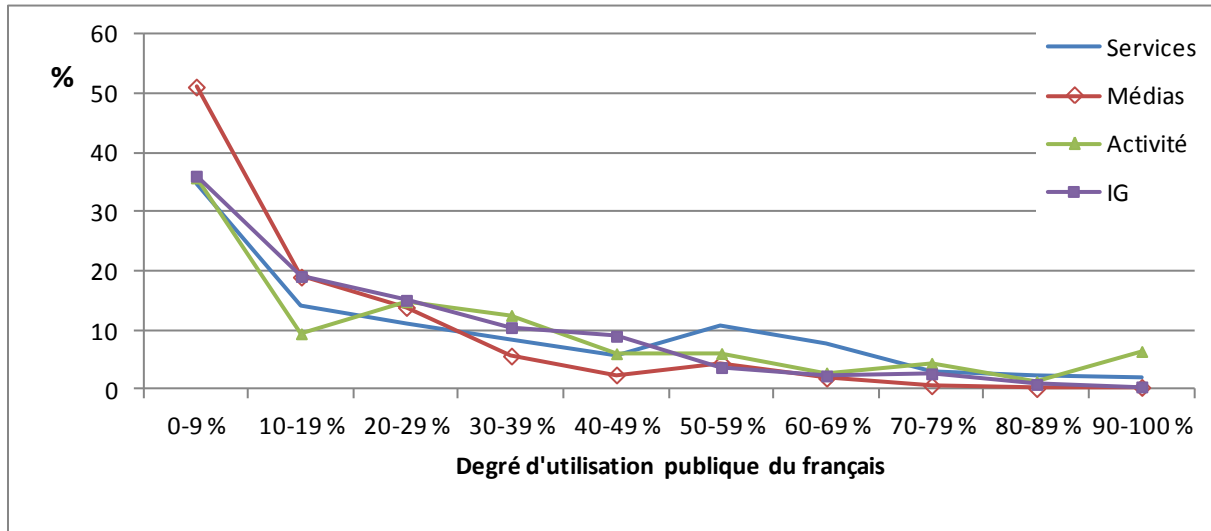
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

48. Les domaines *amis* et *réseaux* ont été exclus de ces graphiques en raison du caractère irrégulier des distributions.

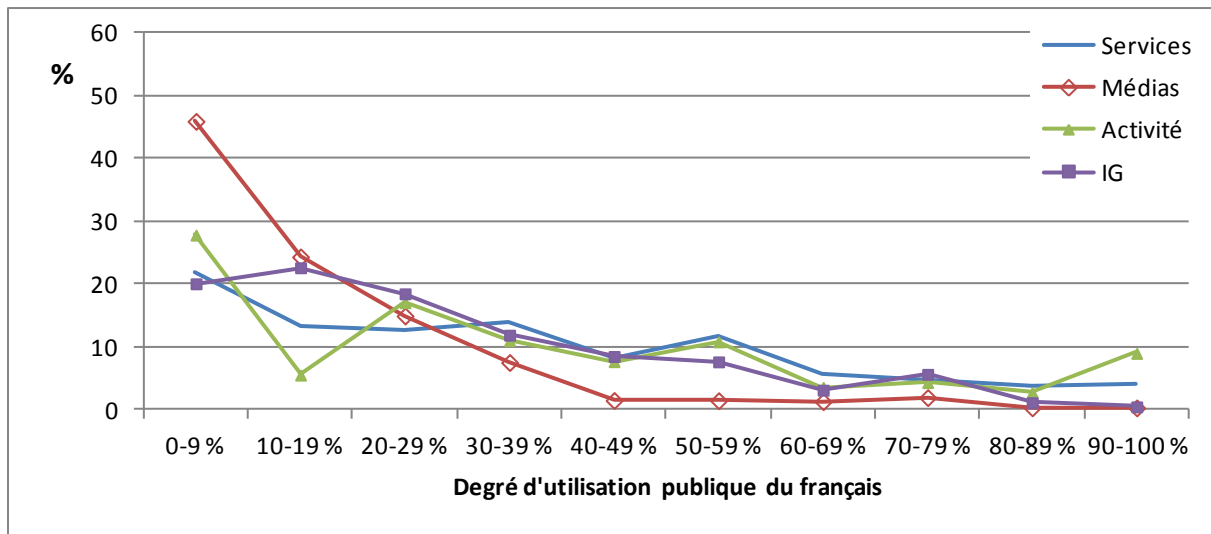
La situation des anglophones se distingue nettement de celle des allophones issus de l'immigration (graphique 4.3a et b). Les courbes, loin d'être plates, présentent des pentes négatives, particulièrement prononcées au début de la distribution. On constate ainsi l'existence d'une concentration d'individus dans les classes de faible fréquence d'utilisation publique du français. C'est dans le domaine des médias que la pente est la plus prononcée : environ 50 % des anglophones utilisent presque exclusivement l'anglais dans leur consommation des différents médias (intervalle 0-9 %), alors que seulement 10 % de l'ensemble des anglophones issus de l'immigration et 7 % de ceux issus de parents natifs consomment ces médias 40 % ou plus du temps en français. Les tendances sont similaires pour les autres domaines d'utilisation du français dans l'espace public. Un très faible pourcentage d'anglophones utilise presque exclusivement le français (90 % ou plus du temps).

Graphiques 4.3a et b Distribution des anglophones selon le degré d'utilisation publique du français, pour quatre domaines d'utilisation

Graphique 4.3a – Anglophones issus de l'immigration



Graphique 4.3b – Anglophones issus de parents natifs



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.2 Caractéristiques sociodémographiques des personnes de langue maternelle tierce qui utilisent le français dans l'espace public

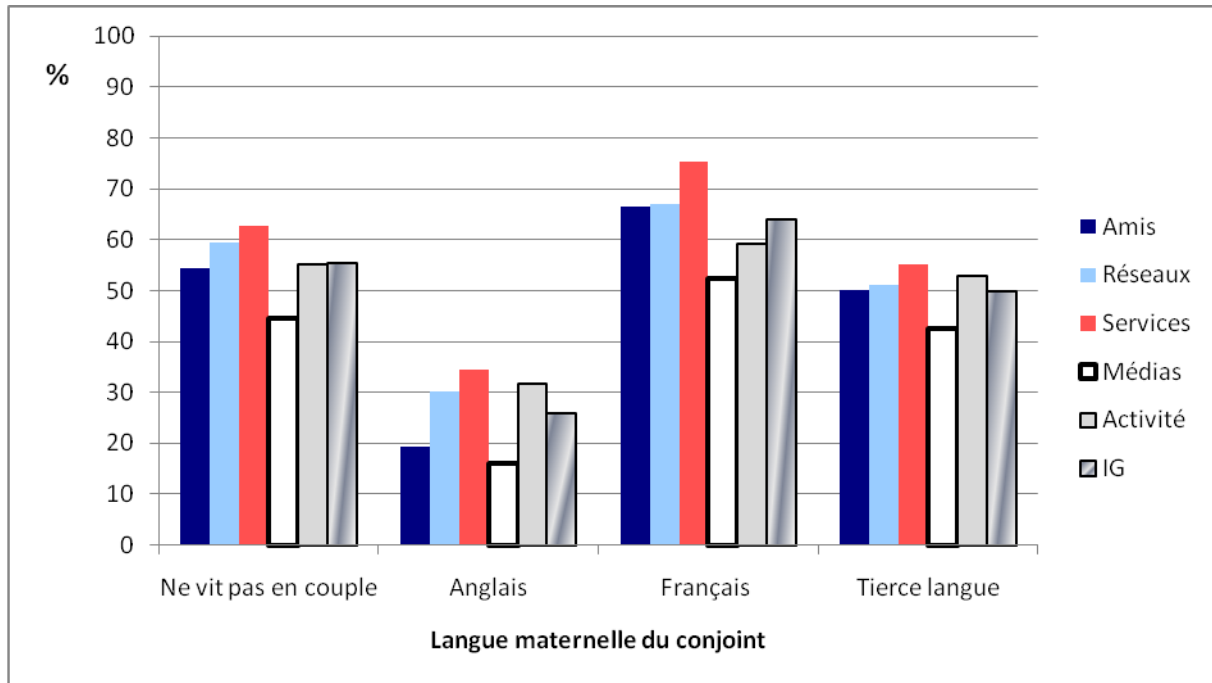
4.2 a – Exogamie et endogamie

Parmi les variables sociodémographiques examinées, le type de couple, du point de vue de sa composition selon la langue maternelle des conjoints (couple endogame ou couple exogame⁴⁹), exerce une influence indéniable sur l'utilisation du français dans l'espace public, sans doute dans une mesure similaire à celle qu'elle exerce sur l'utilisation des langues au sein du foyer (graphique 4.4). Le caractère endogame ou exogame d'un couple influe de façon importante sur les choix linguistiques des individus, en particulier sur la transmission de la langue maternelle des parents aux enfants et sur l'acquisition de la langue de la majorité (Stevens, 1985; Harrison, 2000; Turcotte, 2006; Alba et autres, 2002). Son effet sur l'usage public des langues ne semble pas faire exception. Ainsi, à la lumière des résultats présentés dans la section précédente, on ne s'étonnera donc pas du fait qu'un adulte de langue maternelle tierce issu de l'immigration vivant en couple avec un conjoint de langue maternelle anglaise utilise moins le français dans l'espace public montréalais que lorsque son conjoint est de langue maternelle française.

Les personnes vivant au sein d'un couple endogame de langue maternelle tierce affichent un degré d'utilisation publique du français semblable à celles ne vivant pas en couple. Chez les premières, la valeur de l'indicateur général est de 50 %, alors qu'il est de 55 % chez les secondes. Le niveau d'utilisation du français dans l'espace public est de moitié moindre (26 %) chez les allophones vivant au sein d'un couple mixte dont le partenaire est de langue maternelle anglaise et atteint plus de 60 % chez les allophones dont le conjoint est de langue maternelle française. En outre, les résultats de l'EVMLO révèlent que, chez tous les types de couple, c'est dans le domaine des médias que l'utilisation du français est la plus faible. En fait, l'examen des données confirme que ce résultat est vérifiable pour presque toutes les variables étudiées. Bien que de façon moins systématique, on note que c'est dans le domaine des services et des commerces que le français est le plus utilisé.

49. On dit qu'un couple est endogame lorsque les deux conjoints possèdent la même langue maternelle et qu'il est exogame lorsque les deux conjoints ont des langues maternelles différentes. *Endogamie* et *exogamie* pourraient, bien entendu, se définir selon d'autres critères tels que l'ethnicité, le lieu de naissance ou l'origine nationale (lieu de naissance des parents) des conjoints, la langue d'usage au foyer, etc.

Graphique 4.4 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la langue maternelle du conjoint



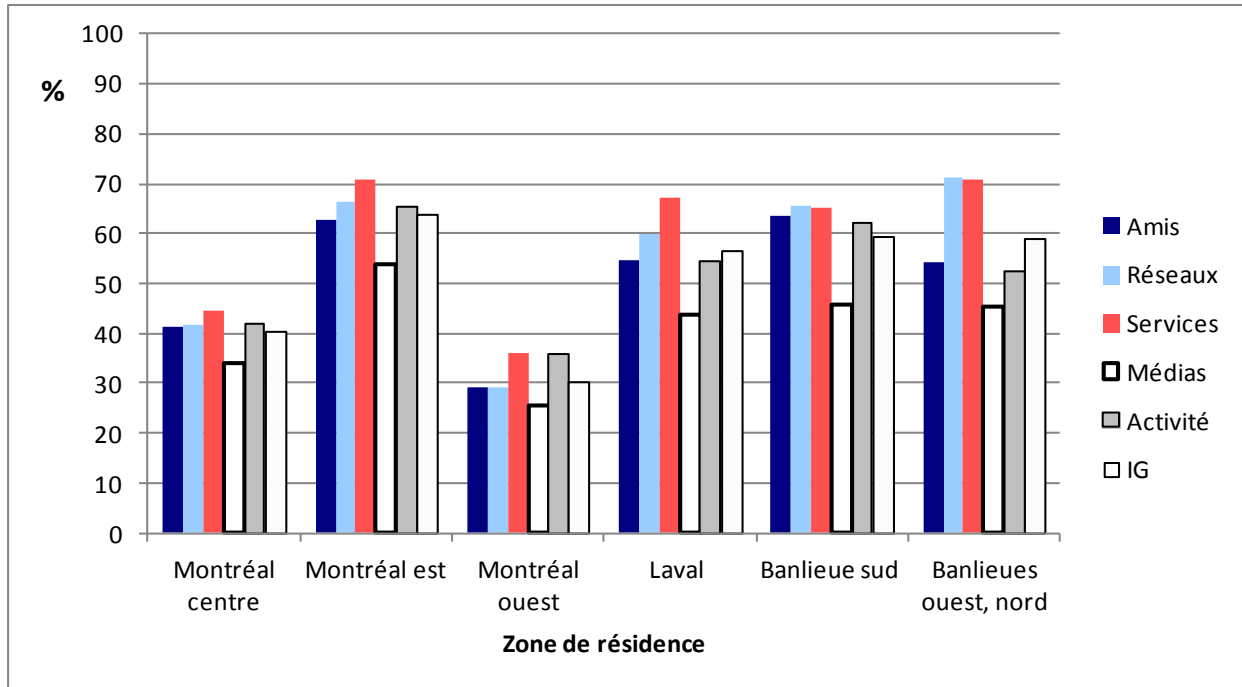
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.2 b – Lieu de résidence

L'usage du français et de l'anglais dans l'espace public montréalais varie de façon importante selon le lieu de résidence à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal⁵⁰. Dans les secteurs plus anglophones tels Montréal centre et Montréal ouest, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les personnes de langue maternelle tierce oscille autour de 40 % selon le domaine dans le premier cas et autour de 30 % dans le second (graphique 4.5). Ces deux grandes zones résidentielles se démarquent nettement des autres zones dont la valeur des indicateurs peut atteindre 70 %. C'est à Montréal est que la présence du français est la plus importante, oscillant autour de 60 % dans tous les domaines sauf celui des médias (54 %). Dans les autres zones résidentielles de la région métropolitaine en dehors de l'île de Montréal, les écarts d'utilisation du français entre les zones dans l'espace public sont assez faibles.

50. Le lecteur est prié de se référer à l'annexe 6 pour consulter la liste des municipalités qui composent les zones de résidence.

Graphique 4.5 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la zone de résidence



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.2 c – Autres caractéristiques sociodémographiques

La présente étude inclut quatre autres caractéristiques sociodémographiques de base à l'aune desquelles l'utilisation du français dans l'espace public montréalais est analysée : le sexe, le groupe d'âge, la présence et l'âge des enfants au sein du ménage et le niveau d'éducation. Ces quatre variables présentent peu de variations dans l'utilisation du français. Aux fins de simplification, nous ne présentons ici que les résultats portant sur l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public pour ces quatre variables (tableau 4.1).

D'entrée de jeu, on peut constater que le sexe des individus ne semble pas être associé à un usage différentiel du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce. Il en va de même pour ce qui est du groupe d'âge, de la présence et du groupe d'âge des enfants au sein du ménage. Les résultats présentés au tableau 4.1 permettent de constater que les différences entre groupes d'âge, tant chez les adultes que chez les enfants qui composent le ménage, de même qu'entre les ménages avec ou sans enfant, ne sont pas statistiquement significatives, les intervalles de confiance de la valeur des indicateurs au niveau de confiance de 95 % se chevauchant.

L'examen de l'effet statistique du plus haut niveau de scolarité atteint, ici mesuré par le plus haut diplôme ou grade obtenu, révèle une dichotomie entre les personnes qui détiennent un niveau d'instruction primaire ou moins et les autres, soit celles détenant un diplôme d'études secondaires, postsecondaires ou universitaires. Les personnes les moins scolarisées affichent ainsi le plus haut degré d'utilisation générale du français, soit 59 %, comparativement à environ 50 % chez les individus détenant l'un ou l'autre des trois autres niveaux de scolarité⁵¹. Cette différence est statistiquement significative à la lumière des intervalles de confiance, celui du groupe *primaire ou moins* ne chevauchant pas ceux associés aux trois autres groupes.

Tableau 4.1 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration dans l'espace public montréalais, et statistiques associées, selon le sexe, le groupe d'âge, la présence et l'âge des enfants et le plus haut niveau de scolarité atteint

Variable	Catégories	Moyenne	Erreur-type	Intervalles de confiance à 95 %		CV
				pourcentage		
Sexe	Homme	53,3	0,9	51,5	55,1	1,7
	Femme	51,5	1,0	49,5	53,5	2,0
Groupe d'âge	18-24 ans	53,0	0,9	51,3	54,7	1,6
	25-34 ans	53,6	1,8	50,0	57,2	3,4
	35-44 ans	53,3	1,5	50,3	56,3	2,8
	45-54 ans	51,6	1,5	48,7	54,5	2,9
	55 ans et plus	51,3	1,0	49,3	53,4	2,0
Présence et âge des enfants	Aucun enfant	52,3	0,9	50,6	54,1	1,7
	0-5 ans seulement	51,7	2,7	46,4	56,9	5,2
	Au moins un 6-14	52,5	2,0	48,6	56,4	3,8
	15 ans et plus seulement	53,2	1,8	49,6	56,7	3,4
Niveau de scolarité	Primaire ou moins	58,6	1,8	55,1	62,1	3,1
	Secondaire*	51,6	1,6	48,5	54,7	3,1
	Postsecondaire	49,4	1,7	46,0	52,8	3,5
	Universitaire	51,5	1,2	49,1	53,9	2,4

Note : * Inclut la formation professionnelle.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

51. De même, des statistiques tirées du recensement canadien (non montrées ici) révèlent que les personnes les moins scolarisées sont plus susceptibles de n'utiliser que le français au travail comparativement aux travailleurs plus scolarisés.

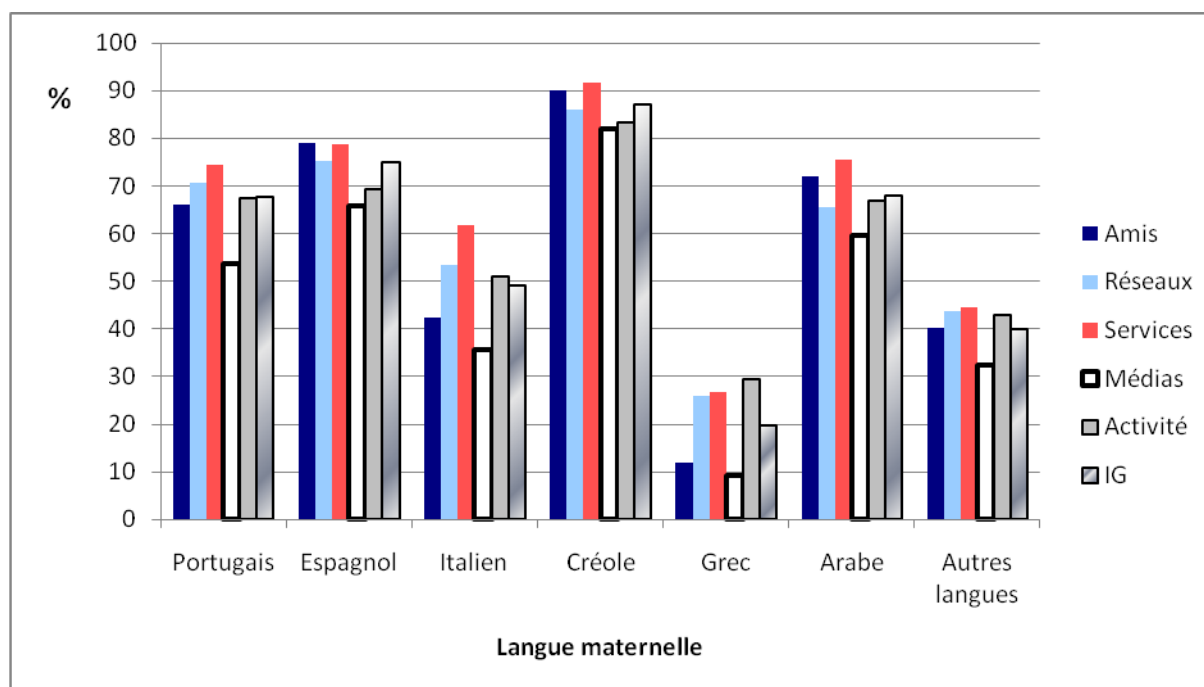
4.3 Caractéristiques liées à l'immigration

Les caractéristiques liées à l'immigration forment un bloc de variables dites *de trajectoires de vie* puisqu'elles se fondent sur des questions de nature rétrospective, des questions à propos des origines ou à propos des parents des répondants.

4.3 a – La langue maternelle

Étant donné le contexte linguistique particulier de Montréal, l'utilisation du français dans l'espace public diffère considérablement selon la langue maternelle des allophones. Le graphique 4.6 présente, à titre d'exemple, les valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français pour trois groupes d'allophones d'établissement relativement ancien (ceux de langue maternelle italienne, grecque et portugaise), pour trois groupes d'établissement plus récent (espagnol, créole et arabe) et pour le groupe résiduel qui englobe l'ensemble des autres langues maternelles.

Graphique 4.6 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les allophones issus de l'immigration selon la langue maternelle



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Sans surprise, c'est le groupe de personnes de langue maternelle créole qui utilisent le français le plus souvent dans l'espace public, soit dans plus de 80 % des cas, un résultat qui s'explique principalement par le fait que la langue française a un statut de langue officielle en Haïti et qu'elle est parlée par de nombreux Haïtiens, dont certains l'ont même comme langue maternelle. Suivent les personnes de langues maternelles espagnole, arabe et portugaise chez qui la fréquence d'utilisation du français est généralement supérieure à 60 %. À l'inverse, les personnes de langue maternelle grecque utilisent plutôt l'anglais que le français et leur fréquence d'utilisation du français est même inférieure à celle des personnes de langue maternelle anglaise; l'indicateur général d'utilisation du français relatif à ce groupe est de 20 %, alors qu'il s'établit à 22 % et à 29 % pour les personnes de langue maternelle anglaise issues de l'immigration et celles issues de parents nés au Canada respectivement. Les personnes de langue maternelle grecque et italienne qui vivent aujourd'hui à Montréal sont, dans leur majorité, issues de vagues migratoires anciennes et une forte proportion d'entre elles, tout particulièrement celles d'origine hellénique, ont principalement intégré le réseau institutionnel anglophone.

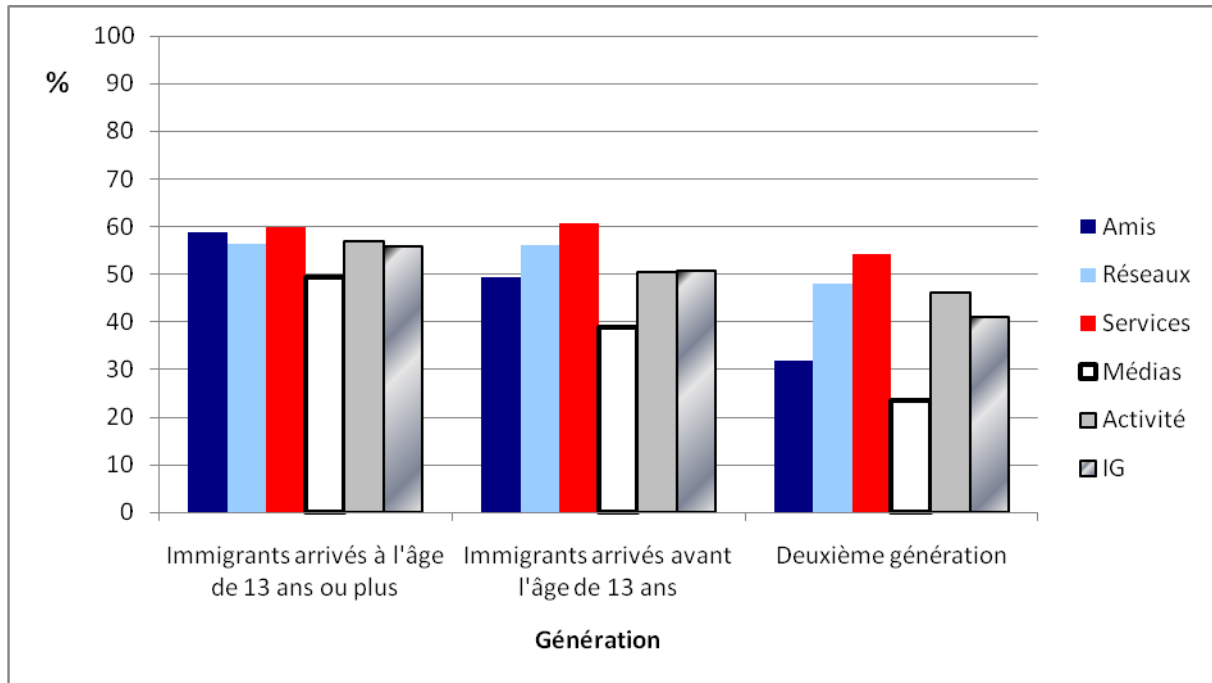
4.3 b – La génération d'immigrants

Seconde variable liée à la trajectoire de vie des personnes de langue maternelle tierce, la variable relative à la génération permet, entre autres, d'examiner l'effet du statut d'immigrant sur l'utilisation du français (graphique 4.7). Les fréquences d'utilisation du français chez les immigrants, qu'ils soient arrivés avant l'âge de 13 ans ou à l'âge de 13 ans ou plus, sont très proches, les valeurs de l'indicateur général se situant à 51 % et à 56 % respectivement. L'indicateur d'utilisation du français atteint sa valeur minimale dans le domaine des médias, soit 49 % dans le cas des immigrants arrivés au début de l'adolescence ou après et 39 % dans le cas des immigrants ayant immigré avant cet âge, alors que sa valeur maximale est observée dans le domaine des services et des commerces, soit environ 60 % chez les deux groupes.

Pour des raisons déjà évoquées dans des sections précédentes, les résultats portant sur les adultes de langue maternelle tierce nés au Canada montrent que ceux-ci utilisent moins le français dans l'espace public que les immigrants⁵². Chez les personnes de deuxième génération, soit celles nées au Canada de deux parents immigrants, l'indicateur général d'utilisation du français atteint 41 %. Les contrastes entre les trois groupes restent toutefois relativement modestes et une partie des différences s'explique certainement par leur composition en ce qui a trait à la langue maternelle et à la période d'établissement au Canada : les parents des allophones de deuxième génération sont arrivés depuis plus longtemps au Canada que les immigrants de première génération et leurs enfants sont donc plus susceptibles d'avoir intégré le réseau institutionnel anglophone.

52. Rappelons que les adultes nés au Canada sont plus susceptibles d'avoir été scolarisés en anglais qu'en français, qu'ils ont davantage tendance à utiliser principalement l'anglais que le français à la maison, etc.

Graphique 4.7 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la génération



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

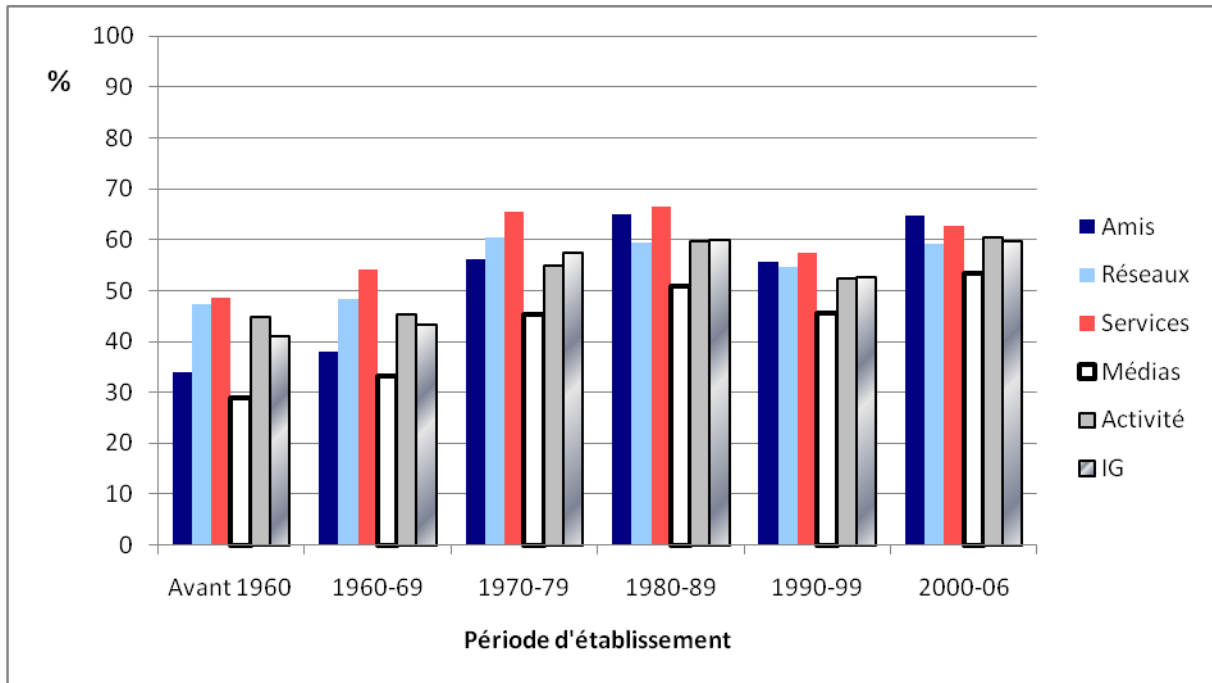
4.3 c – Période d'établissement au pays

Les résultats présentés au graphique 4.8 confirment que le degré d'utilisation du français dans la sphère publique montréalaise varie selon l'année d'établissement des immigrants au Canada, ou de l'année d'établissement de la mère s'il s'agit de répondants de deuxième génération. Plus la période d'établissement est ancienne, moins le degré d'utilisation publique du français par les allophones issus de l'immigration est important. De fait, les immigrants s'étant établis au pays avant 1970 sont généralement moins portés à faire usage du français dans l'espace public. On observe cependant un certain plafonnement dans le degré d'utilisation du français à partir de la cohorte 1980-89⁵³. D'autres facteurs semblent donc entrer en ligne de compte dans cet effet de cohorte. Par exemple, l'évolution de la composition de la population immigrante en matière de génération, de pays d'origine et d'âge des immigrants et de leurs enfants au moment de l'enquête englobe des éléments qui ne sont pas totalement indépendants de la période d'établissement des immigrants. La tendance observée selon la période d'établissement est toutefois la même selon qu'il s'agit des immigrants allophones de première génération ou en ce qui a trait à la période d'établissement de la mère dans le cas des allophones de deuxième génération (graphique 4.9) : pour l'essentiel, on constate que l'utilisation du français s'accroît jusqu'à la période d'établissement 1980-1989 chez les deux groupes⁵⁴.

53. Notons que, lors de la première diffusion des résultats du recensement sur la langue de travail par Statistique Canada (mars 2008), on avait déjà constaté que les travailleurs immigrants de langue maternelle tierce arrivés au pays entre 1986 et 2001 avaient davantage tendance à ne connaître que l'anglais et, par conséquent, à utiliser surtout cette langue au travail.

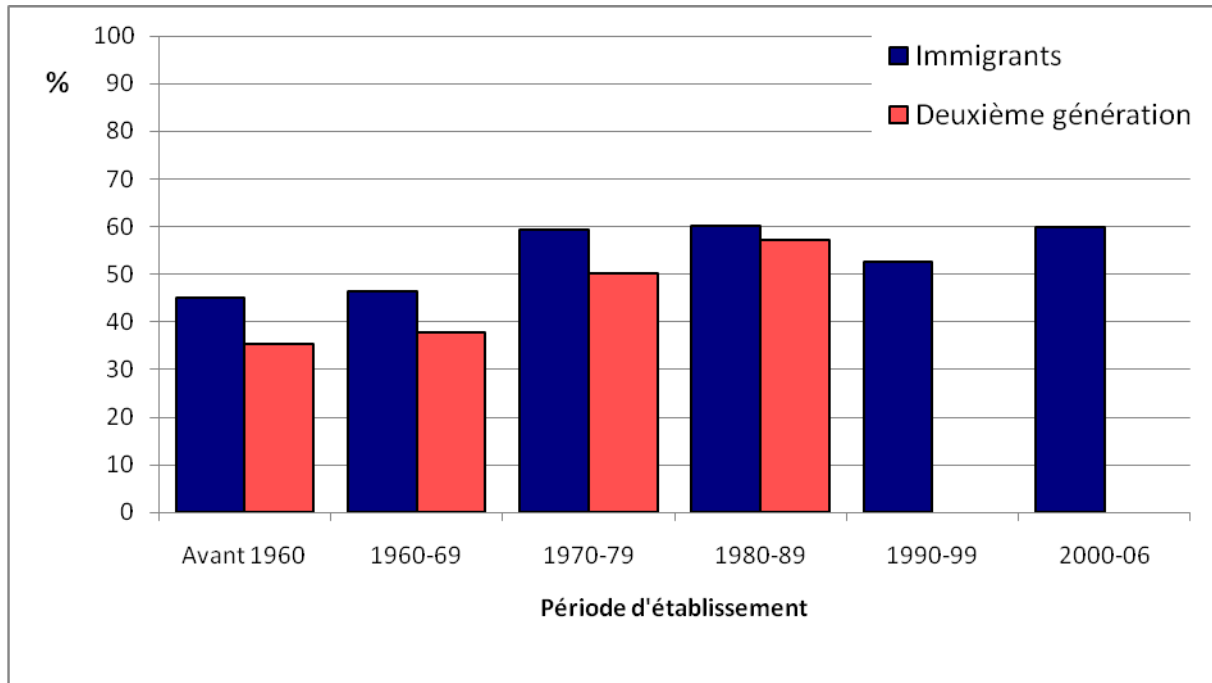
54. L'absence de résultats pour les personnes de seconde génération aux périodes ultérieures à 1989 tient au trop petit nombre de cas dans l'échantillon.

Graphique 4.8 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la période d'établissement



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 4.9 Valeurs associées à l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon la période d'établissement, immigrants et allophones de deuxième génération



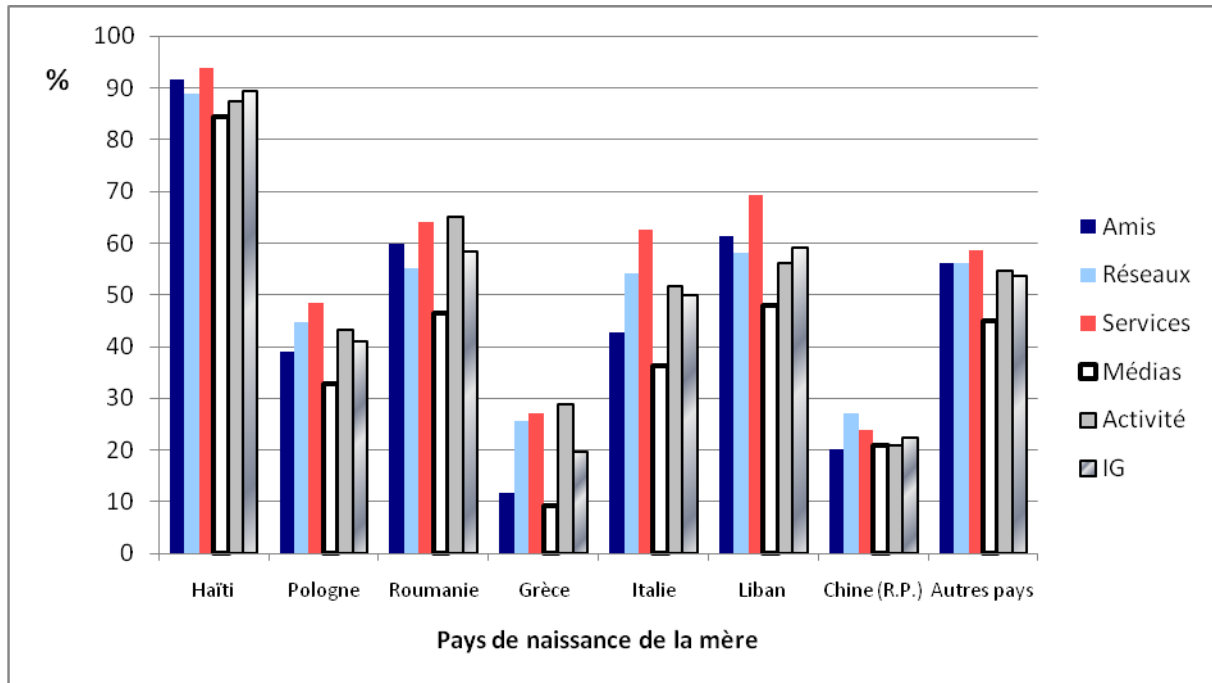
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.3 d – Pays de naissance de la mère

L'effet du pays de naissance de la mère sur la fréquence d'utilisation du français présente des similitudes avec celui de la langue maternelle dans la mesure où l'on observe des écarts importants entre pays (graphique 4.10⁵⁵). Le pays de naissance de la mère et la langue maternelle des individus peuvent évidemment coïncider dans une certaine mesure. Les personnes dont la mère est originaire de la Grèce ou de la Chine continentale sont parmi celles dont la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public est la plus faible. À l'inverse, les personnes dont la mère est originaire d'Haïti sont celles dont la fréquence d'utilisation du français est la plus élevée, soit environ 90 %. Entre les deux, les situations sont diverses : les valeurs se situent entre 50 % et 60 % chez les personnes dont la mère est originaire du Liban ou de la Roumanie, tandis que la fréquence d'utilisation du français oscille autour de 40 % chez les personnes dont la mère est originaire de la Pologne.

55. Les pays présentés au graphique 4.10 sont ceux pour lesquels l'EVMLO de 2006 comporte le plus grand nombre de cas et dont les résultats sont statistiquement significatifs.

Graphique 4.10 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon le pays de naissance de la mère



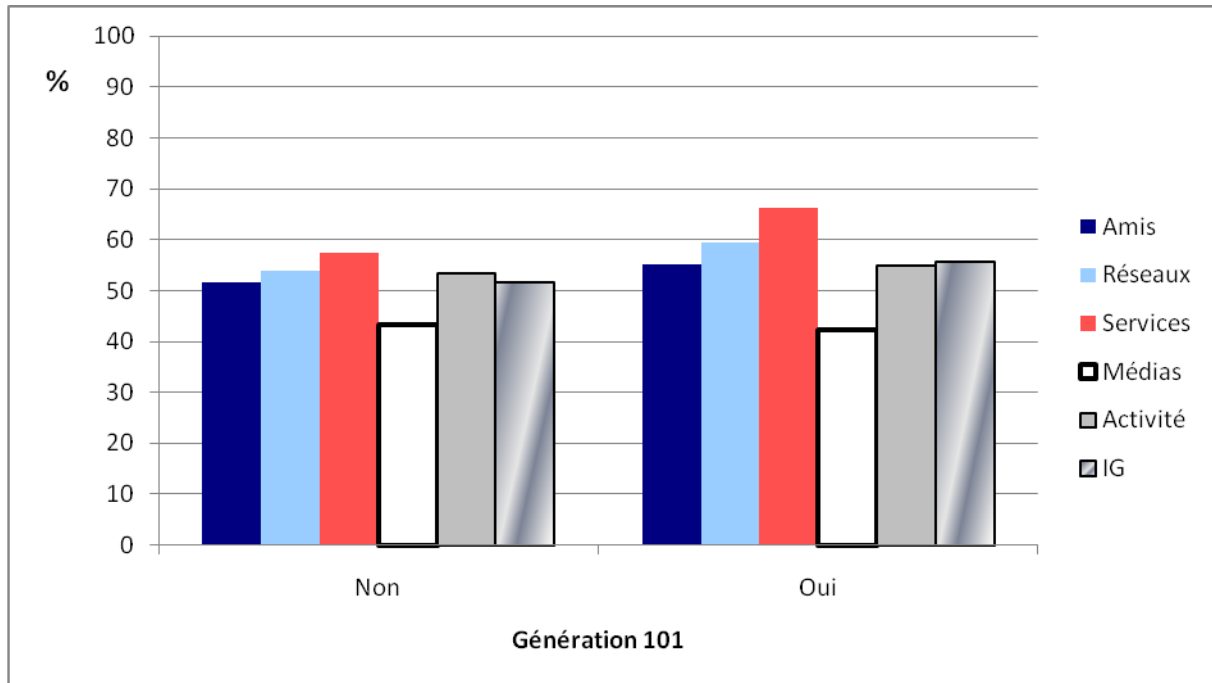
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.3 e – La « génération 101 »

L'appartenance ou non à la « génération 101 » semble avoir une influence limitée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public chez les allophones issus de l'immigration (graphique 4.11). Toutefois, un examen des intervalles de confiance de la valeur de l'indicateur général révèle que les allophones issus de l'immigration et ayant étudié au Québec au moment ou après l'adoption de la Charte de la langue française utilisent un peu plus le français dans l'espace public que les autres allophones (56 % et 52 %, respectivement). L'utilisation du français est la plus répandue dans les domaines des réseaux ainsi que des services et des commerces, et les différences entre les deux groupes y sont statistiquement significatives et à l'avantage des membres de la « génération 101 ». Dans les trois autres domaines (amis, médias et activité), les deux groupes ne se distinguent pas l'un de l'autre de façon significative⁵⁶.

56. Notons que, selon l'EVMLO de 2006, les adultes de la « génération 101 » représentent près de 18 % de l'ensemble de la population de langue maternelle tierce issue de l'immigration, soit environ 100 000 personnes.

Graphique 4.11 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'appartenance à la « génération 101 »



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.4 Les variables de trajectoires linguistiques

Les trajectoires linguistiques forment le prochain bloc de variables examinées dans le cadre de cette étude. D'entrée de jeu, nous avons fait l'hypothèse que l'examen du degré d'utilisation du français dans la sphère publique en fonction des différentes trajectoires linguistiques révélerait de fortes variations en raison du fait que ces trajectoires sont influencées par le milieu, lui-même caractérisé par la présence de personnes aux origines et aux pratiques linguistiques diverses.

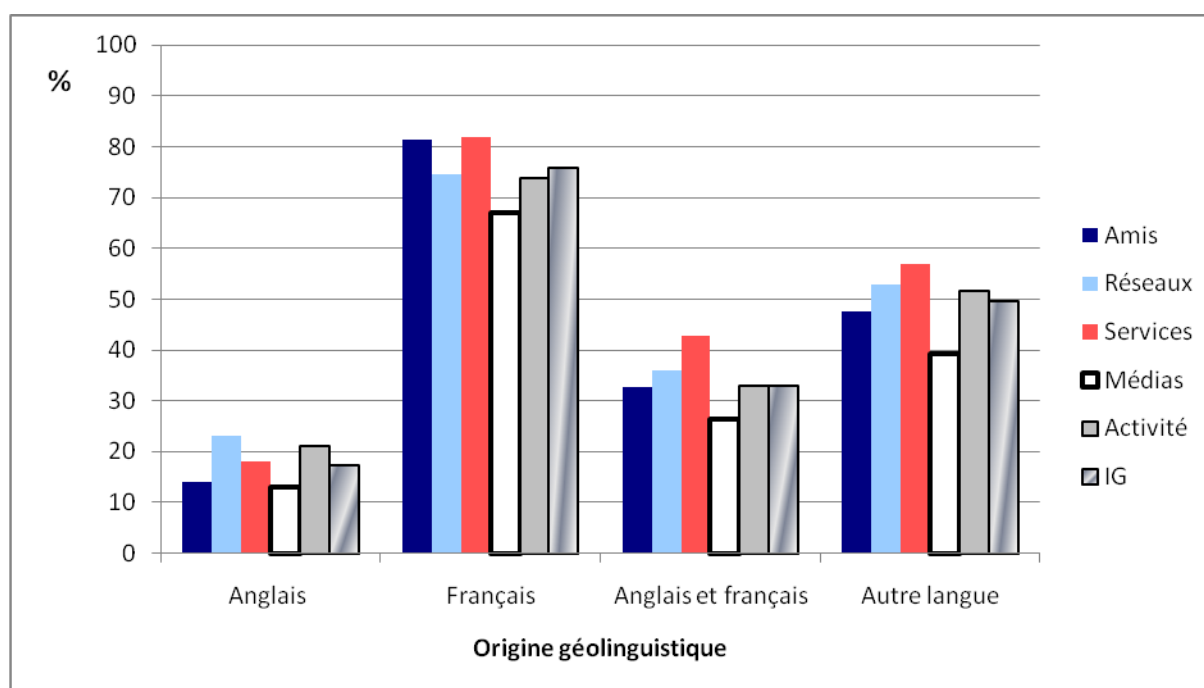
4.4 a – Origine géolinguistique

L'origine géolinguistique dérivée du statut de l'une ou des deux langues officielles du Canada dans le pays de naissance des parents des répondants représente une dimension significative du choix de la langue d'usage public à Montréal. Cela ne devrait pas surprendre étant donné que cette origine représente, pour les personnes qui ne sont pas de langue maternelle anglaise ou française, un premier contact ou une exposition initiale avec l'une ou l'autre de ces deux langues au cours des premières années de vie. En ce sens, cette caractéristique s'inscrit tout à fait dans la trajectoire linguistique des individus⁵⁷.

57. En raison de l'accent mis dans la présente étude sur la notion de « trajectoires », nous avons privilégié le concept d'« origine géolinguistique » plutôt que celui d'« affinité linguistique » ou ceux de « francotropes » ou d'« anglotropes ».

On constate ainsi que les personnes de langue maternelle tierce dont les parents sont nés dans un pays possédant une tradition linguistique francophone utilisent le français beaucoup plus fréquemment que les trois autres groupes présentés au graphique 4.12⁵⁸. Chez les allophones issus de parents originaires de pays d'orientation francophone, le degré d'utilisation du français est globalement de 76 %, mais atteint 82 % dans le domaine des services et des commerces. Chez celles d'origine géolinguistique anglophone, la fréquence d'utilisation du français ne franchit pas le seuil de 25 %, alors que chez celles d'origine mixte anglais et français et celles issues d'autres origines géolinguistiques, la valeur des indicateurs est inférieure ou égale à 55 %, sauf exception du domaine des services et des commerces chez les personnes provenant de pays n'ayant aucune tradition linguistique française ou anglaise.

Graphique 4.12 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'origine géolinguistique (fondée sur le pays de naissance de la mère et du père)



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.4 b – Utilisation des langues à la maison et avec les amis durant l'adolescence

Dans le cadre de notre étude, nous serons en mesure de constater le rôle majeur que semble jouer la présence du français dans les pratiques linguistiques au moment de l'adolescence. Les résultats présentés au tableau 4.2 constituent une entrée en la matière et rendent compte de l'importance de ces facteurs. On y constate le lien étroit entre, d'une part, la présence du français dans les pratiques linguistiques actuelles à la maison et passées avec les amis et, d'autre part, l'utilisation du français dans l'espace public. En outre, les valeurs de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français présentent peu de variation d'une caractéristique linguistique à l'autre tel que présenté au tableau 4.2. Sans surprise, on peut y observer que les personnes dont l'anglais était la langue parlée principalement avec les amis à

58. Le lecteur est prié de se référer à l'annexe 7 pour consulter la liste des pays selon la tradition linguistique.

l'âge de 15 ans à l'extérieur du foyer, de même que celle qu'on déclare comme la principale langue d'usage à la maison au moment de l'enquête, utilisent beaucoup plus fréquemment l'anglais que le français en tant que langue publique. On observe la situation inverse chez les personnes dont le français était la principale langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans ou à la maison au moment de l'enquête. Chez les premières, la fréquence d'utilisation du français est relativement faible (entre 24 % et 29 %) et varie peu (soit une fréquence d'utilisation de l'anglais se situant entre 71 % et 76 %). Chez les secondes, la fréquence d'utilisation du français est nettement plus élevée, se situant entre 75 % et 81 %. Pour les deux autres groupes (*anglais et français* et *autre langue*), le degré d'utilisation du français et de l'anglais dans l'espace public montréalais est à peu près similaire, oscillant autour de 50 %.

Résultats dignes de mention, on ne s'étonnera guère du fait que la langue dans laquelle les personnes de langue maternelle tierce déclarent être le plus à l'aise pour parler, parmi le français et l'anglais, est directement associée au degré d'utilisation de ces langues dans l'espace public. Ainsi, 81 % des allophones ayant déclaré avoir le français comme langue principale utilisent surtout cette langue dans l'espace public comparativement à 24 % de celles ayant déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français. Cette proportion est légèrement inférieure à 50 % chez les allophones déclarant être à l'aise tant en français qu'en anglais. Notons que, lors de l'EVMLO de 2006, 47 % des adultes de langue maternelle tierce résidant dans la RMR de Montréal ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français, alors que 48 % ont déclaré être plus à l'aise en français. Ce sont 5 % d'entre eux qui ont déclaré être aussi à l'aise en français qu'en anglais.

On observe également un lien analogue entre la première langue officielle parlée⁵⁹ (PLOP) des individus et celle qu'ils adoptent comme principale langue d'usage public.

La notion de « première langue officielle parlée », dérivée des données du recensement par Statistique Canada vers la fin des années 1980 à la demande du Conseil du Trésor fédéral pour estimer la demande potentielle de services dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays, semble procurer une assez bonne mesure de la langue principale des individus dans la RMR de Montréal. Ainsi, les données de l'EVMLO révèlent que 96 % des adultes de 18 ans ou plus de langue maternelle tierce ayant l'anglais comme PLOP ont déclaré avoir cette langue comme langue principale, alors que chez ceux dont le français est la PLOP, 95 % déclarent être plus à l'aise pour s'exprimer dans cette langue. La catégorie « résiduelle » *PLOP français-anglais* est sans doute celle qui distingue la population de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal dans l'ensemble du Canada. En raison de la capacité des membres de cette population de pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais (53 % d'entre eux), dans bien des cas en sus de leur langue maternelle, et du fait que cette dernière est souvent la principale langue d'usage au foyer, la RMR de Montréal comptait en 2006 une population de près de 195 000 personnes qui s'est vu attribuer et le français et l'anglais en tant que PLOP, 95 % d'entre elles ayant une langue tierce comme unique langue maternelle. Les résultats de l'EVMLO jettent un éclairage sur cette population pour laquelle les données du recensement ne permettent pas d'attribuer l'une ou l'autre des langues officielles du pays comme PLOP. Ainsi, 41 % des adultes de langue maternelle tierce qui se voient attribuer le français et l'anglais comme double PLOP déclarent avoir l'anglais comme langue principale, comparativement à 46 % qui considèrent être plus à l'aise pour s'exprimer en français, le reste d'entre eux déclarant être aussi à l'aise dans l'une que dans l'autre. Ces

59. Rappelons que la variable *première langue officielle parlée* est une variable utilisée par le gouvernement fédéral pour estimer la demande potentielle de services dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays. Elle est dérivée successivement des réponses aux questions du recensement sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison.

résultats sont donc très proches de ceux présentés au tableau 4.2 dans la mesure où l'on y constate que la fréquence d'utilisation du français est de 53 % chez les adultes de langue maternelle tierce qui se voient attribuer ces deux langues comme PLOP et de 48 % chez ceux qui déclarent être à l'aise tant en français qu'en anglais⁶⁰.

Tableau 4.2 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration, et statistiques associées, selon la langue parlée à la maison et avec les amis, la langue principale et la première langue officielle parlée

Variable	Catégories	Moyenne	Erreur-type	Intervalles de confiance à 95 %		CV
				pourcentage		
Langue parlée avec les amis à 15 ans	Anglais	28,6	0,9	26,9	30,2	3,0
	Français	74,8	0,9	73,0	76,5	1,2
	Anglais et français	49,3	2,4	44,5	54,1	4,9
	Autre langue	52,6	1,1	50,5	54,7	2,0
Langue parlée à la maison au moment de l'enquête	Anglais	24,2	0,7	22,9	25,6	2,9
	Français	80,9	0,7	79,5	82,3	0,9
	Anglais et français	52,2	1,9	48,5	55,9	3,6
	Autre langue	49,6	1,4	46,9	52,3	2,8
Langue principale⁶¹	Anglais	23,6	0,6	22,4	24,8	2,6
	Français	81,0	0,5	80,0	82,0	0,7
	Anglais et français	48,3	1,8	44,8	51,9	3,7
Première langue officielle parlée	Anglais	20,3	0,6	19,1	21,5	3,1
	Français	83,4	0,6	82,2	84,6	0,8
	Anglais et français	53,1	1,0	51,1	55,1	1,9

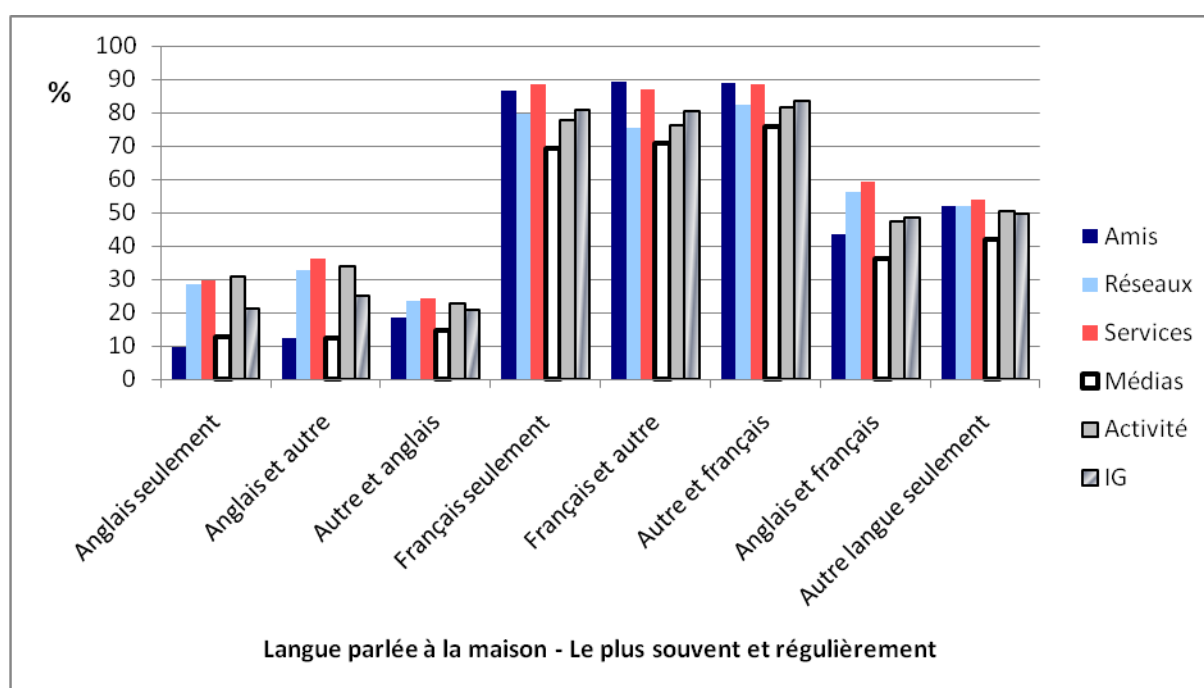
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

60. Notons que 37 % des adultes de langue maternelle tierce se voient attribuer l'anglais comme première langue officielle parlée, 38 % le français et 25 % le français et l'anglais. La répartition en deux parties presque égales de cette dernière catégorie entre les catégories *anglais* et *français* se traduit par des résultats très proches de ceux de la langue principale mesurée dans l'EVMLO.

61. C'est-à-dire, parmi le français et l'anglais, la langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise pour parler.

Des résultats plus détaillés portant sur la langue parlée à la maison (le plus souvent ou régulièrement⁶²) illustrent bien le lien entre la présence d'un transfert linguistique à la maison et les pratiques linguistiques dans l'espace public (graphique 4.13). Que le transfert linguistique vers l'anglais ou le français soit complet (le français ou l'anglais est parlé le plus souvent à la maison) ou partiel (le français ou l'anglais est parlé régulièrement à la maison), le lien avec l'utilisation du français ou de l'anglais dans l'espace public reste le même. Dans le cas des allophones ayant fait un transfert vers l'anglais, la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) se situe entre 20 % et 25 %, tandis que chez ceux ayant effectué un transfert vers le français, cette fréquence d'utilisation est supérieure à 80 %⁶³.

Graphique 4.13 Fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'indicateur ou le domaine d'utilisation et la fréquence d'utilisation du français à la maison le plus souvent et régulièrement



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Note : Dans ce graphique, chaque fois qu'une catégorie multiple est présentée, celle-ci désigne l'utilisation d'une langue le plus souvent et d'une autre langue régulièrement, comme langue secondaire. Par exemple, la catégorie *Anglais et autre* désigne une situation où l'anglais est parlé le plus souvent et une langue tierce est parlée régulièrement.

La dernière variable permettant d'éclairer les trajectoires linguistiques de vie est une variable contextuelle. Elle se rapporte aux résidents et consiste en la distribution de la population selon la première langue officielle parlée (PLOP) française par arrondissement ou municipalité. Nous arrimons cette variable à la notion de trajectoires linguistiques, car nous considérons que le choix d'habiter dans

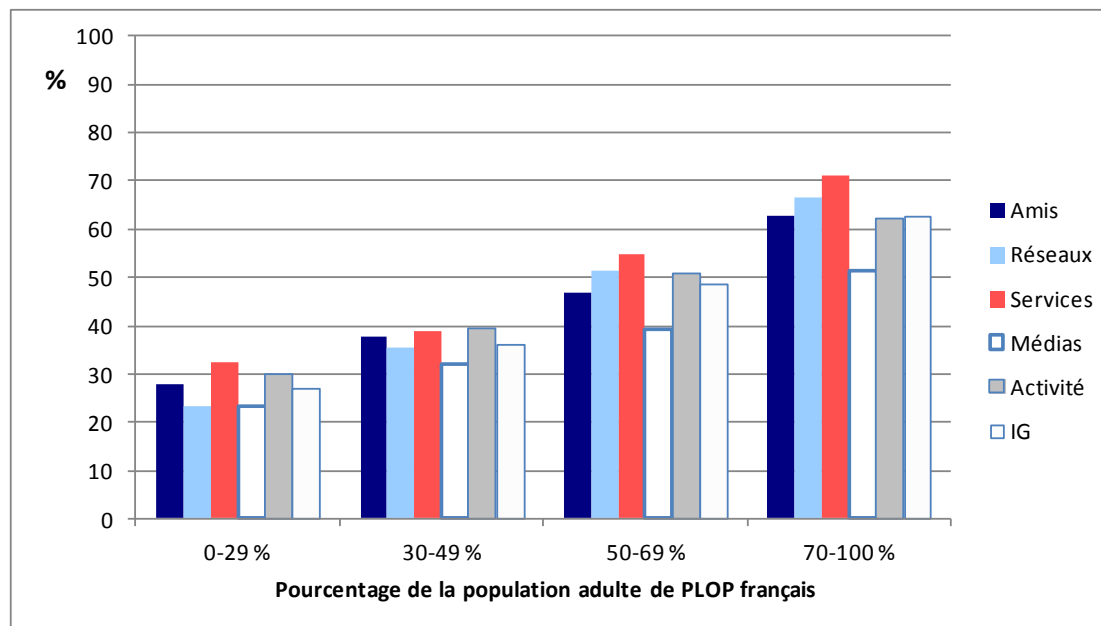
62. C'est-à-dire comme langue secondaire, en plus de celle parlée le plus souvent.

63. Béland (2004, 2006) avait déjà souligné, à partir des données du Recensement de 2001 sur la langue de travail, que la proportion des allophones de Montréal qui utilisaient le français ou l'anglais le plus souvent au travail était la même selon que cette langue est utilisée le plus souvent (comme langue principale) ou régulièrement (comme langue secondaire) à la maison.

un secteur plus ou moins francophone (ou anglophone) de la métropole québécoise n'est pas indépendant de certains choix ou caractéristiques linguistiques des individus, encore que d'autres considérations entrent évidemment aussi en ligne de compte. Parmi celles-ci, mentionnons notamment le niveau de vie du quartier ou de la municipalité et la présence ou non de fortes concentrations d'immigrants dans ceux-ci, éléments pouvant influencer le choix du lieu d'établissement initial pour les immigrants les plus récents.

L'examen des valeurs des indicateurs généraux révèle sans surprise que l'utilisation du français dans l'espace public par les répondants allophones issus de l'immigration s'accroît avec le pourcentage de la population totale de l'arrondissement ou de la municipalité de résidence qui est de langue française (selon le critère de la première langue officielle parlée). Ainsi, dans les arrondissements ou les municipalités de la RMR de Montréal dont la population adulte est composée de 70 % à 100 % de personnes de langue française, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public atteint 63 % (graphique 4.14). À l'inverse, dans les arrondissements ou les municipalités où l'anglais est la PLOP d'au moins 70 % de la population adulte, la fréquence d'utilisation publique du français est de 27 % (ce qui signifie que la fréquence d'utilisation prédominante de l'anglais, soit 73 %, est très élevée). Ces résultats sont tributaires de deux processus simultanés. D'une part, le fait que la majorité de la population résidente ait une langue plutôt qu'une autre en tant que langue principale (ou comme PLOP) tendrait généralement à inciter les individus, quelle que soit leur propre langue maternelle ou d'usage courant, à utiliser la langue majoritaire du milieu. D'autre part, la composition linguistique d'un arrondissement ou d'une municipalité peut en soi constituer un incitatif pour une famille ou un individu donné, du fait de ses propres préférences linguistiques, de venir résider dans ledit arrondissement ou ladite municipalité. La relation de cause à effet entre la composition linguistique de l'arrondissement ou de la municipalité et le choix individuel de la langue d'usage en public n'en est pas une à sens unique.

Graphique 4.14 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce selon le pourcentage des personnes adultes de PLOP français dans les arrondissements ou les municipalités de la RMR de Montréal



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006, et recensement de 2006.

4.4 c – Les trajectoires linguistiques scolaires

Les trajectoires linguistiques dans le milieu éducatif sont partie intégrante de ce que l'on a jusqu'ici nommé les trajectoires linguistiques. L'information présentée ici porte uniquement sur le lien entre le régime linguistique des institutions d'enseignement fréquentées et l'utilisation du français dans l'espace public montréalais. Une autre section de notre étude (chapitre 5) abordera de façon beaucoup plus détaillée les particularités propres du lien entre la fréquentation scolaire et l'utilisation du français dans l'espace public. On s'y questionnera notamment pour savoir si c'est bien la fréquentation scolaire en soi qui influence l'utilisation des langues dans l'espace public ou s'il ne s'agit pas plutôt de la résultante de comportements et de caractéristiques linguistiques qui prévalent au moment ou en amont de cette fréquentation scolaire qui semble jouer un rôle plus déterminant à ce propos.

Les résultats portant sur les trajectoires linguistiques liées spécifiquement à la fréquentation scolaire révèlent que la fréquentation scolaire en anglais est nettement associée à l'utilisation de l'anglais dans l'espace public, de même que la fréquentation scolaire en français est associée à l'utilisation du français en public (tableau 4.3). On peut observer des proportions d'utilisation du français (ou de l'anglais) – indicateur général – assez comparables à celles associées aux trajectoires linguistiques présentées au tableau 4.2, soit autour de 30 % (ou 70 % d'utilisation de l'anglais) dans le cas des trajectoires en anglais et de 75 % dans le cas des trajectoires en français. Quant aux personnes ayant étudié à la fois en français et en anglais aux niveaux primaire et secondaire, l'utilisation du français dans la sphère publique se situe

à 46 %⁶⁴. Chez les répondants qui ont étudié dans une langue autre que le français ou l'anglais, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais se situe à un peu plus de 55 %.

Tableau 4.3 Valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration, et statistiques associées, selon les trajectoires linguistiques scolaires

Variable	Catégories	Moyenne	Erreur-type	Intervalles de confiance à 95 %		CV
				pourcentage		
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Anglais	27,3	0,9	25,4	29,1	3,5
	Français	74,3	0,8	72,6	75,9	1,1
	Français et anglais	46,4	2,0	42,4	50,3	4,4
	Autre langue	53,8	1,5	50,9	56,8	2,8
	S. O. ¹	55,8	7,0	42,1	69,5	12,5
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais	28,5	1,5	25,6	31,4	5,2
	Université – Principalement anglais	27,9	1,3	25,3	30,4	4,7
	Collège – Principalement français	76,8	1,6	73,7	80,0	2,1
	Université – Principalement français	76,9	1,4	74,1	79,7	1,8
	Langue tierce seulement	53,0	2,5	48,2	57,9	4,7
	Pas d'études postsecondaires	54,9	1,2	52,5	57,4	2,2
	Autres situations	55,1	2,8	49,7	60,5	5,0

Note. (1) Sans objet. Personnes n'ayant pas fait les études correspondantes et trajectoires inconnues.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

64. Le prochain chapitre abordera plus spécifiquement le degré d'utilisation du français dans l'espace public chez les allophones ayant étudié en français au primaire et au secondaire et en anglais au niveau postsecondaire.

4.5 D'une approche bivariée vers une approche multivariée

Plusieurs des variables décrites dans les pages précédentes sont corrélées entre elles, et il est souvent difficile d'isoler leur effet net sur l'utilisation du français (ou de l'anglais) dans l'espace public montréalais. Trois problèmes se présentent. Le premier problème résulte des effets de composition qui affectent les variables à caractère individuel. Par exemple, dans l'interprétation de l'effet de la variable de génération, il faut tenir compte du fait que les immigrants et les allophones de deuxième génération diffèrent largement selon leur langue maternelle, et cette dernière semble être un déterminant de premier plan de l'utilisation du français ou de l'anglais dans un espace public montréalais caractérisé par la coexistence du français et de l'anglais et les nombreuses interactions entre les locuteurs de ces deux langues. On peut contrôler ces effets de composition par l'utilisation de l'analyse multivariée qui permet de calculer l'effet d'une variable explicative (ou indépendante) sur la variable à expliquer, tout en neutralisant l'effet de l'ensemble des autres variables explicatives. On parle alors d'effet net de la variable explicative sur la variable dépendante (ou à expliquer).

Le deuxième problème est celui de la corrélation entre les variables explicatives. Pour que le modèle de régression donne des résultats non biaisés, il faut s'assurer que les variables explicatives ne sont pas trop corrélées entre elles. Dans le cas contraire, le modèle n'arrive pas à départager l'effet net respectif de chaque variable et les coefficients peuvent prendre des valeurs inattendues (donc biaisées). La solution à ce problème consiste à examiner le niveau de corrélation qui existe entre les variables que l'on soupçonne d'être corrélées entre elles et à tester différents modèles pour vérifier la stabilité des résultats.

Le troisième problème est celui de l'endogénéité, soit le fait que la relation de cause à effet entre la variable explicative et la variable à expliquer n'agisse pas à sens unique. La solution à ce problème est plus complexe, et il n'est d'ailleurs pas toujours possible de le contrôler, l'endogénéité ayant pour effet de gonfler la valeur des coefficients associés à la variable explicative.

Le chapitre qui suit présentera les résultats d'analyses statistiques multivariées qui tiennent compte des limites propres à l'analyse des variables telle que présentée jusqu'à maintenant.

Vue d'ensemble

Un premier examen des statistiques de l'EVMLO de 2006 portant sur l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais par les adultes de langue maternelle tierce a permis de mettre en lumière un certain nombre de facteurs ou de caractéristiques clés associés à l'utilisation du français. Nous en résumons ici les principaux éléments.

Nous avons d'abord noté que la fréquence relative d'utilisation du français dans l'espace public est légèrement supérieure à 50 % dans tous les domaines d'utilisation, sauf dans le domaine des médias où l'indicateur général d'utilisation du français atteint 43 %.

L'examen de diverses caractéristiques démographiques a révélé que :

- a. Un adulte de langue maternelle tierce vivant en couple avec un conjoint de langue maternelle anglaise utilise moins le français dans l'espace public montréalais que lorsque son conjoint est de langue maternelle française, soit une valeur de l'indicateur général d'utilisation du français de 26 % dans le premier cas contre 64 % dans le second cas;
- b. L'utilisation du français dans l'espace public varie beaucoup selon le lieu de résidence. Dans les secteurs plus anglophones tels Montréal centre et Montréal ouest, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les personnes de langue maternelle tierce oscille autour de 40 % selon le domaine dans le premier cas et autour de 30 % dans le second. Ces deux grandes zones résidentielles se démarquent nettement des autres zones dont la valeur des indicateurs peut atteindre 70 %. C'est à Montréal est que la présence du français est la plus importante, oscillant autour de 60 % dans tous les domaines sauf celui des médias (54 %);
- c. Les personnes les moins scolarisées affichent le plus haut degré d'utilisation générale du français, soit 59 %, comparativement à environ 50 % chez les individus détenant un niveau supérieur de scolarité;
- d. L'utilisation du français dans l'espace public diffère considérablement selon la langue maternelle des allophones. La fréquence d'utilisation du français dans l'espace public (indicateur général) est de 87 % chez les allophones de langue maternelle créole, de 75 % chez ceux de langue maternelle espagnole, mais se situe en deçà de 50 % dans le cas des personnes de langue maternelle italienne (49 %) et n'atteint pas 25 % chez celles de langue maternelle grecque (20 %). De plus, les personnes dont la langue maternelle est soit proche du français soit latine ont tendance à davantage utiliser le français dans l'espace public. Ainsi, l'indicateur général atteint 76 % chez les personnes dont la langue française a un certain statut dans le pays d'origine, mais n'est que de 17 % chez celles dont l'origine géolinguistique est anglophone;
- e. La fréquence d'utilisation du français chez les immigrants (indicateur général), qu'ils soient arrivés avant l'âge de 13 ans ou à l'âge de 13 ans ou plus, est très proche, se situant à 51 % et à 56 % respectivement;
- f. Chez les personnes de deuxième génération, soit celles nées au Canada de deux parents immigrants, l'indicateur général d'utilisation du français atteint 41 %;

-
- g. Plus la période d'établissement est ancienne, moins le degré d'utilisation publique du français par les allophones issus de l'immigration est important. Pour les personnes s'étant établies avant 1970, la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) est inférieure à 50 %, tandis qu'elle atteint plus de 50 % pour les personnes établies après, le maximum se situant à 60 % pour les personnes s'étant établies entre 1980 et 1989, et entre 2000 et 2006. On observe cependant un certain plafonnement dans le degré d'utilisation du français à partir de la cohorte 1980-89;
 - h. L'appartenance ou non à la « génération 101 » semble avoir une influence limitée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public chez les allophones issus de l'immigration. Toutefois, un examen des intervalles de confiance de la valeur de l'indicateur général révèle que les allophones issus de l'immigration et ayant étudié au Québec au moment ou après l'adoption de la Charte de la langue française utilisent un peu plus le français dans l'espace public que les autres allophones (56 % et 52 %, respectivement).

En ce qui a trait aux trajectoires linguistiques proprement dites, on a observé que :

- a. L'origine géolinguistique dérivée du statut de l'une ou des deux langues officielles du Canada dans le pays de naissance des parents des répondants représente une dimension significative du choix de la langue d'usage public à Montréal. Chez les allophones issus de parents originaires de pays d'orientation francophone, le degré d'utilisation du français est globalement de 76 %, mais atteint 82 % dans le domaine des services et des commerces. Chez celles d'origine géolinguistique anglophone, la fréquence d'utilisation du français ne franchit pas le seuil de 25 %, alors que chez celles d'origine mixte anglaise et française et celles issues d'autres origines géolinguistiques, la valeur des indicateurs est généralement inférieure ou égale à 55 %;
- b. On a constaté un lien étroit entre, d'une part, la présence du français dans les pratiques linguistiques actuelles à la maison et passées avec les amis et, d'autre part, l'utilisation du français dans l'espace public. Sans surprise, les personnes dont l'anglais était la langue parlée principalement avec les amis à l'âge de 15 ans à l'extérieur du foyer de même que celle qu'on déclare comme la principale langue d'usage à la maison au moment de l'enquête utilisent beaucoup plus fréquemment l'anglais que le français en tant que langue publique, soit moins de 30 % (indicateur général). On observe la situation inverse chez les personnes dont le français était la principale langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans ou à la maison au moment de l'enquête, soit une valeur de l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public de 74 % ou plus;
- c. La langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise est évidemment liée à l'utilisation de cette langue dans l'espace public. Ainsi, 81 % des allophones ayant déclaré avoir le français comme langue principale utilisent surtout cette langue dans l'espace public comparativement à 24 % de celles ayant déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français. Cette proportion est légèrement inférieure à 50 % chez les allophones déclarant être à l'aise tant en français qu'en anglais;
- d. On observe également un lien analogue entre la première langue officielle parlée (PLOP) des individus et celle qu'ils adoptent comme principale langue d'usage public : la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) est de 83 % chez les allophones dont la PLOP est le français contre 20 % chez les allophones dont l'anglais est la PLOP;

-
- e. En ce qui a trait aux langues d'usage à la maison, que le transfert linguistique vers l'anglais ou le français soit complet (le français ou l'anglais est parlé le plus souvent à la maison) ou partiel (le français ou l'anglais est parlé régulièrement à la maison), le lien avec l'utilisation du français ou de l'anglais dans l'espace public reste le même. Dans le cas des allophones ayant fait un transfert vers l'anglais, la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) se situe entre 20 % et 25 %, tandis que chez ceux ayant effectué un transfert vers le français, cette fréquence d'utilisation est supérieure à 80 %;
 - f. L'utilisation du français dans l'espace public par les répondants allophones issus de l'immigration s'accroît avec le pourcentage de la population totale de l'arrondissement ou de la municipalité de résidence qui est de langue française (selon le critère de la première langue officielle parlée). Dans les zones de résidence où le pourcentage de résidents ayant le français comme PLOP est de 30 % ou moins, la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) par les allophones est de 27 %, mais cette fréquence atteint plus de 60 % dans les zones où le pourcentage de résidents dont le français est la PLOP est de 70 % ou plus;
 - g. Les résultats portant sur les trajectoires linguistiques liées spécifiquement à la fréquentation scolaire révèlent que la fréquentation scolaire en anglais est nettement associée à l'utilisation de l'anglais dans l'espace public, de même que la fréquentation scolaire en français est associée à l'utilisation du français en public. Ainsi, la fréquence d'utilisation du français (indicateur général) dans l'espace public montréalais par les allophones ayant fait majoritairement leurs études primaires et secondaires en anglais se situe à 27 %, tandis qu'elle atteint 74 % pour ceux ayant fait ces études majoritairement en français.

Chapitre 5. Analyse multivariée des choix linguistiques dans l'espace public montréalais

Les indicateurs d'utilisation des langues peuvent être analysés pour chacun des six domaines (incluant l'indicateur général) et selon au moins deux options de modélisation. Nous n'avons pas retenu de nos analyses complexes les domaines *amis* et *réseaux* en raison du fait que ces deux indicateurs sont les plus proches, le long du continuum « privé-public », du « pôle » privé. De plus, ces deux indicateurs ont été construits sur la base d'un nombre peu élevé d'items. L'indicateur *amis* est fondé sur un seul item tandis que dans le cas de l'indicateur *réseaux*, bien qu'il soit calculé à partir de quatre items, c'est le poids de l'item *voisins* qui est prédominant. Nous avons également écarté le domaine *activité* parce que celui-ci exclut un nombre relativement important de personnes qui ne sont pas sur le marché du travail ou dans le système d'éducation. Un tel choix nous laisse donc avec trois indicateurs : *services et commerces*, *médias* et *indicateur général*.

En ce qui a trait à la modélisation, deux options principales s'offrent à nous. La première est celle de la régression linéaire, où la variable dépendante serait la valeur de l'indicateur. Cette valeur, exprimée en pourcentage, varie entre 0 et 100 et se distribue approximativement de façon continue, bien que certaines valeurs soient surreprésentées par rapport aux autres, comme les deux valeurs extrêmes 0 et 100. Dans une telle situation, le problème de la régression linéaire est que, pour certains sous-groupes de population dont l'utilisation des langues est très majoritairement orientée vers une langue unique, les estimations pourraient produire des résultats (des pourcentages) pouvant se situer à l'extérieur des valeurs « permises », soit 0 et 100.

On peut pallier cet inconvénient en utilisant la régression logistique, mais cela nous oblige alors à faire des choix quant au regroupement des valeurs des indicateurs de façon à obtenir une variable dépendante compatible avec la technique. La technique standard consiste à créer une variable dichotomique qui permet d'indiquer si le résultat à l'égard de la variable qu'on veut expliquer est positif ou négatif (normalement 0/1). Dans ce cas, le 1 indique si la valeur de l'indicateur se situe au-dessus (ou en deçà) d'un certain seuil qu'il resterait à déterminer. On peut cependant généraliser cette approche en considérant plusieurs résultats « ordonnés ». Cette approche est celle qui se rapprocherait le plus de nos données puisque les items, après rééchelonnement, se présentent eux-mêmes sous une forme « ordonnée ».

Un découpage de ces valeurs en groupes est adéquat si l'on s'en tient à un nombre réduit de groupes. C'est la solution que nous avons choisie, soit la modélisation logistique ordonnée (*ordered logit*) à cinq catégories : 0-19 %, 20-39 %, 40-59 %, 60-79 % et 80-100 %.

Il importe cependant de mentionner que la régression linéaire a été utilisée abondamment dans la phase initiale de modélisation pour vérifier la signification statistique des coefficients et les corrélations entre les variables explicatives. Les conclusions auxquelles mènent les résultats des régressions linéaires sont en tous points comparables aux conclusions tirées à partir des régressions logistiques ordonnées, et les coefficients générés par les deux types de modélisation présentent des niveaux de signification statistique du même ordre.

La typologie utilisée ici reprend essentiellement celle présentée dans la section précédente, soit les variables sociodémographiques, celles liées à l'immigration et aux trajectoires linguistiques. Bien que nous tenions compte des trois blocs de variables dans nos analyses, notre intérêt porte d'abord sur les effets des trajectoires linguistiques sur l'utilisation publique du français.

Certaines variables n'ont pas été incluses dans les modèles à cause de leur forte corrélation avec d'autres variables dont la signification est très proche. C'est le cas de la zone de résidence au sein de la région métropolitaine (corrélée avec la proportion des résidents dans les quartiers dont la première langue officielle parlée est le français) et du pays de naissance de la mère (corrélé avec l'origine géolinguistique).

Dans notre démarche, nous avons cherché à inclure des variables marquant des étapes du cycle de vie des individus et pouvant ainsi refléter les trajectoires individuelles. Nous avons ainsi choisi d'exclure des modèles la langue parlée à la maison au moment de l'enquête, car cette variable est fortement associée à plusieurs autres variables comme la langue maternelle du conjoint. En fait, l'inclusion de la langue parlée à la maison masque complètement l'effet statistique de la langue maternelle du conjoint.

Pour les allophones, si la principale langue d'usage à la maison est le français ou l'anglais, c'est qu'il y a eu transfert linguistique. Bien que l'effet du transfert linguistique soit déterminant pour l'utilisation du français et de l'anglais dans la sphère publique, on sait également, à la suite des résultats présentés au chapitre 3, que ces transferts se produisent essentiellement pour trois raisons : l'école, le conjoint ou le milieu de vie. Ces trois caractéristiques sont incluses dans nos modèles sous la forme des variables *trajectoires linguistiques scolaires détaillées*, *langue maternelle du conjoint*, *origine géolinguistique* et *composition linguistique du quartier de résidence*. De plus, la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans reflète un aspect additionnel de l'effet du milieu sur les pratiques linguistiques dans l'espace public. Cette dernière variable permet de mesurer l'effet statistique d'une dimension de l'utilisation passée des langues dans l'espace public sur les pratiques actuelles.

Dans une perspective où l'on cherche à établir l'influence statistique propre à chacune des caractéristiques et des pratiques linguistiques passées et actuelles, le principal « défaut » de l'information sur la langue parlée à la maison est que cette variable est corrélée avec la plupart des autres variables linguistiques, en particulier la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans et, comme on l'a déjà mentionné, la langue maternelle du conjoint, et qu'elle a donc tendance à réduire leur effet sur l'utilisation des langues dans l'espace public. Par ailleurs, on connaît, bien sûr, l'âge auquel le transfert linguistique s'est produit et cette information aurait pu être utilisée dans les analyses multivariées (voir chapitre 3). Cette information n'est cependant disponible que pour les transferts complets. Or, on sait à la suite des analyses descriptives présentées au chapitre 4 que les transferts partiels ont le même effet sur les pratiques linguistiques dans l'espace public que les transferts complets. Par conséquent, cette information sur l'âge au moment du transfert reste donc incomplète, d'où son exclusion des modèles.

Pour des raisons similaires à celles entourant la prise en compte de la langue parlée à la maison, l'âge des répondants et leur niveau d'éducation au moment de l'enquête n'ont pas été retenus pour inclusion dans les modèles en raison de leur forte relation avec d'autres variables. Les variables de génération et d'appartenance à la « génération 101 » captent les principaux effets de génération sur l'utilisation publique des langues. L'introduction de l'âge au moment de l'enquête, une variable qui constitue une autre mesure de la génération (selon l'année de naissance), a pour effet de réduire ces effets

statistiques. Quant au niveau d'éducation, les deux variables relatives aux trajectoires scolaires en captent l'effet⁶⁵.

Trois domaines d'utilisation des langues sont l'objet de modèles de régression : l'indicateur général d'utilisation des langues, le domaine des médias et celui des services et des commerces. Les analyses de la section précédente ont permis de constater que l'utilisation du français est la moins répandue ou fréquente dans le domaine des médias et tend à être la plus fréquente dans le domaine des services et des commerces. Étant donné que l'indicateur général rend compte de l'utilisation du français dans cinq domaines différents, sa valeur tend à s'aligner sur la moyenne des valeurs des cinq domaines thématiques (amis, réseaux, services, médias et activité). En prenant les trois domaines mentionnés plus haut, on obtient des situations d'utilisation du français dans le domaine public qui couvrent un large éventail du spectre d'utilisation de la langue.

Le tableau 5.1 reprend les résultats des modèles pour les trois domaines retenus (indicateur général, médias et services). Les résultats sont présentés sous la forme de probabilités prédites dont l'interprétation est plus aisée que celle des coefficients ou des rapports de cotes (*odds ratio*) que génèrent les modèles de régression. Pour les besoins de la présente étude, nous ne présentons pas toutes les probabilités prédites. En effet, bien que, dans notre modèle ordonné, à chaque coefficient correspondent cinq probabilités prédites, nous avons plutôt opté pour la simplification. Ainsi, à partir de cette information, nous avons calculé deux valeurs : la proportion de la population dont la fréquence d'utilisation publique du français est de 60 % ou plus (somme des deux probabilités prédites correspondant aux intervalles 60-79 % et 80-100 % de la variable indépendante) et la fréquence moyenne d'utilisation du français⁶⁶. L'annexe 9 présente les résultats des modèles dans leur forme originale : coefficients, niveaux de signification, rapports de cotes et intervalles de confiance au seuil de confiance de 95 %.

5.1 Résultats généraux

Les résultats des modèles confirment que l'utilisation publique du français est plus importante dans le domaine des services et des commerces que dans celui des médias. Les valeurs des probabilités prédites du modèle général (soit celui de l'indicateur général d'utilisation du français dans l'espace public) se situent entre les deux (tableau 5.1). Cette « hiérarchie » a été constatée pour chacune des valeurs des variables. De plus, on constate que les résultats sont consistants d'un modèle à l'autre, avec cependant quelques exceptions.

Dans l'ensemble, les résultats présentés au tableau 5.1 et à l'annexe 9 illustrent sans équivoque l'importance des trajectoires linguistiques pour expliquer la fréquence d'utilisation publique du français, et ce, pour chacun des indicateurs ou des domaines étudiés. Toutes les variables caractérisant les trajectoires linguistiques comprennent des valeurs (catégories de la variable) ayant un effet significatif

65. Dans les différents modèles testés tout au long de la phase exploratoire, l'âge et le niveau d'éducation n'ont un effet significatif et important sur l'utilisation des langues dans l'espace public que dans des modèles relativement simples ne faisant pas intervenir les variables d'immigration et les trajectoires linguistiques scolaires.

66. Cette moyenne est calculée de la façon suivante : nous avons effectué le produit des probabilités prédites correspondant à chacun des cinq intervalles de la variable dépendante par la valeur moyenne de chaque intervalle, soit, dans l'ordre croissant : 0,1; 0,3; 0,5; 0,7; et 0,9. Cette façon de procéder repose sur l'hypothèse suivant laquelle les valeurs se distribuent également à l'intérieur de chaque intervalle. La corrélation entre cette moyenne et la proportion de la population dont la fréquence d'utilisation du français est de 60 % ou plus est très élevée, soit plus de 99 %.

sur l'utilisation publique du français chez les allophones de Montréal issus de l'immigration. Certaines variables révèlent des effets particulièrement stables dans toutes les spécifications des modèles, peu importe l'indicateur ou le domaine : c'est notamment le cas de l'origine géolinguistique et de la trajectoire linguistique scolaire au primaire et au secondaire.

Les résultats présentés au tableau 5.1 révèlent que, en maintenant constante l'influence des autres variables des modèles, l'origine géolinguistique (dérivée du statut de l'une ou des deux langues officielles du Canada dans le pays de naissance des parents des répondants et de la langue maternelle des répondants) exerce une influence importante sur l'utilisation du français dans l'espace public. Par exemple, 54 % des personnes de langue maternelle tierce dont l'origine géolinguistique est surtout francophone utilisent le français 60 % ou plus du temps dans l'espace public comparativement à 14 % des allophones qui sont surtout d'origine géolinguistique anglaise. Ces proportions atteignent 65 % et 22 % respectivement dans le domaine des services et des commerces. Ces pourcentages sont légèrement plus élevés dans le cas des personnes dont la langue maternelle est une langue romane (italien, espagnol, portugais et roumain). De même, 55 % des allophones qui ont fréquenté l'école primaire et secondaire en français utilisent le français 60 % ou plus du temps dans l'ensemble de l'espace public montréalais comparativement à 32 % des allophones ayant fréquenté l'école anglaise.

La langue des études postsecondaires influence également l'utilisation des langues dans l'espace public. Étudier en français au niveau collégial ou universitaire est associé à une fréquence plus importante d'utilisation du français dans l'espace public, tandis qu'étudier en anglais est associé à une fréquence plus faible, soit 59 % contre 45 % de fréquence moyenne (modèle général).

L'effet de la langue maternelle du conjoint permet de mieux comprendre l'effet des transferts linguistiques sur l'utilisation publique des langues. Être en couple avec un conjoint dont le français est la langue maternelle augmente l'utilisation du français en public par rapport aux personnes ne vivant pas en couple (valeur de 58 % de la fréquence moyenne dans le modèle général pour les premiers comparativement à 54 % chez les seconds), alors que le fait d'avoir un conjoint de langue maternelle anglaise réduit cette utilisation (49 %). Les personnes en union homogame (c'est-à-dire dont les deux conjoints ont une langue maternelle tierce) affichent également une utilisation plus faible du français en public, soit 51 %. Dans le modèle général et le modèle sur l'utilisation du français dans le domaine des services et des commerces, les pratiques linguistiques de ces derniers dans l'espace public se rapprochent beaucoup de celles des adultes de langue maternelle tierce vivant en couple avec un conjoint de langue maternelle anglaise. L'analyse descriptive présentée au chapitre précédent révélait pourtant que les pratiques linguistiques de ce groupe dans l'espace public montréalais se situaient quelque part entre celles des deux premiers groupes. Toutefois, dans le modèle sur l'utilisation des langues dans les médias, les résultats sont plus conséquents avec ceux de l'analyse descriptive. Bref, dans l'ensemble, les différences observées en fonction de la langue maternelle du conjoint sont peu importantes, et chez les personnes vivant en couple, c'est d'abord celles vivant avec un francophone qui voient leurs pratiques linguistiques dans l'espace public liées à la langue maternelle de leur conjoint.

Les personnes qui parlaient l'anglais avec les amis à l'âge de 15 ans sont plus susceptibles d'utiliser aujourd'hui l'anglais dans l'espace public, tandis que celles qui parlaient le français sont plus susceptibles d'utiliser le français. Chez celles qui parlaient une langue tierce, leur degré d'utilisation des langues dans l'espace public se situe à mi-chemin entre ceux des deux premiers groupes. Comme pour la langue maternelle du conjoint, les différences entre les groupes ne sont pas grandes : ainsi, la fréquence moyenne d'utilisation du français atteint 58 % dans le modèle général chez ceux qui utilisaient principalement le français avec les amis à l'âge de 15 ans et 49 % dans le cas de ceux qui utilisaient

principalement l'anglais, soit une différence de 10 points de pourcentage relativement aux probabilités prédites.

Le tableau 5.1 rend également compte du fait que l'effet (ou le lien statistique) de la proportion que représente la population dont le français est la première langue officielle parlée (PLOP) au sein de l'arrondissement ou de la municipalité de résidence sur l'utilisation du français dans l'espace public est significatif et s'avère très stable d'un modèle et d'un domaine d'utilisation à l'autre. On ne s'étonnera guère qu'en isolant l'influence de tous les autres facteurs des modèles, plus la proportion que représente la population dont le français est la PLOP dans le milieu de résidence est élevée, plus la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les allophones est importante. Ainsi, à titre d'exemple, le tableau 5.1 révèle que, toutes choses égales d'ailleurs, lorsque la proportion de la population ayant le français comme PLOP dans le milieu de résidence se situe à 25 %, les allophones utilisent le français dans une proportion de 38 % lorsqu'ils fréquentent les commerces et utilisent les différents services. Cette proportion se situe à 60 % lorsque le poids relatif des résidents de PLOP français atteint 90 %. On sait que cette variable est partiellement endogène dans le modèle : si la composition linguistique de la population résidente peut influencer les comportements linguistiques dans l'espace public, il est aussi possible que les résidents choisissent un quartier plutôt qu'un autre en raison de sa composition linguistique (pour une revue, voir Bourbeau, Robitaille et Ouellet, 2011).

Les variables d'immigration (la période d'immigration et la génération) sont également associées à l'utilisation des langues dans l'espace public. On constate d'abord un effet de période d'établissement chez les immigrants établis au Canada à partir de 1990⁶⁷, la fréquence d'utilisation du français dans la sphère publique étant légèrement supérieure à celle observée chez ceux s'étant établis avant. Le caractère récent de l'établissement au pays est donc positivement associé à une utilisation plus répandue du français. Toutes choses égales d'ailleurs, les effets de génération semblent toutefois être à contre-courant de cette tendance observée selon la période d'établissement. Les générations les plus jeunes, soit les immigrants allophones arrivés avant l'âge de 13 ans au pays (souvent appelés la génération 1.5) et les personnes nées au Canada de deux parents immigrants (deuxième génération), affichent un degré d'utilisation du français en public plus faible que les immigrants arrivés adultes au Canada. Dans l'ensemble, toutefois, l'effet statistique de ces deux variables liées aux trajectoires migratoires des individus est peu important si on le compare aux variables linguistiques. Il faut cependant souligner que les variables linguistiques ne sont pas nécessairement isolées des variables migratoires puisque de nombreux immigrants allophones ont été exposés au français ou à l'anglais avant de venir au Canada (au Québec en particulier) dans leur pays d'origine ou dans un tiers pays⁶⁸.

67. Rappelons que l'année d'établissement au Canada correspond à l'année d'arrivée au Canada des immigrants et à l'année d'arrivée au Canada de la mère du répondant si celui-ci est né au Canada.

68. Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (2001-2004), 20 % des immigrants sont arrivés au Canada en provenance d'un pays autre que leur pays de naissance.

Nos résultats mettent en lumière l'effet statistique des facteurs linguistiques sur l'usage du français dans l'espace public montréalais chez les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration. Ainsi, la fréquence d'utilisation du français, qui est nettement plus élevée chez les groupes d'origines géolinguistiques francophone et latine, se trouve en outre accrue chez les adultes ayant déclaré avoir parlé le français avec les amis à l'âge de 15 ans, avoir fait des études primaires et secondaires majoritairement en français et avoir poursuivi des études postsecondaires ou universitaires majoritairement en français. On observe des comportements inverses dans le cas de trajectoires orientées essentiellement vers l'anglais. Pour les personnes dont les trajectoires linguistiques n'ont été orientées ni vers le français ni vers l'anglais, la fréquence d'utilisation du français se situe à mi-chemin entre celles des individus d'orientations française et anglaise. Ainsi, en raison de leurs parcours de vie et de leurs trajectoires linguistiques propres (par exemple, le quartier de résidence, le lieu et le domaine de travail, la principale langue parlée avec les amis au moment de l'enquête, etc.), ces dernières personnes s'orienteront soit plutôt vers le français soit plutôt vers l'anglais.

Tableau 5.1 Résultats des modèles de régression logistique ordonnée, calcul des probabilités prédites : pourcentage qui utilisent le français 60 % du temps ou plus et fréquence moyenne d'utilisation du français (en pourcentage), trois domaines d'usage public, allophones issus de l'immigration

Variable	Valeur	Fréquence d'utilisation de 60 % et plus (%)			Fréquence moyenne (%)		
		Modèle général	Modèle médias	Modèle services	Modèle général	Modèle médias	Modèle services
		pourcentage					
Sexe	Hommes (ref)	43	33	53	51	43	57
	Femmes	47	38	56	54	47	59
Origine géolinguistique	Anglophone	14	10	22	29	25	34
	Francophone	54	41	65	60	50	66
	Langue maternelle latine (ref)	56	44	67	61	52	67
	Autres pays ou langues	29	22	41	42	36	49
	Autres situations	34	<u>31</u>	41	46	<u>43</u>	49
Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans	Principalement l'anglais	39	23	52	49	36	57
	Principalement le français	53	<u>40</u>	63	58	<u>49</u>	64
	L'anglais et le français	39	32	52	49	43	56
	Langue tierce seulement (ref)	43	35	53	52	45	57
Période d'établissement	Avant 1978 (ref)	42	32	53	51	42	57
	1978-1991	45	35	56	53	45	59
	1992-2006	48	39	56	55	47	59
	Inconnue	43	<u>40</u>	52	51	<u>48</u>	56
Génération	Immigrants arrivés à 13 ans ou plus (ref)	47	39	57	54	48	60
	Immigrants arrivés avant 13 ans	39	29	49	48	40	54
	Deuxième génération	39	22	<u>52</u>	49	35	<u>56</u>
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Principalement anglais	32	21	46	44	35	53
	Principalement français	55	45	68	60	53	68
	Français et anglais	45	34	57	54	45	60
	Langue tierce seulement (ref)	43	31	51	52	43	55
	Pas d'études primaires, inconnue	44	33	52	53	44	56

Tableau 5.1 Résultats des modèles de régression logistique ordonnée, calcul des probabilités prédites : pourcentage qui utilisent le français 60 % du temps ou plus et fréquence moyenne d'utilisation du français (en pourcentage), trois domaines d'usage public, allophones issus de l'immigration (fin)

Variable	Valeur	Fréquence d'utilisation de 60 % et plus (%)			Fréquence moyenne (%)		
		Modèle général	Modèle médias	Modèle services	Modèle général	Modèle médias	Modèle services
		pourcentage					
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais (1)	33	23	44	45	36	51
	Université – Principalement anglais (2)	34	23	45	46	36	52
	Collège – Principalement français (1)	54	36	72	59	46	70
	Université – Principalement français (2)	54	40	66	59	49	66
	Langue tierce seulement	46	37	57	54	47	60
	Pas d'études postsecondaires (ref)	45	37	54	53	47	58
	Autres situations	44	32	57	52	43	60
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	46	37	56	54	46	59
	Anglais	<u>40</u>	23	53	<u>49</u>	35	57
	Français	53	41	67	58	49	67
	Langue tierce	42	<u>34</u>	52	51	<u>43</u>	56
	Autres situations	<u>53</u>	42	63	<u>58</u>	49	64
Pourcentage de la population de PLOP français (continue) (3)	25 %	25	22	32	38	35	42
	50 %	36	29	45	47	41	52
	75 %	48	37	59	55	46	62
	90 %	55	42	67	60	50	67

Note. En caractère gras : coefficient significatif au seuil alpha de 5 % en regard de la catégorie de référence. En caractère italique et souligné : coefficient significatif au seuil alpha de 5 %-10 % en regard de la catégorie de référence.

Notes. (1) Peut inclure des études universitaires dans une langue tierce. (2) Peut inclure des études collégiales dans la même langue. (3) Le coefficient associé à cette variable continue est significatif au seuil alpha de 5 % dans les trois modèles.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

5.2 Résultats portant sur les trajectoires linguistiques complexes

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné les variables linguistiques une à une, sans tenir compte de leur possible combinaison ou interaction. Il est toutefois possible de combiner les variables linguistiques entre elles afin d'identifier des trajectoires particulières ou détaillées. Le principal facteur limitant l'étude des trajectoires détaillées est que, lorsqu'on combine les variables linguistiques entre elles, le nombre d'observations de chaque combinaison diminue en fonction inverse du nombre de dimensions et du nombre de catégories retenues pour chaque variable. Dans les faits, il n'est pas possible de retenir un croisement de trois variables ou plus à la fois, car le nombre d'observations devient trop réduit pour permettre d'obtenir des résultats significatifs. D'un autre côté, en regroupant les catégories de chaque variable de façon appropriée (en ne retenant qu'un nombre limité de groupes dont le nombre d'observations est assez nombreux), on peut identifier des sous-groupes d'intérêt qui présentent un nombre suffisant de cas pour mener adéquatement les analyses. C'est l'approche que nous avons utilisée.

Nous avons défini deux types de transition linguistique combinée que nous avons ensuite introduits dans un modèle. Chaque type de transition est le résultat du croisement de deux variables linguistiques. La transition linguistique de vie est issue du croisement entre l'origine géolinguistique et la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans. Quant à la transition linguistique scolaire, elle résulte du croisement entre la principale langue d'enseignement au primaire-secondaire et celle au postsecondaire, le cas échéant. Toutefois, pour les motifs déjà évoqués, les deux types de transition ne sont pas croisés.

Le tableau 5.2 dresse la liste des sous-groupes retenus et présente quelques statistiques à leur sujet, soit le nombre et la distribution en pourcentage de la population de ces sous-groupes ainsi que la valeur de l'indicateur général (IG) d'utilisation du français dans l'espace public. Les trajectoires, ou parcours de vie, sont présentées sous la forme de dix combinaisons spécifiques entre l'anglais, le français et une autre langue, plus une catégorie résiduelle constituant les autres trajectoires. Ces dix combinaisons englobent 94 % de la population.

Une très faible proportion d'allophones provenant d'un pays à tradition anglophone parlaient le français avec les amis à l'âge de 15 ans; de même, on compte très peu d'allophones dont l'origine géolinguistique est francophone et qui parlaient l'anglais avec les amis à l'âge de 15 ans. Par conséquent, ces deux trajectoires font partie de la catégorie *autres trajectoires*. En ce qui a trait aux allophones de langue maternelle latine, la troisième composante de la variable de l'origine géolinguistique, leur poids relatif au sein de la population adulte allophone est à peu près comparable selon qu'ils déclarent avoir utilisé surtout l'anglais (12 %), le français (9 %) ou une langue tierce (17 %) avec leurs amis à l'âge de 15 ans. Un autre sous-groupe numériquement important est celui des allophones d'origine géolinguistique autre dont la langue parlée le plus souvent avec les amis à l'âge de 15 ans était une langue tierce; ces personnes représentent 17 % de la population allophone adulte de la RMR de Montréal.

En ce qui a trait aux trajectoires scolaires, notre intérêt porte essentiellement sur les trajectoires impliquant le français ou l'anglais au primaire et au secondaire d'une part et, d'autre part, au niveau postsecondaire (le cas échéant)⁶⁹. Les sous-groupes spécifiques identifiés, au nombre de neuf, représentent 86 % de la population. Parmi les catégories identifiées dans les langues d'enseignement au

69. Moins de 10 % des répondants ont déclaré avoir étudié en anglais et en français (bilingue) au primaire et au secondaire.

primaire et au secondaire, l'une d'elles est nommée *mixte*. Il s'agit d'allophones ayant étudié dans une langue tierce ou dans plusieurs langues à ce niveau scolaire, de façon concomitante ou séquentielle (soit les cas : anglais et français, langue tierce et anglais, langue tierce et français, voire anglais, français et langue tierce).

La fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, mesurée par l'indicateur général (IG), confirme les résultats déjà présentés antérieurement. La valeur de l'IG des personnes qui ont une origine géolinguistique anglaise, quelle que soit la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans, est inférieure à 16 %, soit 15 % chez celles dont cette langue était l'anglais (le plus souvent ou régulièrement) et près de 10 % chez celles dont cette langue était une langue tierce. Parmi les allophones dont l'origine linguistique est française, la valeur de l'IG se situe à plus de 75 %, indépendamment de la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans. La valeur maximum de l'IG est d'ailleurs atteinte par les allophones d'origine géolinguistique francophone dont le français était parlé avec les amis à l'âge de 15 ans. Parmi le groupe d'origine géolinguistique latine, les allophones dont l'anglais était la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans se distinguent nettement de ceux des deux autres groupes par la faible valeur de l'IG, soit 33 %, comparativement à plus de 70 % chez ceux dont la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans était le français ou une langue tierce.

Les valeurs de l'IG des personnes dont l'origine géolinguistique n'est ni française ni anglaise s'apparentent à celles des personnes d'origine géolinguistique latine. Ainsi, l'IG se situe à 27 % pour les personnes dont l'origine géolinguistique est autre, mais dont la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans est l'anglais et à 63 % dans le cas des personnes dont l'origine géolinguistique est autre, mais dont le français était la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans. Pour ce qui est des personnes dont l'origine géolinguistique n'est ni le français ni l'anglais et dont la principale langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans était une langue tierce, la valeur de l'IG est de 33 %.

Le lien entre l'utilisation du français dans l'espace public et les trajectoires linguistiques scolaires est caractérisé par quatre cas de figure bien définis. Chez les personnes dont la trajectoire scolaire est anglaise au primaire-secondaire et anglaise au postsecondaire ou chez celles qui n'ont pas fréquenté ce dernier niveau d'études, la valeur de l'IG se situe entre 24 % et 28 %. Le second cas de figure est celui des allophones ayant étudié majoritairement en français au primaire-secondaire et en anglais au postsecondaire, un sous-groupe composant 3 % de la population de langue maternelle tierce issue de l'immigration⁷⁰; la valeur de l'IG pour les personnes ayant effectué cette trajectoire linguistique scolaire se situe à 44 %.

Les personnes dont la trajectoire scolaire est française aux niveaux primaire et secondaire et française au postsecondaire ou qui n'ont pas fréquenté ce dernier niveau d'études constituent le troisième cas de figure et affichent une fréquence d'utilisation du français se situant entre 73 % et 79 %. Finalement, le dernier cas de figure est celui des personnes ayant effectué toute autre trajectoire. La valeur de l'IG chez ce groupe varie entre 52 % et 57 %, soit un niveau comparable à celui de l'ensemble de la population allophone⁷¹.

70. Ce sous-groupe représente cependant 17 % de l'ensemble de ceux et celles qui ont étudié en français au primaire-secondaire et ont poursuivi leurs études postsecondaires en français ou en anglais.

71. Notons que le tableau 5.2 montre également que les allophones ayant poursuivi leurs études primaires et secondaires dans une langue tierce ou une combinaison de langues voient leur utilisation du français dans l'espace public principalement influencée par la langue des études postsecondaires.

Tableau 5.2 Population et utilisation publique du français (indicateur général) selon deux types de trajectoires linguistiques complexes

	----- Population -----		--- Utilisation publique du français ---			
	Effectif en milliers	Distribution en pourcentage	IG	CV	Intervalle de confiance de l'IG à 95 %	
Trajectoires de vie						
Origine géolinguistique – Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans						
Anglophone – Anglais	18	3	15,1	9,9	12,1	18,0
Anglophone – Tierce	23	4	9,6	14,1	6,9	12,2
Francophone – Français	68	12	80,4	1,5	78,1	82,8
Francophone – Tierce	48	8	76,7	3,5	71,5	81,9
Latine – Anglais	67	12	33,4	3,5	31,1	35,6
Latine – Français	52	9	73,8	2,2	70,6	76,9
Latine – Tierce	99	17	71,9	2,0	69,0	74,7
Autre pays/langue – Anglais	45	8	26,7	6,2	23,5	29,9
Autre pays/langue – Français	21	4	63,0	3,5	58,6	67,3
Autre pays/langue – Tierce	99	17	32,8	5,4	29,3	36,3
Autres trajectoires	33	6	45,7	6,0	40,3	51,0
Total	573	100	52,5	0,9	51,6	53,3
Trajectoires scolaires						
Langue d'enseignement au primaire et au secondaire – Postsecondaire						
Anglais – Anglais	87	15	24,5	4,2	22,5	26,5
Anglais – S. O.	55	10	28,1	6,6	24,4	31,7
Mixte – Anglais (2)	33	6	27,2	7,5	23,2	31,3
Français – Anglais	18	3	44,1	6,9	38,1	50,0
Français – Français	86	15	78,9	1,3	76,8	80,9
Français – S. O.	59	10	79,3	1,7	76,6	82,1
Mixte – Français (2)	25	4	72,8	3,9	67,2	78,3
Tierce – Tierce	53	9	52,0	5,6	46,3	57,7
Tierce – S. O.	75	13	57,0	4,1	52,4	61,6
Autres trajectoires	82	14	54,4	3,8	50,4	58,4
Total	573	100	52,5	0,9	51,6	53,3

Notes. (1) S. O. (*sans objet*) indique l'absence de fréquentation du postsecondaire. (2) *Mixte* indique une langue tierce ou la combinaison d'au moins deux langues parmi une langue tierce, le français ou l'anglais.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Les mesures de l'IG présentées au tableau 5.2 ne tiennent pas compte de l'effet des autres variables qui peuvent influencer sur l'utilisation du français dans l'espace public. Nous avons effectué de nouvelles analyses de régression avec les mêmes variables que précédemment, en incluant cependant dans notre modèle les deux variables complexes de trajectoires linguistiques. Notre intérêt se limitant ici à ces deux variables combinées, nous avons choisi de ne pas présenter les résultats pour les autres variables, les résultats du modèle complet (lequel, pour les besoins de concision, n'a été développé et présenté que pour l'IG) apparaissant à l'annexe 9 (modèle D).

Le tableau 5.3 présente les résultats de l'analyse de régression dont les spécifications sont comparables au modèle complet de l'IG présenté à l'annexe 9. Les résultats obtenus mènent à des conclusions qui sont sensiblement les mêmes que celles dérivées de l'analyse descriptive menée à partir du tableau 5.2. Un résultat mérite toutefois d'être souligné : celui associé à la trajectoire scolaire français-anglais, soit les personnes ayant étudié en français au primaire-secondaire et en anglais au postsecondaire. L'utilisation du français dans l'espace public chez les personnes ayant suivi une telle trajectoire ne diffère significativement que de celle des personnes ayant suivi une trajectoire caractérisée par des études en français au primaire-secondaire et au postsecondaire, chez qui la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public est plus élevée⁷². De fait, le niveau d'utilisation du français (tel qu'identifié par la probabilité prédite) de ce sous-groupe ayant fait la transition du français à l'anglais entre les deux niveaux de scolarité se situe à peu près à mi-chemin entre celui des personnes dont l'anglais a été la langue d'enseignement au primaire-secondaire et au postsecondaire (ou qui n'ont pas poursuivi d'études à ce niveau) et celui des personnes dont une langue tierce a été la langue d'enseignement au primaire-secondaire et au postsecondaire (ou qui n'ont pas poursuivi d'études à ce niveau). Ce résultat est illustré notamment par le fait que l'intervalle de confiance du groupe *français – anglais* chevauche à la fois l'intervalle de confiance du groupe *anglais – anglais* et celui du groupe *tierce – tierce*, bien que la plage de chevauchement demeure réduite.

72. Cela inclut également les personnes n'ayant pas poursuivi d'études postsecondaires et dont les études primaires et secondaires ont été suivies en français ou les personnes ayant effectué leurs études postsecondaires en français après des études primaires et secondaires dans une langue tierce ou une combinaison de langues.

Tableau 5.3 Résultats de la régression logistique de l'effet des trajectoires linguistiques complexes sur la fréquence d'utilisation du français (indicateur général)

	Rapport de cotes	Signification	Intervalle de confiance du rapport de cotes à 95 %		Probabilité prédite (%)
Trajectoires de vie					
Origine géolinguistique – Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans					
Anglophone – Anglais	0,50	0,065	0,25	0,98	27
Anglophone – Tierce	0,18	0,000	0,09	0,37	19
Francophone – Français	16,16	0,000	9,91	26,36	66
Francophone – Tierce	16,66	0,000	8,87	31,29	67
Latine – Anglais	4,76	0,000	3,08	7,37	52
Latine – Français	13,44	0,000	8,14	22,20	64
Latine – Tierce	15,58	0,000	9,72	24,97	66
Autre pays/langue – Anglais	2,36	0,000	1,52	3,66	44
Autre pays/langue – Français	7,38	0,000	4,37	12,48	57
Autre pays/langue – Tierce (ref)	1				34
Autres trajectoires	4,10	0,000	2,53	6,63	50
Trajectoires scolaires					
Langue d'enseignement au primaire-secondaire – Postsecondaire					
Anglais – Anglais	0,36	0,000	0,26	0,49	41
Anglais – S. O.	0,31	0,000	0,22	0,44	40
Divers – Anglais (2)	0,35	0,000	0,23	0,53	41
Français – Anglais	0,51	0,005	0,31	0,81	45
Français – Français	2,72	0,000	1,90	3,91	64
Français – S. O.	3,35	0,000	2,31	4,86	66
Divers – Français (2)	2,63	0,003	1,39	4,97	63
Tierce – Tierce	1,03	0,915	0,58	1,85	53
Tierce – S. O.	1,18	0,506	0,72	1,93	55
Autres trajectoires (ref)	1				53

Notes. (1) *S. O. (sans objet)* indique l'absence de fréquentation du postsecondaire. (2) *Mixte* indique une langue tierce ou la combinaison d'au moins deux langues entre une langue tierce, le français et l'anglais.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

5.3 Trajectoires linguistiques, appartenance identitaire et langue d'usage public

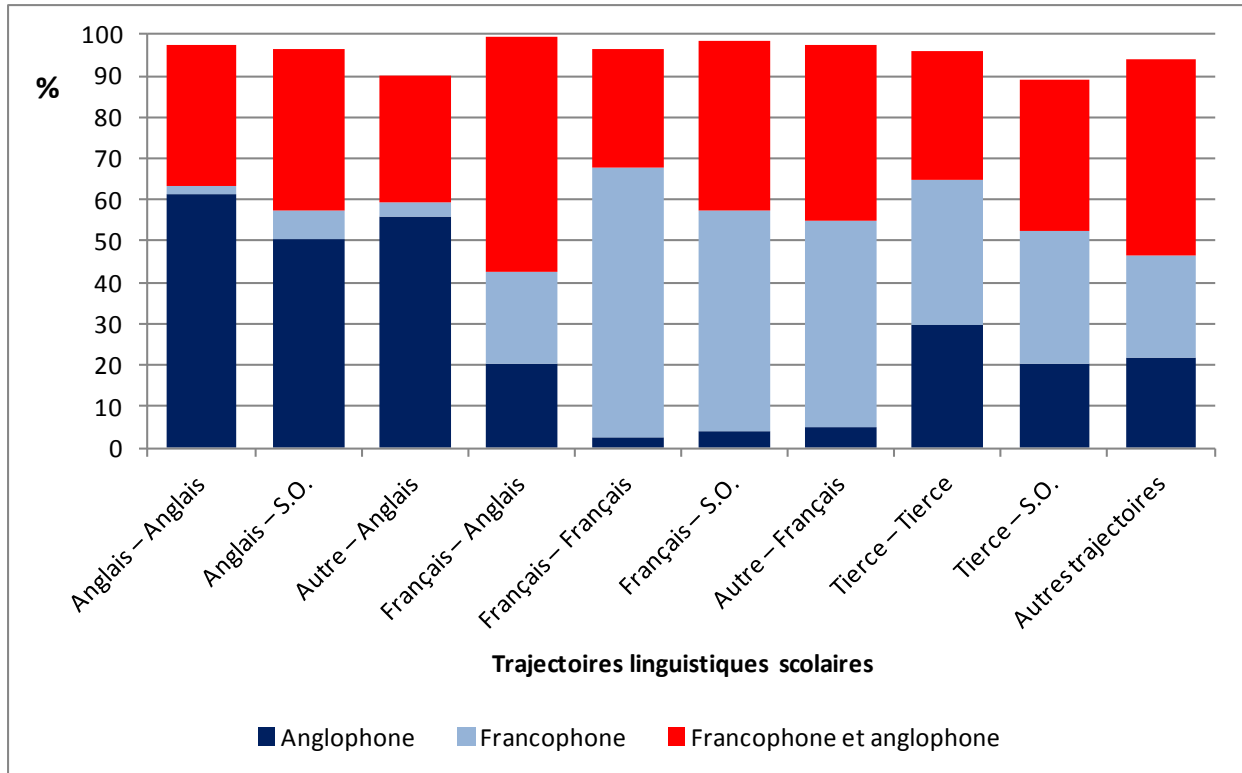
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de 2006 comporte un volet sur différentes dimensions de ce que l'on peut appeler l'appartenance identitaire et les éléments de la vitalité linguistique subjective. Ce volet permet notamment d'examiner la mesure dans laquelle les individus, en se basant sur leur vécu, s'identifient au groupe francophone, au groupe anglophone ou aux deux groupes également. Nous avons choisi d'insérer ce nouvel élément dans notre étude en raison du fait qu'on peut supposer qu'il existe un lien entre l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais et le niveau d'identification aux groupes francophone ou anglophone. Bien sûr, cette relation n'est pas unidirectionnelle puisqu'il est difficile d'établir si c'est le fait d'utiliser surtout le français dans l'espace public, par exemple, qui accroît le degré d'identification au groupe francophone ou, à l'inverse, si un sentiment d'identification mène à une plus grande utilisation de cette langue.

Parmi les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration qui résident dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, 28 % ont déclaré s'identifier uniquement ou surtout au groupe anglophone, 30 % uniquement ou surtout au groupe francophone et 37 % tant au groupe francophone qu'au groupe anglophone, une faible proportion (5 %) ne s'identifiant ni à l'un ni à l'autre.

L'objectif de la présente section est d'examiner, d'une part, dans quelle mesure on peut établir un lien entre les trajectoires linguistiques des individus et leur sentiment d'identification à l'une ou à l'autre des deux communautés linguistiques (dont la définition est du reste laissée aux répondants de l'EVMLO) et, d'autre part, dans quelle mesure il existe un lien entre ce degré d'identification et l'utilisation du français dans l'espace public montréalais.

À la lecture du graphique 5.1, on constate que les allophones qui ont été principalement scolarisés en anglais au primaire-secondaire et au niveau postsecondaire ou qui n'ont pas complété de formation à ce dernier niveau s'identifient principalement au groupe anglophone dans des proportions se situant entre 50 % et 60 %. Chez ceux dont la trajectoire scolaire est essentiellement francophone, le niveau d'identification au groupe francophone se situe entre 50 % et 65 %. Quant à ceux ayant effectué leurs études primaires et secondaires principalement en français et leurs études postsecondaires en anglais — rappelons ici que ce groupe ne représente que 3 % de cette population allophone —, la proportion qui déclare s'identifier tant au groupe francophone qu'au groupe anglophone se situe à 57 %. Finalement, le groupe dont les trajectoires scolaires sont tierces ou autres, lequel représente 36 % de la population cible, s'identifie aux groupes linguistiques dans des proportions quasi similaires à ce qui est observé pour l'ensemble des allophones, soit 23 % anglophone, 30 % francophone et 39 % francophone-anglophone.

Graphique 5.1 Identification aux groupes linguistiques par les personnes de langue maternelle tierce issues de l’immigration résidant dans la région métropolitaine de Montréal selon la trajectoire linguistique scolaire (Langue d’enseignement au primaire-secondaire – Postsecondaire)

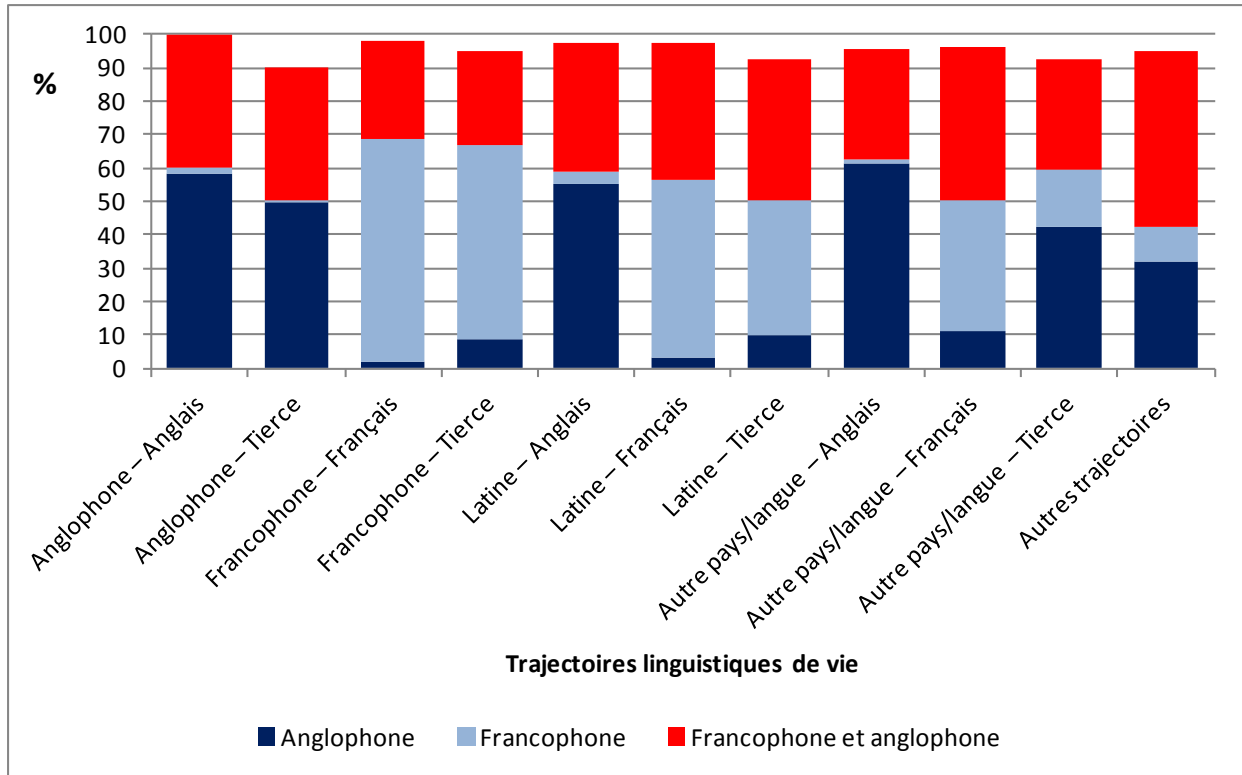


Note : S. O. (*sans objet*) indique l’absence de fréquentation du postsecondaire.
 Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L’examen du lien entre les trajectoires linguistiques de vie et le niveau d’identification aux groupes linguistiques fournit des résultats assez similaires (graphique 5.2). Ainsi, les personnes dont l’origine géolinguistique est anglaise ou dont la principale langue parlée avec les amis à l’âge de 15 ans est l’anglais déclarent s’identifier seulement ou surtout au groupe anglophone dans des proportions variant entre 50 % et 60 %. Chez celles ayant une origine géolinguistique française ou qui parlaient principalement le français avec les amis durant l’adolescence, l’identification au groupe francophone oscille entre 40 % et 65 %. Dans un cas comme dans l’autre, l’identification au groupe anglophone ou francophone est la plus forte lorsque l’origine géolinguistique et la principale langue parlée avec les amis à l’âge de 15 ans sont toutes deux anglaises ou françaises.

Il faut noter qu’en effectuant des analyses de régression logistique de l’effet des trajectoires linguistiques complexes sur le degré d’identification au groupe francophone ou anglophone, tout en isolant l’effet des autres variables présentées dans cette étude, les résultats vont dans la même direction.

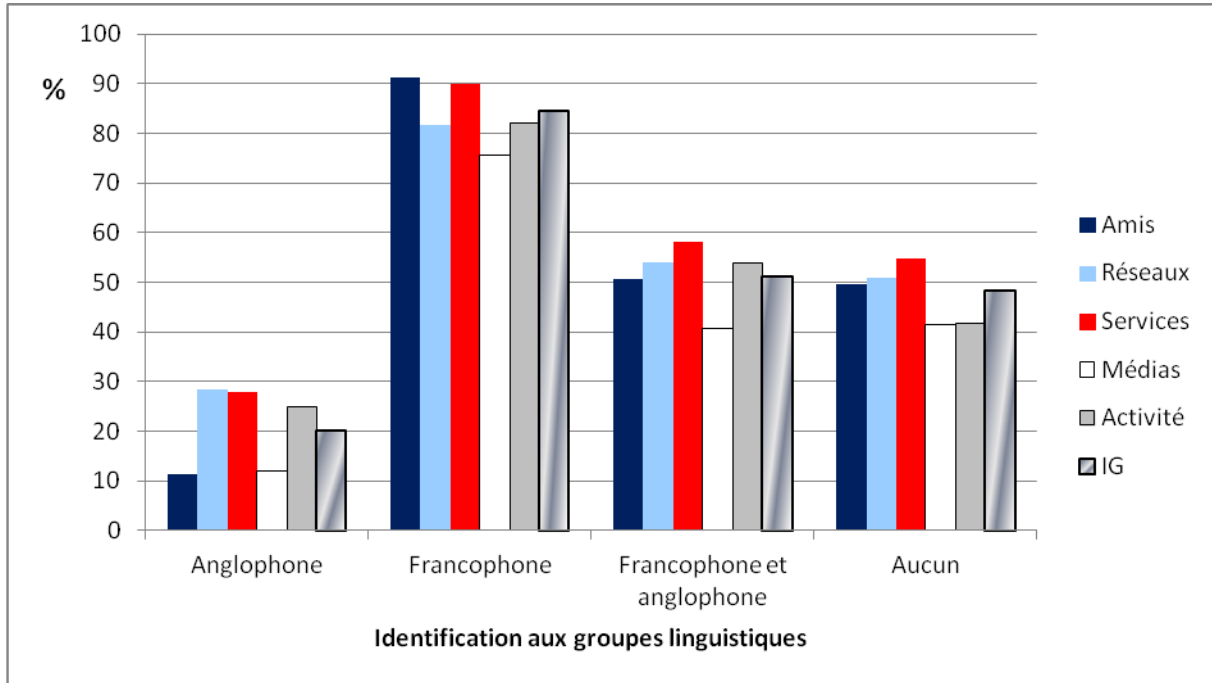
Graphique 5.2 Identification aux groupes linguistiques par les personnes de langue maternelle tierce issues de l’immigration résidant dans la région métropolitaine de Montréal selon la trajectoire linguistique de vie (Origine géolinguistique – Langue parlée avec les amis à l’âge de 15 ans)



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Finalement, le graphique 5.3 porte sur le lien entre le niveau d’identification aux groupes linguistiques et la fréquence d’utilisation du français dans l’espace public montréalais. On constate sans surprise que, parmi les personnes de langue maternelle tierce issues de l’immigration qui s’identifient seulement ou surtout au groupe anglophone, la fréquence d’utilisation du français dans l’espace public atteint 20 % (indicateur général d’utilisation du français). À l’inverse, chez celles qui ont déclaré s’identifier uniquement ou surtout au groupe francophone, le niveau d’utilisation du français se situe à plus de 80 %. Finalement, selon qu’on s’identifie aux deux groupes également ou à aucun des deux, le niveau d’utilisation du français dans l’espace public oscille autour de 50 %.

Graphique 5.3 Valeurs associées aux indicateurs d'utilisation du français dans l'espace public montréalais par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration selon l'identification aux groupes linguistiques



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Vue d'ensemble

Ce chapitre contient plusieurs résultats qui démontrent clairement l'importance des trajectoires linguistiques pour expliquer la fréquence d'utilisation publique du français, et ce, pour chacun des indicateurs ou des domaines étudiés. Il convient donc ici de rappeler les plus importants :

- a. Certaines variables révèlent des effets particulièrement stables dans toutes les spécifications des modèles, peu importe l'indicateur ou le domaine : c'est notamment le cas de l'origine géolinguistique et de la trajectoire linguistique scolaire au primaire et au secondaire;
- b. En maintenant constante l'influence des autres variables des modèles, l'origine géolinguistique (dérivée du statut de l'une ou des deux langues officielles du Canada dans le pays de naissance des parents des répondants et de la langue maternelle des répondants) exerce une influence importante sur l'utilisation du français dans l'espace public. Par exemple, 54 % des personnes de langue maternelle tierce dont l'origine géolinguistique est surtout francophone utilisent le français 60 % ou plus du temps dans l'espace public comparativement à 14 % des allophones qui sont surtout d'origine géolinguistique anglaise;
- c. De même, 55 % des allophones qui ont fréquenté l'école primaire et secondaire en français utilisent le français 60 % ou plus du temps dans l'ensemble de l'espace public montréalais comparativement à 32 % des allophones ayant fréquenté l'école anglaise;
- d. La langue des études postsecondaires influence également l'utilisation des langues dans l'espace public. Étudier en français au niveau collégial ou universitaire est associé à une fréquence plus importante d'utilisation du français dans l'espace public, tandis qu'étudier en anglais est associé à une fréquence plus faible;
- e. Les personnes qui parlaient l'anglais avec les amis à l'âge de 15 ans sont plus susceptibles d'utiliser aujourd'hui l'anglais dans l'espace public, tandis que celles qui parlaient le français sont plus susceptibles d'utiliser le français. Chez celles qui parlaient une langue tierce, leur degré d'utilisation des langues dans l'espace public se situe à mi-chemin entre les deux premiers groupes;
- f. En isolant l'influence de tous les autres facteurs des modèles, plus la proportion que représente la population dont le français est la première langue officielle parlée dans le milieu de résidence est élevée, plus la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les allophones est importante;
- g. En général, le caractère récent de l'établissement au pays est positivement associé à une utilisation plus répandue du français dans l'espace public;
- h. La fréquence d'utilisation du français, qui est nettement plus élevée chez les groupes d'origines géolinguistiques francophone et latine, se trouve en outre accrue chez les adultes ayant déclaré avoir parlé le français avec les amis à l'âge de 15 ans, avoir fait des études primaires et secondaires majoritairement en français et avoir poursuivi des études postsecondaires ou universitaires majoritairement en français;

-
- i. Le lien entre l'utilisation du français dans l'espace public et les trajectoires linguistiques scolaires est caractérisé par des cas de figure bien définis. Les résultats montrent clairement que les personnes dont la trajectoire scolaire est essentiellement en anglais utilisent principalement l'anglais en public. Celles dont les trajectoires scolaires sont essentiellement en français y utilisent surtout le français. Quant aux allophones ayant été principalement scolarisés en français au primaire-secondaire et en anglais au niveau postsecondaire, le niveau d'utilisation du français dans l'espace public se situe à peu près à mi-chemin entre ceux des deux groupes;

 - j. Les résultats portant sur l'appartenance identitaire des adultes allophones révèlent un lien important entre l'utilisation du français dans l'espace public et l'identification au groupe francophone. L'utilisation prédominante de l'anglais est également fortement associée à l'identification au groupe anglophone. Finalement, l'identification aux deux groupes à égalité se traduit par une fréquence d'utilisation du français légèrement supérieure à 50 %, selon le domaine d'utilisation. Rappelons que tant les trajectoires scolaires que les parcours de vie (l'origine géolinguistique ou la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans) des allophones sont fortement associés à l'identification à l'un ou à l'autre des deux principaux groupes linguistiques.

Conclusion

L'objectif principal de notre étude a été de présenter des résultats portant sur les niveaux d'utilisation du français dans l'espace public par les adultes de langue maternelle tierce résidant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée par Statistique Canada en 2006, nous avons voulu cerner et expliquer un certain nombre de dimensions entourant l'utilisation du français comme langue publique dans une perspective de parcours de vie et de trajectoires linguistiques. En d'autres termes, plutôt que de fournir un constat statique de l'usage des langues dans la sphère publique montréalaise, la présente étude visait à présenter les liens observés entre la fréquence d'utilisation du français à Montréal et un certain nombre de caractéristiques clés propres aux parcours de vie (notamment migratoires) et aux trajectoires linguistiques particulières des personnes de langue maternelle tierce.

Notre étude ne prétend pas avoir couvert l'ensemble des scénarios possibles des parcours de vie de cette population. En ce sens, elle ne peut certes pas remplacer une étude de type qualitatif, laquelle permettrait d'aller beaucoup plus en profondeur dans l'étude des liens entre les diverses pratiques linguistiques dans l'espace public et la complexité des trajectoires de vie et des trajectoires linguistiques. Cela dit, un certain nombre de constats peuvent être dégagés de cette étude, en fournissant un assez bon aperçu des principaux facteurs propres aux trajectoires qui influent sur (ou sont associés à) l'utilisation du français dans l'espace public montréalais.

Les premiers résultats présentés ont révélé que, dans la RMR de Montréal, la fréquence d'utilisation du français par les adultes de langue maternelle tierce est de 52 % (indicateur général), mais qu'elle atteint près de 60 % dans le domaine des services et des commerces et seulement 43 % dans la consommation des divers médias. À titre comparatif, du côté des adultes de langue maternelle anglaise, la fréquence d'utilisation du français n'atteint que 23 % (indicateur général) chez ceux issus de l'immigration et 30 % chez ceux issus de parents nés au pays. En ce qui a trait à la fréquence d'utilisation du français par les anglophones dans le domaine des services et des commerces, ces proportions sont de 28 % et de 35 % respectivement.

Avant de présenter les facteurs liés aux trajectoires de vie et aux trajectoires linguistiques qui influencent l'utilisation du français dans l'espace public montréalais, nous nous sommes penchés tout particulièrement sur le phénomène des transferts linguistiques. Notre objectif a été d'examiner ce phénomène de façon unique dans la mesure où l'EVMLO permet en quelque sorte de l'étudier selon une perspective temporelle. On a voulu présenter cette information dans la mesure où les transferts linguistiques peuvent être étudiés en tant que processus dynamique qui s'inscrit dans les trajectoires de vie des individus, tant dans le temps que l'espace. En outre, les résultats de notre étude montrent très clairement que le fait pour les personnes de langue maternelle tierce d'avoir adopté le français comme principale langue d'usage au foyer ou comme langue secondaire en plus d'une langue tierce est associé à une utilisation beaucoup plus fréquente du français dans l'espace public que lorsque le français n'est pas présent à la maison. Ainsi, dans le cas des allophones ayant fait un transfert vers l'anglais, la fréquence d'utilisation du français (selon l'indicateur général d'utilisation de cette langue) se situe entre 20 % et 25 %, tandis que chez ceux ayant effectué un transfert vers le français, cette fréquence d'utilisation est supérieure à 80 %.

Le chapitre portant sur les transferts linguistiques a permis de répondre à un certain nombre de questions devant lesquelles la plupart des études sur le sujet ne disposaient que de réponses partielles ou incomplètes. Par exemple, chez les immigrants, les transferts ont-ils lieu avant ou après l'arrivée au Canada et, chez ces derniers, après combien d'années? À quel âge ont lieu ces transferts et pour quelles raisons?

Notre étude a bien montré que les transferts vers l'anglais et ceux vers le français se distinguent tant du point de vue de leur ampleur que de leur évolution récente. Par exemple, nous avons pu constater que 53 % des transferts vers le français sont le fait de transferts réalisés par des immigrants avant l'arrivée au pays, comparativement à 27 % des transferts vers l'anglais. De plus, 44 % des transferts vers l'anglais sont le fait d'allophones issus de parents nés au pays comparativement à seulement 15 % pour ce qui est des transferts vers le français.

Nos résultats indiquent que l'évolution de la propension à effectuer un transfert linguistique a évolué à la baisse dans le cas des transferts vers l'anglais, tandis que la stabilité a caractérisé les taux de transferts vers le français. Une des conséquences de cette évolution a été de ramener à des niveaux comparables, dans la période plus récente et dans les cohortes plus jeunes, les taux de transferts vers l'anglais et vers le français.

Notre étude a permis de montrer que plusieurs facteurs sont associés à (ou influencent) l'utilisation publique du français et de l'anglais dans la RMR de Montréal. Les principaux facteurs sont tous reliés aux caractéristiques, aux parcours de vie et aux trajectoires linguistiques des individus. Ces caractéristiques sont en partie déterminées par le processus de sélection et d'autosélection des immigrants. Nous avons ainsi pu montrer que l'origine géographique des immigrants est très importante en ce sens que le contact initial avec la langue anglaise ou française dans le pays d'origine ou par l'entremise des parents a un effet durable sur les choix linguistiques des individus. Cet effet est en outre renforcé si ces mêmes individus vivaient dans un milieu anglophone ou francophone au moment de l'adolescence. Chez les allophones de deuxième génération, c'est encore et toujours le milieu qui semble déterminant sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public, milieu qui exerce une influence sur les choix des individus dans leur parcours scolaire ou qui y est associé, soit parce que ces individus ont fait leurs études primaires et secondaires dans une langue ou dans l'autre, soit parce qu'après l'obtention du diplôme secondaire, les choix du système d'enseignement se tournent vers une langue plutôt qu'une autre en vertu des pratiques linguistiques en vigueur à la maison.

La langue maternelle des individus est un autre facteur très important pour expliquer l'orientation des pratiques linguistiques dans la sphère publique. Les personnes dont la langue maternelle est une langue romane ou latine comme l'espagnol ou le roumain sont généralement plus susceptibles d'adopter le français comme langue publique que celles d'autres groupes tels ceux de langue grecque ou chinoise.

Certaines nuances doivent cependant être apportées ici. En effet, deux circonstances mitigent l'effet de la langue maternelle sur la langue d'usage public. D'une part, des raisons historiques déjà mentionnées dans notre étude ont motivé les choix linguistiques des groupes d'immigration plus ancienne (ceux arrivés entre 1945 et 1975). Les groupes de langue maternelle grecque et italienne, par exemple, se sont davantage intégrés à la société et aux institutions anglophones de Montréal, alors que celui de langue portugaise a plutôt intégré le secteur francophone. Les raisons de ces choix sont diverses et ceux-ci se sont, pour ainsi dire, transmis à la génération suivante, soit les enfants nés au Canada. D'autre part, le lieu même d'établissement de ces immigrants a certainement joué un rôle déterminant. Les personnes de langue grecque ont eu tendance à s'établir dans le centre ouest de Montréal, alors que celles de

langue italienne ont davantage choisi des quartiers situés dans l'est de la ville. À cet égard, nos résultats ont d'ailleurs révélé qu'encore de nos jours le lieu de résidence est fortement associé à la fréquence d'utilisation des langues dans l'espace public : plus un quartier est francophone de par la composition de sa population résidente, plus la fréquence d'utilisation du français des personnes qui habitent ce quartier est élevée. Plus un quartier est anglophone, plus la fréquence d'utilisation de l'anglais est importante. Bien que la relation de cause à effet ne soit par unidirectionnelle, il est difficile d'imaginer comment l'endroit où l'on choisit de vivre n'influencerait pas les pratiques linguistiques, ne serait-ce que par le truchement des activités quotidiennes comme le magasinage et les relations de voisinage qui imposent souvent une *lingua franca de facto*. Cela n'exclut pas, bien entendu, que les choix du quartier de résidence puissent être déterminés par les trajectoires individuelles et linguistiques ayant eu lieu en amont du processus d'établissement.

Les résultats présentés dans notre étude montrent que l'utilisation du français dans l'espace public varie beaucoup selon le lieu de résidence. Dans les secteurs plus anglophones tels Montréal centre et Montréal ouest, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les personnes de langue maternelle tierce oscille autour de 40 % selon le domaine dans le premier cas et autour de 30 % dans le second. Ces deux grandes zones résidentielles se démarquent nettement des autres zones dont la valeur des indicateurs peut atteindre 70 %. C'est dans le secteur est de Montréal que la présence du français est la plus importante, oscillant autour de 60 % dans tous les domaines sauf celui des médias (54 %).

Nous avons montré que le lien statistique entre certaines variables et l'utilisation des langues dans l'espace public est fort, peu importe l'indicateur ou le domaine d'utilisation de la langue : c'est le cas de l'origine géolinguistique et de la trajectoire linguistique scolaire aux niveaux primaire et secondaire. L'origine géolinguistique dérivée du statut de l'une ou de l'autre des deux langues officielles du Canada dans le pays de naissance des parents des répondants représente une dimension importante du choix de la langue d'usage public à Montréal. Chez les allophones issus de parents originaires de pays d'orientation francophone, le degré d'utilisation du français est globalement de 76 %, mais atteint 82 % dans le domaine des services et des commerces. Chez les personnes d'origine géolinguistique anglophone, la fréquence d'utilisation du français ne franchit pas le seuil de 25 %, alors que chez celles d'origine mixte anglais et français et celles issues d'autres origines géolinguistiques, la valeur des indicateurs est généralement inférieure ou égale à 55 %.

On a constaté un lien étroit entre, d'une part, la présence du français dans les pratiques linguistiques actuelles à la maison et passées avec les amis et, d'autre part, l'utilisation du français dans l'espace public. Sans surprise, les personnes dont l'anglais était la langue parlée principalement avec les amis à l'âge de 15 ans à l'extérieur du foyer de même que celle qu'on déclare comme la principale langue d'usage à la maison au moment de l'enquête utilisent beaucoup plus fréquemment l'anglais que le français en tant que langue publique. On observe la situation inverse chez les personnes dont le français était la principale langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans ou à la maison au moment de l'enquête.

La langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise est évidemment liée à l'utilisation de cette langue dans l'espace public. Ainsi, 81 % des allophones ayant déclaré avoir le français comme langue principale utilisent surtout cette langue dans l'espace public comparativement à 24 % de celles ayant déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français. Cette proportion est légèrement inférieure à 50 % chez les allophones déclarant être à l'aise tant en français qu'en anglais.

Les résultats portant sur les trajectoires linguistiques liées spécifiquement à la fréquentation scolaire révèlent que la fréquentation scolaire en anglais est nettement associée à l'utilisation de l'anglais dans l'espace public, de même que la fréquentation scolaire en français est associée à l'utilisation du français en public. Par exemple, nos analyses ont montré que 55 % des allophones qui ont fréquenté l'école primaire et secondaire en français utilisent le français 60 % ou plus du temps dans l'ensemble de l'espace public montréalais comparativement à 32 % des allophones ayant fréquenté l'école anglaise. En ce qui a trait à la langue des études postsecondaires, celle-ci est également associée à l'utilisation des langues dans l'espace public. Étudier en français au niveau collégial ou universitaire est associé à une fréquence plus importante d'utilisation du français dans l'espace public, tandis qu'étudier en anglais est associé à une fréquence plus faible.

Fait digne de mention concernant les trajectoires scolaires, nos résultats montrent clairement que les personnes dont la trajectoire scolaire est essentiellement en anglais utilisent principalement l'anglais en public. Celles dont la trajectoire scolaire est essentiellement en français y utilisent surtout le français. Quant aux allophones ayant été principalement scolarisés en français au primaire-secondaire et en anglais au niveau postsecondaire, le niveau d'utilisation du français dans l'espace public se situe à peu près à mi-chemin entre ceux des deux groupes.

En isolant l'influence des autres variables faisant partie de nos modèles statistiques, nous avons montré que la fréquence d'utilisation du français, qui est nettement plus élevée chez les groupes d'origines géolinguistiques francophone et latine, se trouve en outre accrue chez les adultes ayant déclaré avoir parlé le français avec les amis à l'âge de 15 ans, avoir fait des études primaires et secondaires majoritairement en français et avoir poursuivi des études postsecondaires ou universitaires majoritairement en français.

Finalement, les résultats portant sur l'appartenance identitaire des adultes allophones révèlent un lien important entre l'utilisation du français dans l'espace public et l'identification au groupe francophone. L'utilisation prédominante de l'anglais est également fortement associée à l'identification au groupe anglophone. L'identification aux deux groupes à égalité se traduit par une fréquence d'utilisation du français légèrement supérieure à 50 %, selon le domaine d'utilisation. Rappelons que tant les trajectoires scolaires que les parcours de vie (l'origine géolinguistique ou la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans) des allophones sont fortement associés à l'identification à l'un ou à l'autre des deux principaux groupes linguistiques.

Les nombreux résultats présentés dans notre étude tendent à démontrer que la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais est généralement associée à des caractéristiques, à des parcours de vie et à des trajectoires linguistiques assez bien définis. En dépit de ces résultats et des conclusions « fortes » qu'on peut en tirer, il demeure évident que d'autres études sont nécessaires afin de mieux comprendre le rôle de dimensions et d'éléments autres que ceux que nous a permis d'étudier l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006. En raison du peu d'enquêtes d'envergure réalisées jusqu'à maintenant sur l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais, les résultats présentés dans notre étude fournissent certainement matière à réflexion et constituent des éléments d'information additionnels pour éclairer le débat public sur le sujet.

Références

- ALBA, Richard, et autres (2002). « Only English by the Third Generation? Loss and Preservation of the Mother Tongue among the Grandchildren of Contemporary Immigrants », *Demography*, vol. 39, n° 3, p. 467-484.
- BAUVOIS, Cécile (2001). *La parole sexuée. Étude sociolinguistique de douze variables en Belgique francophone*, Thèse de doctorat non publiée, Mons : Université de Mons-Hainaut.
- BÉLAND, Paul (1995). « Regard sur l'évolution de la langue du travail au Québec », *Indicateurs de la langue de travail au Québec*, section 7, édition 1994, Conseil de la langue française.
- BÉLAND, Paul (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 123 p.
- BÉLAND, Paul (2004). *Les langues de travail dans la région de Montréal en 2001*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 53 p.
- BÉLAND, Paul (2006). « Les langues publiques : une nouvelle analyse de la situation », dans Pierre Georgeault et Michel Pagé, *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, p. 77-103.
- BÉLAND, Paul (2008). *Langue et immigration, langue du travail : Éléments d'analyse*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 40 p.
- BOUCHARD, Pierre (2002). « La langue du travail : Une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors-série, *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, p. 85-104.
- BOURBEAU, Robert, Norbert ROBITAILLE et Rémi OUELLET (2011). *Caractéristiques du quartier de résidence et comportements linguistiques des immigrants allophones de la RMR de Montréal*, Québec, Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française, 96 p.
- BOYD, Monica (2002). *Educational Attainments of Immigrant offspring: Success or Segmented Assimilation?*, *International Migration Review*, vol. 36, n° 4, p. 1037-1160.
- CARPENTIER, Alain (2004). *Tout est-il joué à l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 58 p.
- CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE (2007). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Statistique Canada, Ottawa, Ministère de l'Industrie, catalogue n° 91-548-X.
- COURGEAU, Daniel, et Éva LELIÈVRE (1989). *Analyse démographique des biographies*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques.

GEORGEAULT, Pierre (2006). « Langue et diversité : un défi à relever », dans Pierre Georgeault et Michel Pagé, *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, p. 283-325.

GIRARD-LAMOUREUX, Catherine (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 59 p.

GORDON, Raymond G., Jr. (Editor) (2005). *Ethnologue: Languages of the World*, Fifteenth Edition, Dallas, SIL International, 1272 p.

HARRISON, Brian (2000). « Passing on the language: Heritage language diversity in Canada », *Canadian Social Trends*, Statistics Canada, catalogue n° 11-008, p. 14-19.

HOULE, René (2011). « Transmission intergénérationnelle des langues immigrantes au Canada, 1981 et 2006 », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, catalogue n° 11-008-X, p. 3-13.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994). « Diglossia, Ethnolinguistic Vitality, and Language Behavior », *International Journal of the Sociology of Language*, Issue 108 on Ethnolinguistic Vitality, p. 5-13.

MC ANDREW, Marie (2002). « La loi 101 en milieu scolaire : impacts et résultats », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors-série, *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, p. 69-82.

MOREAU, Marie-Louise, et Cécile BAUVOIS (1998). « L'accommodation comme révélateur de l'insécurité linguistique. Locutrices et locuteurs belges en interaction avec des Français et des Belges », dans P. Singy (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne/Paris : Delachaux et Niestlé, p. 61-73.

NARDO, Michela, et autres (2005). *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide*, OECD Statistics Working Paper, STD/DOC(2005)3, Paris, OCDE, 108 p.

PAGÉ, Michel, et Patricia LAMARRE (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*, Études IRPP, n° 3, 39 p.

PAGÉ, Michel (2005). « La francisation des immigrants au Québec en 2005 et après », dans Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault, *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Les Éditions Fides, p. 191-231.

PAGÉ, Michel (2006). « Propositions pour une approche dynamique de la situation du français dans l'espace linguistique québécois », dans Pierre Georgeault et Michel Pagé, *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, p. 27-76.

PAILLÉ, Michel (2002). « L'enseignement en français au primaire et au secondaire pour les enfants d'immigrants : un dénombrement démographique », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors-série, *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, p. 51-66.

PALAMETA, Boris (2007). « Economic Integration of Immigrants' Children », *Perspective on Labour and Income*, Statistics Canada, catalogue n° 75-001-XIE, p. 5-16.

PICHÉ, Victor (2004). *Immigration et intégration linguistique : vers un indicateur de réceptivité sociale*, Les Cahiers du GRES, vol. 4, n° 1, p. 7-22.

RUMBAULT, Rúben G (2004). « Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States », *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 1160-1205.

STATA CORPORATION (2003). *Stata Base Reference Manual*, vol. 1, A-F, Release 8, College Station, Texas, A Stata Press Publication, 464 p.

STATISTIQUE CANADA, n. d., *Guide de l'utilisateur des microdonnées. Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes*. Cycle 5. Septembre 2002 à juin 2003, 211 p.

STEVENS, Gillian (1985). « Nativity, Inter-marriage, and Mother-Tongue shift », *American Sociological Review*, vol. 50, p. 74-83.

TERMOTE, Marc (2008). *Nouvelles perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051*, Montréal, Office québécois de la langue française, Suivi de la situation linguistique, Étude 8.

TERMOTE, Marc (2011). *Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal, 2006-2056* (avec la collaboration de Frédéric Payeur et Normand Thibault), Montréal, Office québécois de la langue française, Suivi de la situation linguistique.

TURCOTTE, Martin (2006). « La transmission de la langue ancestrale », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, catalogue n° 11-008, p. 23-30.

WOEHLING, José (2005). « L'évolution du cadre juridique et conceptuel de la législation linguistique du Québec », dans Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault, *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Les Éditions Fides, p. 253-356.

Annexe 1. Information sur l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006

Au printemps 2003, le gouvernement du Canada déposait un plan d'action pour les langues officielles. Ce plan quinquennal portait sur des domaines jugés prioritaires par les minorités de langue officielle. Les objectifs du plan d'action visaient à favoriser l'épanouissement des minorités de langue française et de langue anglaise du Canada et à appuyer leur développement. Afin d'obtenir un aperçu de la situation actuelle des minorités francophones et anglophones dans des domaines tels que la famille, l'éducation, la santé, la petite enfance et la langue d'usage dans la sphère publique, un partenariat a vu le jour entre plusieurs ministères et agences du gouvernement fédéral intéressés par la mise en œuvre du plan d'action afin de financer une enquête postcensitaire⁷³. Il s'agit de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée à l'automne 2006.

Les données de l'EVMLO permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant aux minorités de langue officielle du Canada sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité, l'accès à différents services dans cette langue (ceux de la santé, par exemple) ou les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur du foyer.

L'enquête poursuivait deux objectifs principaux. En premier lieu, elle visait à recueillir des renseignements relatifs à des domaines jugés prioritaires par les communautés minoritaires de langue officielle, tels que l'éducation, la santé et la justice. En second lieu, elle visait à procurer de l'information utile à différents ministères ou agences en vue de l'élaboration de politiques et de la mise en œuvre de leurs programmes. En outre, la base de données ainsi produite offre des éléments de réponse aux problématiques identifiées par les chercheurs gouvernementaux, universitaires et privés en ce qui concerne les minorités de langue officielle. Les renseignements recueillis au moyen de l'enquête permettent non seulement de nous éclairer sur la situation des minorités de langue officielle relativement à leur capital démographique, social, économique et culturel, mais aussi d'avoir une meilleure connaissance de leurs pratiques et de leur vécu langagier. L'exploitation de cette base de données permet ainsi d'approfondir notre compréhension de la trajectoire linguistique des membres des minorités de langue officielle de la petite enfance à la vie adulte, de la dynamique linguistique au sein des familles exogames, des motivations à l'origine de la transmission de la langue maternelle aux enfants et de celles qui justifient le choix du système scolaire. Elle permet également de produire des statistiques sur la langue d'usage dans la sphère publique, que ce soit en matière d'accessibilité aux services de santé ou gouvernementaux dans la langue de la minorité, ou d'utilisation des langues dans les commerces, les associations professionnelles ou non professionnelles et dans le milieu de travail. En outre, ces statistiques procurent de l'information sur les possibilités qu'ont les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire de s'épanouir dans la langue de la minorité.

L'enquête comprend deux univers : 1) les adultes âgés de 18 ans ou plus et 2) les enfants de moins de 18 ans dont le parent (qui est le répondant) appartient à la minorité de langue officielle. Deux échantillons ont donc été tirés. Les taux de réponse obtenus sont de 70,5 % pour celui des adultes et de 76,1 % pour celui des enfants. Les deux bases de données définitives contiennent a) 20 067 adultes et b) 15 550 enfants. La taille des échantillons tient compte du fait que les communautés minoritaires de langue officielle sont distinctes d'une province à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre au sein de la

73. Une enquête postcensitaire utilise la base de données du recensement afin de sélectionner l'échantillon des répondants.

même province. Elles ne font pas face aux mêmes situations selon qu'elles sont concentrées ou dispersées sur le territoire. **Il est à noter que le présent rapport d'analyse sur les trajectoires linguistiques ne porte que sur l'échantillon d'adultes de la région métropolitaine de Montréal.**

Au Québec, étant donné la situation particulière des personnes de langues maternelles tierces dans la région métropolitaine de recensement de Montréal et de la coexistence du français et de l'anglais sur une partie du territoire, un échantillon de personnes de langue maternelle tierce (allophones) ayant le français comme unique première langue officielle parlée (PLOP) a été ajouté à celui de l'échantillon d'allophones ayant seulement l'anglais comme première langue officielle parlée et ceux pour lesquels on ne pouvait attribuer le français ou l'anglais comme PLOP sur la base des trois questions du recensement permettant de dériver cette variable (désignés comme ayant le français et l'anglais comme PLOP). **En d'autres termes, l'échantillon des adultes de l'EVMLO est représentatif de l'ensemble de la population adulte de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal.** Notons finalement que, parmi les quelque 760 445 résidents de langue maternelle tierce (réponse unique) de la RMR de Montréal dénombrés au moment du recensement de 2006, 33 % ont l'anglais comme PLOP, 35 % ont le français et 24 % ont le français et l'anglais. Le 8 % restant est essentiellement composé des allophones ne pouvant parler ni le français ni l'anglais.

Le contenu du questionnaire de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) reflète les besoins d'information d'un certain nombre de partenaires fédéraux. Il a été déterminé à la suite d'une série de tests qualitatifs et d'une enquête pilote. Cette dernière a permis d'évaluer le libellé des questions, la cohérence entre elles, le format du questionnaire ainsi que les procédures de saisie de l'entrevue téléphonique assistée par ordinateur.

L'enquête comportait une série de modules portant sur plusieurs thématiques. Une partie commune du questionnaire recueillait de l'information démographique, linguistique et culturelle au sujet du répondant et, le cas échéant, de l'enfant ainsi que des membres du ménage. Ces modules portaient notamment sur les compétences linguistiques du répondant, sa scolarisation, sa trajectoire linguistique de l'enfance à la vie adulte, son appartenance identitaire et sa vitalité subjective perçue, son activité économique et son revenu.

Ministères et organismes ayant participé au financement et à l'élaboration de l'enquête :

- Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
- Citoyenneté et Immigration Canada
- Commissariat aux langues officielles
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Ministère de la Justice du Canada
- Patrimoine canadien
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- Santé Canada
- Secrétariat des langues officielles

Annexe 2. Liste des items

Item	Énoncé	Univers	Module	Cas de figure des réponses ¹
Maison (partie A)	Langue parlée le plus souvent à la maison	Tous les répondants	Identification du répondant	B
Maison (partie B)	Autre langue parlée régulièrement à la maison	Tous les répondants	Trajectoire linguistique	B
Amis (partie A)	Langue parlée le plus souvent avec les amis à l'extérieur de la maison	Tous les répondants	Trajectoire linguistique	B
Amis (partie B)	Autre langue parlée régulièrement avec les amis à l'extérieur de la maison	Tous les répondants	Trajectoire linguistique	B
Commerces	Langue utilisée avec les employés des commerces fréquentés le plus souvent	Tous les adultes	Langue d'usage dans la sphère publique	A
Formulaires	Langue utilisée pour remplir des formulaires	Tous les adultes	Langue d'usage dans la sphère publique	A bis
Médecin de famille	Langue utilisée avec le médecin de famille	Adultes qui ont utilisé les services d'un médecin de famille au cours des 12 derniers mois	Accès aux soins de santé	B
Personnel infirmier	Langue utilisée avec le personnel infirmier	Adultes qui ont utilisé les services d'un infirmier ou d'une infirmière au cours des 12 derniers mois	Accès aux soins de santé	B
Ligne info-santé	Langue utilisée avec le professionnel de la ligne téléphonique d'information sur la santé	Adultes qui ont utilisé la ligne téléphonique d'information sur la santé au cours des 12 derniers mois	Accès aux soins de santé	B bis
Autre lieu ou service de santé	Langue utilisée lors d'une visite dans un endroit lorsque malade ou pour obtenir des conseils en matière de santé	Adultes qui ont visité un endroit parce que malade ou pour obtenir des conseils en matière de santé au cours des 12 derniers mois	Accès aux soins de santé	B bis
Police municipale	Langue utilisée avec la police municipale	Adultes ayant eu affaire à la police municipale au cours des 2 dernières années	Langue d'usage dans la sphère publique	A bis

Annexe 2. Liste des items (suite)

Item	Énoncé	Univers	Module	Cas de figure des réponses ¹
Police provinciale	Langue utilisée avec la police provinciale	Adultes ayant eu affaire à la police provinciale au cours des 2 dernières années	Langue d'usage dans la sphère publique	A bis
GRC	Langue utilisée avec la Gendarmerie royale du Canada	Adultes ayant eu affaire à la Gendarmerie royale du Canada au cours des 2 dernières années	Langue d'usage dans la sphère publique	A bis
Avocat, notaire	Langue utilisée avec l'avocat ou le notaire	Adultes ayant utilisé les services d'un avocat ou d'un notaire au cours des 2 dernières années	Langue d'usage dans la sphère publique	A
TV	Langue utilisée pour regarder la télévision	Adultes qui regardent la télévision	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Radio	Langue utilisée pour l'écoute de la radio	Adultes qui écoutent la radio	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Journaux	Langue utilisée pour la lecture des journaux	Adultes capables de lire l'anglais ou le français et qui lisent les journaux	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Livres	Langue utilisée pour la lecture de livres	Adultes capables de lire l'anglais ou le français et qui lisent des livres	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Internet	Langue utilisée sur Internet	Adultes capables de lire et qui utilisent Internet	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Voisins	Langue parlée avec les voisins immédiats	Tous les adultes	Langue d'usage dans la sphère publique	A
Sports organisés	Langue dans laquelle se déroulaient les activités de sports organisés	Adultes ayant pratiqué des sports organisés, environ une fois par mois ou plus au cours des 12 derniers mois	Pratiques linguistiques dans les temps libres	A
Association	Langue dans laquelle se déroulaient les activités de l'organisme, du réseau ou de l'association	Adultes ayant été membres d'organisations, de réseaux ou d'associations au cours des 12 derniers mois	Participation communautaire	A

Annexe 2. Liste des items (suite)

Item	Énoncé	Univers	Module	Cas de figure des réponses ¹
Bénévolat	Langue dans laquelle se déroulaient les activités de bénévolat	Adultes ayant été bénévoles pour une organisation au cours des 12 derniers mois, qui connaissent suffisamment l'anglais ou le français pour soutenir une conversation	Bénévolat	A
Soutien prodigué	Langue utilisée pour fournir du soutien	Adultes ayant fourni du soutien pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas leur ménage au cours des 12 derniers mois	Soutien social	A
Éducation	Principale langue utilisée dans la plupart des matières	Répondants ayant fréquenté l'école depuis septembre 2006	Scolarisation	C
Lecture de notes au travail	Langue utilisée pour la lecture de notes, de lettres, de rapports ou d'autres types de document	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français et qui doivent lire au travail	Pratiques linguistiques au travail	A
Écriture de notes au travail	Langue utilisée pour la rédaction de notes, de lettres, de rapports ou d'autres types de document	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français et qui doivent écrire au travail	Pratiques linguistiques au travail	A
Contact avec l'extérieur au travail	Langue utilisée pour communiquer par téléphone ou en personne avec des gens qui ne font pas partie de l'entreprise, compagnie ou agence	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français et qui doivent communiquer, au travail, avec des gens de l'extérieur de l'entreprise	Pratiques linguistiques au travail	A
Contact avec le superviseur au travail	Langue utilisée pour communiquer par téléphone ou en personne avec des gens qui supervisent le travail ou en sont responsables	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français au travail et qui doivent communiquer avec des gens responsables de leur travail	Pratiques linguistiques au travail	A

Annexe 2. Liste des items (fin)

Item	Énoncé	Univers	Module	Cas de figure des réponses ¹
Contact en tant que superviseur au travail	Langue utilisée pour superviser des employés	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français au travail et qui doivent superviser des employés	Pratiques linguistiques au travail	A
Contact avec les collègues de travail	Langue parlée régulièrement avec les collègues pour effectuer le travail	Adultes ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005, qui utilisent l'anglais <u>et</u> le français au travail et qui doivent parler à leurs collègues sur une base régulière au travail	Pratiques linguistiques au travail	A
Langue de travail (partie A)	Langue utilisée le plus souvent au travail	Adultes qui ont travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005	Pratiques linguistiques au travail	B
Langue de travail (partie B)	Autre langue utilisée régulièrement au travail	Adultes qui ont travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 2005	Pratiques linguistiques au travail	B

Note. (1) Prière de se référer à l'annexe 3 pour l'interprétation des cas de figure des réponses.

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et recensement de 2006.

Annexe 3. Cas de figure des choix de réponse

Les options « finales » de réponse aux différentes questions de l'EVML0 de 2006 constituant les 30 items se répartissent en trois cas de figure. Le cas de figure A comprend huit choix valides; le cas B, sept choix et le cas C, quatre choix. En outre, on a identifié, parmi le cas de figure A, des situations où seuls les cinq premiers choix de réponse ont été proposés (parmi les huit); ce cas de figure a été désigné comme étant le « A bis ». Il en a été de même avec le cas de figure B : le cas « B bis » ne propose ainsi que les six premiers choix de réponse. Les cas de figure B et C se distinguent également du cas de figure A en ce qu'ils sont construits en combinant trois réponses successives à la même question. Dans ces situations, le répondant peut donc fournir jusqu'à trois langues différentes pour qualifier son usage des langues dans le contexte en question.

Libellé des choix de réponse	Code	Code bis	Score
Cas de figure A			
Seulement l'anglais	1	1 bis	0
Beaucoup plus l'anglais que le français	2	2 bis	0,25
Le français et l'anglais à égalité	3	3 bis	0,50
Beaucoup plus le français que l'anglais	4	4 bis	0,75
Seulement le français	5	5 bis	1
L'anglais et une autre langue	6		0
Le français et une autre langue	7		1
Une autre langue	8		-
Cas de figure B			
Anglais seulement	1	1 bis	0
Français seulement	2	2 bis	1
Autre(s) langue(s)	3	3 bis	-
Français et anglais	4	4 bis	0,50
Anglais et autre	5	5 bis	0
Français et autre	6	6 bis	1
Français, anglais et autre	7		0,50
Cas de figure C			
Anglais	1		0
Français	2		1
50 % français et 50 % anglais	3		0,50
Autre	4		-

Annexe 4. Analyse de la distribution des items

Le graphique A-4.1 rend compte de la distribution des répondants selon le nombre d'items valides. La valeur modale de la distribution est de 12 items, nombre d'items auxquels 10,3 % des répondants ont répondu. Environ 75 % de l'ensemble des répondants ont répondu à un minimum de 9 items et à un maximum de 18. Aucun d'entre eux n'a répondu à 25 items ou plus sur les 27 retenus, alors que moins de 5 % ont répondu à 5 items ou moins. Le nombre moyen d'items auxquels on a répondu se situe à 12,8 (tableau A-4.1). Les variations individuelles autour de cette moyenne sont relativement peu importantes, le coefficient de variation (CV) se chiffrant à 0,7 % (écart-type de 0,1).

La distribution des répondants selon le nombre d'items auxquels on a répondu n'épouse pas exactement la forme en cloche typique d'une courbe normale en raison notamment de la structure et de la distribution très particulières des items reliés au travail. D'une part, la sous-population ayant répondu aux items reliés au travail est constituée de répondants ayant une caractéristique commune, soit celle de participer au marché du travail. Ces personnes composent 75 % de l'échantillon total. D'autre part, parmi les personnes sur le marché du travail, seules celles ayant déclaré utiliser à la fois le français et l'anglais à des degrés divers ont répondu aux items qui rendent compte de six situations spécifiques d'utilisation des langues au travail.

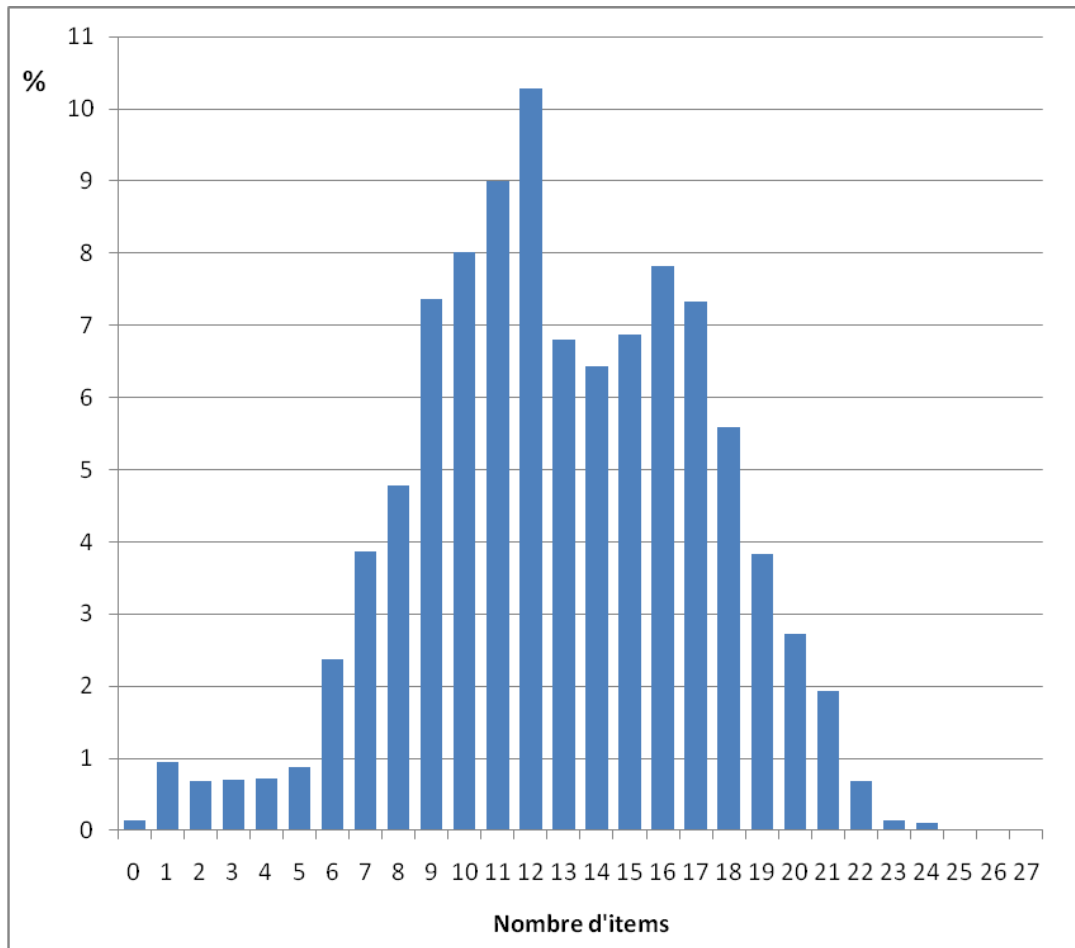
Les graphiques A-4.2 et A-4.3 révèlent la distribution des répondants selon que l'on ne tient compte que des items non reliés au travail ou, de façon complémentaire, que l'on ne considère que les items reliés au travail. La première distribution représente une courbe approximativement normale de mode 10, de moyenne 10,2 et d'écart-type 0,06. La deuxième distribution reflète bien la particularité des répondants auxquels on a posé des questions au sujet de l'utilisation des langues au travail : les personnes sur le marché du travail ont dû répondre à au moins un item⁷⁴, tandis que celles qui utilisent le français et l'anglais au travail (indépendamment de la fréquence relative d'utilisation de chacune) ont pu répondre jusqu'à sept items. Au total, le nombre moyen d'items auxquels on a répondu au sujet de la langue de travail se chiffre à 2,6.

Le nombre d'items auxquels on a répondu varie quelque peu selon le groupe linguistique. On peut constater au tableau A-4.1 que le nombre moyen d'items répondus est plus élevé chez les anglophones issus de parents natifs que chez les anglophones et les allophones issus de l'immigration, soit respectivement 14,3 pour le premier groupe, 13,2 pour le second et 12,2 pour le troisième. Cet ordre ne varie pas selon qu'on ne considère que les items non reliés au travail ou les sept qui sont reliés au travail. Une analyse plus détaillée du nombre moyen d'items auxquels on a répondu selon différentes caractéristiques comme le sexe, l'âge ou le lieu de résidence (résultats non présentés) donne à penser que le niveau de réponse aux items varie assez peu dans la population étudiée. Nos indicateurs agrégés sont par conséquent assez fiables ou, à tout le moins, sont peu biaisés par des taux de réponse irréguliers.

74. L'item a été construit à l'aide des deux questions posées sur la langue de travail : la langue parlée le plus souvent et les autres langues parlées régulièrement.

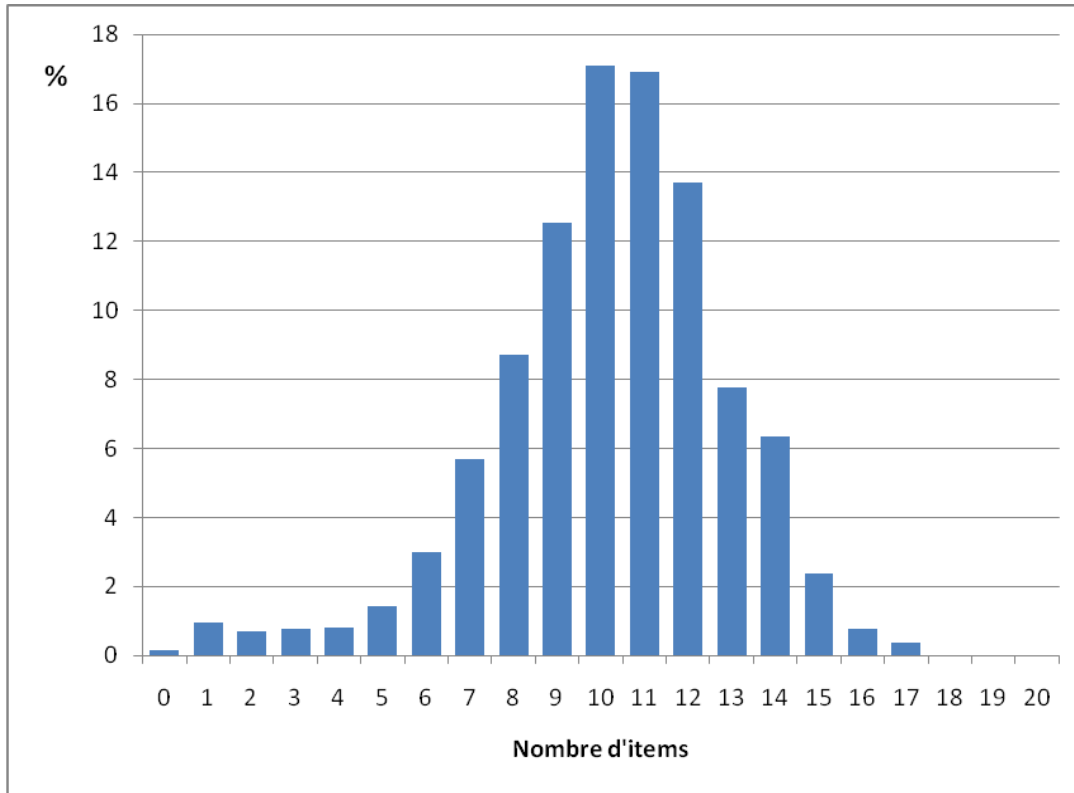
Graphique A-4.1
répondu

Distribution des répondants selon le nombre d'items auxquels on a



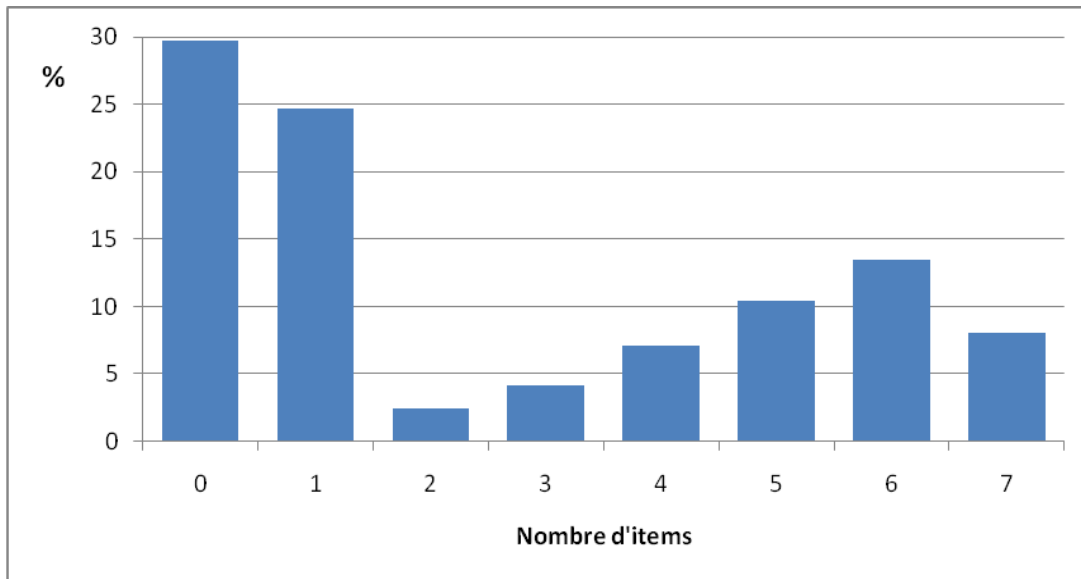
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique A-4.2 Distribution des répondants selon le nombre d'items auxquels on a répondu non reliés au travail



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique A-4.3 Distribution des répondants selon le nombre d'items auxquels on a répondu reliés au travail



Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau A-4.1 Nombre moyen d'items auxquels on a répondu selon le groupe linguistique

	Moyenne	Écart-type	Intervalles de confiance à 95 %		CV
Ensemble des items retenus					
Allophones issus de l'immigration	12,2	0,1	12,0	12,4	0,8
Anglophones issus de l'immigration	13,2	0,2	12,8	13,7	1,7
Anglophones issus de natifs	14,3	0,2	13,8	14,8	1,7
Total	12,8	0,1	12,6	13,0	0,7
Items non reliés au travail					
Allophones issus de l'immigration	9,6	0,1	9,5	9,8	0,7
Anglophones issus de l'immigration	10,5	0,1	10,2	10,8	1,3
Anglophones issus de natifs	11,0	0,2	10,7	11,3	1,4
Total	10,1	0,1	9,9	10,2	0,6
Items reliés au travail					
Allophones issus de l'immigration	2,5	0,1	2,4	2,7	2,1
Anglophones issus de l'immigration	2,7	0,1	2,4	3,0	5,4
Anglophones issus de natifs	3,3	0,1	3,1	3,5	3,8
Total	2,7	0,0	2,6	2,8	1,8

Note : Les résultats sont calculés à l'aide de poids d'auto-amorçage, dits *bootstrap*, pour corriger les estimations de variance découlant du plan d'échantillonnage (méthode dite de *l'estimation de la variance fondée sur le plan d'échantillonnage*).

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Annexe 5. Stratégie de construction des indicateurs composites d'usage de la langue

La stratégie de construction des indicateurs est illustrée au tableau A-5.1. La relation M indique que l'on calcule la valeur moyenne des items indiqués, tandis que l'indice 1, 2 ou 3, selon le cas, impose un nombre minimum d'items ou d'indicateurs valides comme condition pour calculer la moyenne. Dans les trois situations, on prend en compte toute l'information valide dans les calculs. Par exemple, pour le calcul de l'indicateur général d'indice 3, on calcule la moyenne sur l'ensemble des indicateurs valides (3, 4 ou 5).

L'indicateur d'usage des langues dans le domaine de l'activité a fait l'objet d'un traitement différent des autres indicateurs. Il est en effet formé de deux parties : la première prend la moyenne des six items décrivant les circonstances concrètes de communication au travail (items S à X), tandis que la seconde ajoute la langue utilisée au travail (G) et la langue de scolarisation (H). Comme les questions aux premiers six items n'ont été demandées qu'aux personnes utilisant à la fois l'anglais et le français au travail, il était nécessaire de compléter l'indicateur d'activité par la langue utilisée au travail saisie de façon indépendante par l'item Y. On a finalement ajouté à cet indicateur la langue de scolarisation pour tenir compte des personnes qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête, mais qui étaient aux études (ce qui représente 145 répondants dans l'échantillon).

Tableau A-5.1 Création des indicateurs composites d'usage de la langue

Étape	Indicateur	Contenu
1	Santé = M_1 (A B C D)	A = item <i>Médecin de famille</i> B = item <i>Personnel infirmier</i> C = item <i>Ligne santé</i> D = item <i>Autre professionnel ou lieu de services de santé</i>
1	Police = M_1 (E F)	E = item <i>Police municipale</i> F = item <i>Police provinciale</i>
2	Amis	Item unique <i>Amis</i>
2	Réseaux = M_1 (G H I J)	G = item <i>Voisins</i> H = item <i>Sports organisés</i> I = item <i>Association</i> J = item <i>Bénévolat</i>
2	Services = M_1 (Santé Police K L M)	Indicateur <i>Santé</i> Indicateur <i>Police</i> K = item <i>Commerces</i> L = item <i>Formulaires</i> M = item <i>Avocat, notaire</i>
2	Médias = M_1 (N O P Q R)	N = item <i>TV</i> O = item <i>Radio</i> P = item <i>Journaux</i> Q = item <i>Livres</i> R = item <i>Internet</i>
2	Activité = M_2 (S T U V W X) + Y + Z	S = item <i>Lecture de notes au travail</i> T = item <i>Écriture de notes au travail</i> U = item <i>Contact avec l'extérieur au travail</i> V = item <i>Contact avec superviseur au travail</i> W = item <i>Contact en tant que superviseur au travail</i> X = item <i>Contact avec les collègues de travail</i> Y = item <i>Langue utilisée au travail</i> Z = item <i>Éducation</i>
3	IG = M_3 (Amis Réseaux Services Médias Activité)	Indicateur <i>Amis</i> Indicateur <i>Réseaux</i> Indicateur <i>Services</i> Indicateur <i>Médias</i> Indicateur <i>Activité</i>
Note : Voir l'annexe 2 pour la définition détaillée des items.		

Annexe 6. Arrondissements et municipalités de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal*, avec indication de la Division de recensement auxquels ces entités appartiennent

ID interne de la municipalité ou de l'arrondissement	Division de recensement	Zone	Nom de l'arrondissement ou de la municipalité
103	66	Montréal centre	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce
105	66	Montréal centre	Lachine
106	66	Montréal centre	LaSalle
109	66	Montréal centre	Outremont
111	66	Montréal centre	Plateau Mont-Royal
114	66	Montréal centre	Saint-Laurent
116	66	Montréal centre	Sud-Ouest
117	66	Montréal centre	Verdun
118	66	Montréal centre	Ville-Marie
139	66	Montréal centre	Westmount
140	66	Montréal centre	Montréal-Ouest
141	66	Montréal centre	Côte-Saint-Luc
142	66	Montréal centre	Hampstead
143	66	Montréal centre	Mont-Royal
101	66	Montréal est	Ahuntsic/Cartierville
102	66	Montréal est	Anjou
107	66	Montréal est	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve
108	66	Montréal est	Montréal-Nord
112	66	Montréal est	Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles
113	66	Montréal est	Rosemont/Petite-Patrie
115	66	Montréal est	Saint-Léonard
119	66	Montréal est	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension
138	66	Montréal est	Montréal-Est
104	66	Montréal ouest	L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
110	66	Montréal ouest	Pierrefonds-Roxboro
144	66	Montréal ouest	Dorval
145	66	Montréal ouest	Pointe-Claire
146	66	Montréal ouest	Kirkland
147	66	Montréal ouest	Beaconsfield
148	66	Montréal ouest	Baie-d'Urfé
149	66	Montréal ouest	Sainte-Anne-de-Bellevue
150	66	Montréal ouest	Senneville
151	66	Montréal ouest	Dollard-des-Ormeaux

Annexe 6. Arrondissements et municipalités de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal*, avec indication de la Division de recensement auxquels ces entités appartiennent (suite)

ID interne de la municipalité ou de l'arrondissement	Division de recensement	Zone	Nom de l'arrondissement ou de la municipalité
137	65	Laval	Laval
127	58	Banlieue sud	Brossard
128	58	Banlieue sud	Saint-Lambert
129	58	Banlieue sud	Boucherville
130	58	Banlieue sud	Saint-Bruno-de-Montarville
131	58	Banlieue sud	Longueuil
132	59	Banlieue sud	Sainte-Julie
133	59	Banlieue sud	Saint-Amable
120	55	Banlieue sud	Saint-Mathias-sur-Richelieu
121	57	Banlieue sud	Chambly
122	57	Banlieue sud	Carignan
123	57	Banlieue sud	Saint-Basile-le-Grand
124	57	Banlieue sud	Otterburn Park
125	57	Banlieue sud	Mont-Saint-Hilaire
126	57	Banlieue sud	Belœil
152	67	Banlieue sud	Saint-Mathieu
153	67	Banlieue sud	La Prairie
154	67	Banlieue sud	Candiac
155	67	Banlieue sud	Delson
156	67	Banlieue sud	Sainte-Catherine
157	67	Banlieue sud	Saint-Constant
158	67	Banlieue sud	Mercier
159	67	Banlieue sud	Châteauguay
160	67	Banlieue sud	Léry
161	70	Banlieue sud	Beauharnois
162	71	Banlieues ouest et nord	Les Coteaux
163	71	Banlieues ouest et nord	Coteau-du-Lac
164	71	Banlieues ouest et nord	Les Cèdres
165	71	Banlieues ouest et nord	L'Île-Perrot
166	71	Banlieues ouest et nord	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot
167	71	Banlieues ouest et nord	Pincourt
168	71	Banlieues ouest et nord	Terrasse-Vaudreuil
169	71	Banlieues ouest et nord	Vaudreuil-Dorion

Annexe 6. Arrondissements et municipalités de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal*, avec indication de la Division de recensement auxquels ces entités appartiennent (fin)

ID interne de la municipalité ou de l'arrondissement	Division de recensement	Zone	Nom de l'arrondissement ou de la municipalité
170	71	Banlieues ouest et nord	Vaudreuil-sur-le-Lac
171	71	Banlieues ouest et nord	Hudson
172	71	Banlieues ouest et nord	Saint-Lazare
173	72	Banlieues ouest et nord	Saint-Eustache
174	72	Banlieues ouest et nord	Deux-Montagnes
175	72	Banlieues ouest et nord	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
176	72	Banlieues ouest et nord	Pointe-Calumet
177	72	Banlieues ouest et nord	Saint-Joseph-du-Lac
178	72	Banlieues ouest et nord	Oka
179	73	Banlieues ouest et nord	Boisbriand
180	73	Banlieues ouest et nord	Sainte-Thérèse
181	73	Banlieues ouest et nord	Blainville
182	73	Banlieues ouest et nord	Rosemère
183	73	Banlieues ouest et nord	Lorraine
184	73	Banlieues ouest et nord	Sainte-Anne-des-Plaines
185	74	Banlieues ouest et nord	Mirabel
186	75	Banlieues ouest et nord	Saint-Colomban
187	75	Banlieues ouest et nord	Saint-Jérôme
188	76	Banlieues ouest et nord	Gore
134	60	Banlieues ouest et nord	Repentigny
135	64	Banlieues ouest et nord	Terrebonne
136	64	Banlieues ouest et nord	Mascouche

* Seuls sont indiqués les arrondissements et les municipalités où l'on trouve des répondants dans l'EVMLQ. Le nombre de municipalités constituant la région métropolitaine de Montréal est donc plus grand que le nombre suggéré par cette annexe.

Annexe 7. Pays ou entités géographiques listés dans le dictionnaire du recensement de 2006 selon la classification par origine géolinguistique

Anglais (75)	Français (41)	Anglais et français (6)
États-Unis d'Amérique	Saint-Pierre-et-Miquelon	Canada
Belize	Guadeloupe	Maurice
Anguilla	Haïti	Rwanda
Antigua-et-Barbuda	Martinique	Seychelles
Bahamas	Guyane française	Cameroun
Barbade	Belgique	Vanuatu
Bermudes	France	
Îles Caïmans	Luxembourg	
Dominique	Monaco	
Grenade	Suisse	
Jamaïque	Andorre	
Montserrat	Benin	
Saint-Kitts-Et-Nevis	Burkina Faso	
Sainte-Lucie	Côte d'Ivoire	
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Guinée	
Trinité-et-Tobago	Mali	
Îles Turks et Caïques	Mauritanie	
Îles Vierges (britanniques)	Niger	
Îles Vierges (américaines)	Sénégal	
Îles Falkland (Malvinas)	Togo	
Guyana	Burundi	
Irlande (Eire)	Comores	
Royaume-Uni	Djibouti	
Gibraltar	Madagascar	
Malte	Mayotte	
Gambie	Réunion	
Ghana	Algérie	
Libéria	Maroc	
Nigéria	Tunisie	
Sainte-Hélène	République Centrafricaine	
Sierra Leone	Tchad	
Érythrée	République démocratique du Congo	
Éthiopie	République du Congo	
Kenya	Guinée équatoriale	
Malawi	Gabon	
Somalie	Liban	

Annexe 7. Pays ou entités géographiques listés dans le dictionnaire du recensement de 2006 selon la classification par origine géolinguistique (fin)

Tanzanie	Cambodge	
Ouganda	Laos	
Zambie	Viet Nam	
Zimbabwe	Polynésie française	
Botswana	Nouvelle-Calédonie	
Lesotho		
Namibie		
République d’Afrique du Sud		
Swaziland		
Chypre		
Israël		
Hong Kong		
Brunei Darussalam		
Malaisie		
Philippines		
Singapour		
Bangladesh		
Inde		
Maldives		
Pakistan		
Sri Lanka		
Samoa américaines		
Australie		
Îles Cook		
Fidji		
Guam		
Kiribati		
Îles Marshall		
Micronésie		
Nauru		
Nouvelle-Zélande		
Palaos		
Papouasie-Nouvelle-Guinée		
Pitcairn		
Samoa		
Îles Salomon		
Tonga		
Tuvalu		
Wallis-et-Futuna		

Note : L’ordre d’apparition des pays dans ce tableau est celui qui correspond au classement géographique adopté dans le dictionnaire du recensement canadien.

Annexe 8. Distribution des répondants selon les catégories de chaque variable, par groupe linguistique, données pondérées, pourcentage

Variable	Catégories	Allophones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de natifs	Total
Population (en milliers)		573	114	207	894
Total (%)		100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe	Hommes	52,9	52,2	46,2	51,3
	Femmes	47,1	47,8	53,8	48,7
Groupe d'âge	18-24 ans	8,9	9,9	14,9	10,4
	25-34 ans	19,1	17,3	16,1	18,2
	35-44 ans	24,8	16,8	20,9	22,9
	45-54 ans	19,3	15,0	16,7	18,2
	55 ans et plus	27,9	41,1	31,4	30,4
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	37,9	47,1	48,7	41,6
	Anglais	3,8	29,9	28,8	12,9
	Français	8,6	11,8	16,7	10,9
	Langue tierce	49,3	10,4	5,5	34,2
	Autres situations	0,4	0,9	0,3	0,5
Présence d'enfants dans le ménage	Aucun enfant	51,7	63,7	66,9	56,8
	Enfants d'âge mineur seulement (0-5)	9,2	6,3	4,5	7,8
	Au moins un enfant d'âge scolaire (6-14)	20,8	15,1	17,0	19,2
	Enfants 15 et plus seulement	18,2	14,9	11,5	16,3
Plus haut diplôme complété	Primaire ou moins	20,1	20,2	14,6	18,8
	Secondaire, formation professionnelle	23,1	27,4	30,8	25,4
	Postsecondaire	21,9	21,7	24,9	22,6
	Universitaire	34,9	30,7	29,6	33,1
Zone de résidence	Montréal centre	31,3	43,6	37,5	34,3
	Montréal est	37,3	11,4	7,5	27,1
	Montréal ouest	7,9	18,0	24,4	13,0
	Laval	11,6	7,9	4,6	9,5
	Banlieue sud	8,3	11,6	11,8	9,5
	Banlieues ouest et nord	3,7	7,5	14,2	6,6

Annexe 8. Distribution des répondants selon les catégories de chaque variable, par groupe linguistique, données pondérées, pourcentage (suite)

Variable	Catégories	Allophones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de natifs	Total
Langue maternelle	Anglais	---	100,0	100,0	35,9
	Portugais	4,8	---	---	3,1
	Espagnol	11,5	---	---	7,4
	Italien	19,1	---	---	12,3
	Créole	5,7	---	---	3,7
	Grec	3,8	---	---	2,4
	Arabe	12,2	---	---	7,8
	Autre langue	42,8	---	---	27,5
Génération	Immigrants adultes	67,5	44,0	---	48,9
	Immigrants enfants	14,7	12,7	---	11,1
	Deuxième génération	17,8	43,3	---	16,9
	Génération mixte	---	---	28,9	6,7
	Natifs (3+ génération)	---	---	71,1	16,4
Période d'établissement	Avant 1960	17,0	32,0	14,3	18,3
	1960-69	13,0	16,0	2,3	10,9
	1970-79	12,6	15,8	3,2	10,8
	1980-89	17,1	12,0	0,4	12,6
	1990-99	20,7	7,2	0,0	14,2
	2000-06	16,6	6,5	0,0	11,5
	Parents natifs + inconnue	3,0	10,4	79,8	21,7
Pays de naissance de la mère*	Haiti	5,1			
	Pologne	3,5			
	Roumanie	4,7			
	Grèce	3,5			
	Italie	18,3			
	Liban	4,1			
	Rép. populaire de Chine	3,9			
	Autre pays	56,9			
Origine géolinguistique	Anglophone	8,0	60,3	0,7	13,0
	Francophone	21,6	3,3	0,3	14,4
	Langue maternelle latine	39,5	0,0	0,0	25,3
	Autres pays ou langues	29,7	29,8	1,0	23,1
	Autres situations	1,1	6,6	98,0	24,2

Annexe 8. Distribution des répondants selon les catégories de chaque variable, par groupe linguistique, données pondérées, pourcentage (suite)

Variable	Catégories	Allophones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de natifs	Total
Génération 101	Non	82,2	79,3	75,7	80,3
	Oui	17,8	20,7	24,3	19,7
Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans	Anglais	24,0	81,4	85,2	45,5
	Français	25,8	6,3	9,5	19,5
	Anglais et français	2,8	2,7	5,0	3,3
	Autre langue	47,3	9,5	0,3	31,6
	Valeur manquante	0,1	0,0	0,0	0,1
Langue parlée à la maison au moment de l'enquête	Anglais	28,7	84,8	85,7	49,0
	Français	31,8	4,1	8,7	22,9
	Anglais et français	5,7	3,6	5,5	5,4
	Autre langue	33,8	7,5	0,1	22,7
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Anglais	27,4	71,8	77,9	44,7
	Français	31,9	5,8	3,7	22,0
	Français et anglais	7,8	13,7	15,9	10,4
	Autre langue	30,4	0,0	0,0	19,5
	Pas d'études primaires, inconnue**	2,6	8,8	2,4	3,3
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais	9,3	17,4	19,6	12,7
	Université – Principalement anglais	15,1	30,3	35,7	21,8
	Collège – Principalement français	7,4	2,9	2,9	5,8
	Université – Principalement français	12,3	0,5	0,4	8,1
	Langue tierce seulement	11,8	0,0	0,0	7,6
	Pas d'études postsecondaires (ref)	37,7	46,3	38,8	39,1
	Autres situations, inconnue**	6,4	2,6	2,8	5,1

Annexe 8. Distribution des répondants selon les catégories de chaque variable, par groupe linguistique, données pondérées, pourcentage (fin)

Variable	Catégories	Allophones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de l'immigra- tion	Anglo- phones issus de natifs	Total
Pourcentage de francophones adultes (PLOP F) dans la population	0-29 %	5,6	13,1	18,3	9,5
	30-49 %	13,3	27,2	17,3	16,0
	50-69 %	33,7	27,5	23,3	30,5
	70-100 %	47,5	32,2	41,1	44,1

Note * Les distributions de la variable *pays de naissance de la mère* pour les anglophones ne sont pas présentées en raison des petits nombres.

Note ** Le nombre de cas où la langue d'enseignement est inconnue est très faible (24 cas chez les allophones issus de l'immigration).

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et recensement de 2006.

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration

A-Modèle pour l'indicateur général (IG)

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Sexe	Hommes (ref)	0	1			
	Femmes	0,222	1,249	0,021	0,034	0,410
Origine géolinguistique	Anglophone	-2,767	0,063	0,000	-3,333	-2,200
	Francophone	-0,119	0,887	0,487	-0,456	0,218
	Langue maternelle latine (ref)	0	1			
	Autres pays ou langues	-1,569	0,208	0,000	-1,812	-1,327
	Autres situations	-1,249	0,287	0,003	-2,076	-0,421
Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans	Principalement l'anglais	-0,239	0,787	0,149	-0,564	0,086
	Principalement le français	0,596	1,814	0,000	0,309	0,883
	L'anglais et le français	-0,266	0,766	0,220	-0,692	0,159
	Une langue tierce (ref)	0	1			
Période d'établissement	Avant 1978 (ref)	0	1			
	1978-1991	0,190	1,209	0,160	-0,075	0,455
	1992-2006	0,366	1,442	0,006	0,103	0,629
	Inconnue	0,025	1,026	0,905	-0,391	0,441
Génération	Immigrants arrivés à 13 ans ou plus (ref)	0	1			
	Immigrants arrivés avant 13 ans	-0,573	0,564	0,000	-0,887	-0,258
	Deuxième génération	-0,535	0,586	0,003	-0,884	-0,186
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Principalement anglais	-0,640	0,527	0,000	-0,985	-0,294
	Principalement français	0,726	2,068	0,000	0,366	1,087
	Français et anglais	0,152	1,164	0,476	-0,266	0,570
	Langue tierce (ref)	0	1			
	Pas d'études primaires, inconnue	0,084	1,087	0,820	-0,637	0,805
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais	-0,753	0,471	0,000	-1,043	-0,463
	Université – Principalement anglais	-0,668	0,513	0,000	-0,933	-0,402
	Collège – Principalement français	0,530	1,699	0,012	0,117	0,943
	Université – Principalement français	0,521	1,684	0,007	0,140	0,902
	Langue tierce seulement	0,065	1,068	0,738	-0,319	0,450
	Pas d'études postsecondaires (ref)	0	1			
	Autres situations	-0,082	0,921	0,710	-0,517	0,352

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

Modèle pour l'indicateur général (IG) (fin)

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	0	1			
	Anglais	-0,422	0,655	0,075	-0,888	0,043
	Français	0,424	1,529	0,046	0,008	0,841
	Langue tierce	-0,266	0,766	0,016	-0,483	-0,050
	Autres situations	0,443	1,557	0,616	-1,289	2,174
Pourcentage de la population de PLOP français (continue)		0,031	0,031	1,031	0,000	0,026

Statistiques :

Nombre d'observations	2 273
Taille de la population	554 467
Réplifications	1 000
Design df	999
F(29, 971)	35,79
Prob > F	0,000

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

B-Modèle pour l'indicateur Médias

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	p > t	Intervalles de confiance 95 %	
Sexe	Hommes (ref)	0	1			
	Femmes	0,331	1,393	0,001	0,132	0,530
Origine géolinguistique	Anglophone	-2,425	0,089	0,000	-2,992	-1,858
	Francophone	-0,164	0,849	0,313	-0,483	0,155
	Langue maternelle latine (ref)	0	1			
	Autres pays ou langues	-1,347	0,260	0,000	-1,595	-1,099
	Autres situations	-0,741	0,477	0,090	-1,597	0,115
Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans	Principalement l'anglais	-0,804	0,447	0,000	-1,164	-0,444
	Principalement le français	0,284	1,328	0,067	-0,020	0,587
	L'anglais et le français	-0,242	0,785	0,330	-0,729	0,245
	Une langue tierce (ref)	0	1			
Période d'établissement	Avant 1978 (ref)	0	1			
	1978-1991	0,195	1,216	0,128	-0,056	0,447
	1992-2006	0,417	1,517	0,002	0,156	0,678
	Inconnue	0,476	1,610	0,089	-0,073	1,025
Génération	Immigrants arrivés à 13 ans ou plus (ref)	0	1			
	Immigrants arrivés avant 13 ans	-0,634	0,531	0,000	-0,935	-0,332
	Deuxième génération	-1,159	0,314	0,000	-1,516	-0,803
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Principalement anglais	-0,682	0,506	0,000	-1,042	-0,323
	Principalement français	0,817	2,265	0,000	0,439	1,196
	Français et anglais	0,160	1,173	0,471	-0,275	0,594
	Langue tierce (ref)	0	1			
	Pas d'études primaires, inconnue	0,099	1,104	0,785	-0,610	0,808
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais	-0,940	0,391	0,000	-1,331	-0,549
	Université – Principalement anglais	-0,928	0,395	0,000	-1,245	-0,610
	Collège – Principalement français	-0,085	0,919	0,617	-0,418	0,248
	Université – Principalement français	0,197	1,218	0,263	-0,148	0,543
	Langue tierce seulement	0,006	1,006	0,974	-0,363	0,375
	Pas d'études postsecondaires (ref)	0	1			
	Autres situations	-0,353	0,703	0,127	-0,806	0,101

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

Modèle pour l'indicateur Médias (fin)

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	p > t	Intervalles de confiance 95 %	
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	0	1			
	Anglais	-0,961	0,382	0,003	-1,595	-0,328
	Français	0,286	1,332	0,125	-0,080	0,653
	Langue tierce	-0,214	0,807	0,070	-0,446	0,017
	Autres situations	0,317	1,373	0,712	-1,364	1,998
Pourcentage de la population de PLOP français (continue)		0,031	0,021	1,021	0,000	0,015

Statistiques :

Nombre d'observations	2 259
Taille de la population	548 202
Réplifications	1 000
Design df	999
F(29, 971)	30,60
Prob > F	0,000

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

C-Modèle pour l'indicateur Services et commerces

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Sexe	Hommes (ref)	0	1			
	Femmes	0,218	1,243	0,033	0,017	0,418
Origine géolinguistique	Anglophone	-2,765	0,063	0,000	-3,263	-2,266
	Francophone	-0,131	0,877	0,488	-0,503	0,240
	Langue maternelle latine (ref)	0	1			
	Autres pays ou langues	-1,511	0,221	0,000	-1,744	-1,277
	Autres situations	-1,486	0,226	0,000	-2,254	-0,719
Langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans	Principalement l'anglais	-0,023	0,977	0,895	-0,361	0,315
	Principalement le français	0,642	1,901	0,000	0,332	0,952
	L'anglais et le français	-0,080	0,923	0,732	-0,536	0,377
	Une langue tierce (ref)	0	1			
Période d'établissement	Avant 1978 (ref)	0	1			
	1978-1991	0,194	1,214	0,180	-0,090	0,477
	1992-2006	0,223	1,250	0,103	-0,045	0,491
	Inconnue	-0,074	0,929	0,726	-0,487	0,339
Génération	Immigrants arrivés à 13 ans ou plus (ref)	0	1			
	Immigrants arrivés avant 13 ans	-0,531	0,588	0,002	-0,869	-0,193
	Deuxième génération	-0,335	0,716	0,088	-0,719	0,050
Trajectoire linguistique au primaire et au secondaire	Principalement anglais	-0,250	0,779	0,117	-0,563	0,063
	Principalement français	1,115	3,050	0,000	0,763	1,467
	Français et anglais	0,414	1,513	0,034	0,031	0,797
	Langue tierce (ref)	0	1			
	Pas d'études primaires, inconnue	0,068	1,071	0,850	-0,639	0,776
Trajectoire linguistique au postsecondaire	Collège – Principalement anglais	-0,604	0,546	0,000	-0,917	-0,292
	Université – Principalement anglais	-0,566	0,568	0,000	-0,857	-0,276
	Collège – Principalement français	1,176	3,240	0,000	0,731	1,620
	Université – Principalement français	0,732	2,079	0,001	0,287	1,177
	Langue tierce seulement	0,188	1,206	0,317	-0,180	0,555
	Pas d'études postsecondaires (ref)	0	1			
	Autres situations	0,142	1,152	0,515	-0,285	0,569

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

Modèle pour l'indicateur Services et commerces (fin)

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	0	1			
	Anglais	-0,201	0,818	0,364	-0,635	0,233
	Français	0,776	2,173	0,001	0,310	1,242
	Langue tierce	-0,293	0,746	0,008	-0,509	-0,076
	Autres situations	0,459	1,583	0,820	-3,490	4,408
Pourcentage de la population de PLOP français (continue)		0,031	0,034	1,035	0,000	0,029

Statistiques :

Nombre d'observations	2 318
Taille de la population	567 550
Réplifications	1 000
Design df	999
F(29, 971)	27,01
Prob > F	0,000

Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (suite)

D-Modèle pour l'indicateur général (IG) Trajectoires complexes

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Sexe	Hommes (ref)	0	1			
	Femmes	0,189	1,208	0,045	0,004	0,373
Période d'établissement	Avant 1978 (ref)	0	1			
	1978-1991	0,222	1,248	0,115	-0,054	0,497
	1992-2006	0,453	1,573	0,002	0,166	0,740
	Inconnue	-0,029	0,971	0,881	-0,415	0,356
Génération	Immigrants arrivés à 13 ans ou plus (ref)	0	1			
	Immigrants arrivés avant 13 ans	-0,463	0,630	0,002	-0,751	-0,174
	Deuxième génération	-0,357	0,700	0,033	-0,685	-0,029
Langue maternelle du conjoint	Pas de conjoint (ref)	0	1			
	Anglais	-0,550	0,577	0,018	-1,005	-0,095
	Français	0,440	1,553	0,025	0,054	0,826
	Langue tierce	-0,268	0,765	0,014	-0,482	-0,054
	Autres situations	0,277	1,319	0,746	-1,404	1,958
Pourcentage de la population de PLOP français (continue)		0,031	0,031	1,032	0,000	0,026
Trajectoires scolaires	Anglais – Anglais	-1,023	0,359	0,000	-1,329	-0,717
	Anglais – S. O. ¹	-1,176	0,308	0,000	-1,520	-0,832
	Divers – Anglais	-1,038	0,354	0,000	-1,450	-0,626
	Français – Anglais	-0,682	0,506	0,005	-1,156	-0,208
	Français – Français	1,002	2,723	0,000	0,639	1,364
	Français – S. O. ¹	1,208	3,348	0,000	0,835	1,582
	Divers – Français	0,967	2,629	0,003	0,329	1,604
	Tierce – Tierce	0,032	1,032	0,915	-0,550	0,613
	Tierce – S. O. ¹	0,166	1,180	0,506	-0,323	0,655
	Autres trajectoires (ref)	0	1			

Annexe 9. Résultats des modèles de régression logistique ordonnée sur la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais, adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration (fin)

Modèle pour l'indicateur général (IG) Trajectoires complexes (fin)

Variable	Valeur	Coeff.	Rapport de cotes	P > t	Intervalles de confiance 95 %	
Trajectoires de vie	Anglophone – Anglais	-0,692	0,500	0,044	-1,367	-0,018
	Anglophone – Tierce	-1,722	0,179	0,000	-2,462	-0,982
	Francophone – Français	2,783	16,159	0,000	2,293	3,272
	Francophone – Tierce	2,813	16,662	0,000	2,183	3,443
	Latine – Anglais	1,561	4,764	0,000	1,124	1,998
	Latine – Français	2,598	13,440	0,000	2,096	3,100
	Latine – Tierce	2,746	15,575	0,000	2,274	3,217
	Autre pays/langue – Anglais	0,858	2,358	0,000	0,418	1,298
	Autre pays/langue – Français	1,999	7,382	0,000	1,474	2,524
	Autre pays/langue – Tierce (ref)	0	1			
	Autres trajectoires	1,411	4,098	0,000	0,930	1,891

Statistiques :

Nombre d'observations	2 273
Taille de la population	554 467
Replications	1 000
Design df	999
F(29, 971)	34,44
Prob > F	0,000

Note. (1) S. O. (sans objet) désigne l'absence de fréquentation du postsecondaire.
Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

